



PROBLÉMATIQUE D'INSERTION ET LOGEMENT COMMUNAUTAIRE : ENQUÊTE DANS LE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE À MONTRÉAL

PAR

Richard Morin
Marie J. Bouchard
Winnie Frohn
Nathalie Chicoine

No 006-107

**Problématique d'insertion et
logement communautaire:
enquête dans le quartier
Hochelaga-Maisonneuve à Montréal**

**Richard Morin
Marie J. Bouchard
Winnie Frohn
Nathalie Chicoine**

avec la collaboration de
Rémi Haf, Martin Roy et Carole Tardif
assistants de recherche, UQAM
Patrice Rodriguez
Chargé de projet, SHAPEM
Jean-Pierre Racette
directeur, SHAPEM
Édith Cyr
GRT Bâtir son quartier
Vincent van Schendel et Michel Lizée
Service aux collectivités, UQAM

et le soutien financier de
Développement des ressources humaines Canada
et la Chaire de coopération Guy-Bernier, UQAM

Recherche-action menée dans le cadre du projet Parcours d'insertion par le logement
communautaire

Université du Québec à Montréal
mai 1999

La Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal a été fondée en 1987 grâce à une contribution financière de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, contribution qui a été renouvelée en 1992 et 1995 et de la Fondation UQAM.

La mission de la Chaire consiste à susciter et à promouvoir la réflexion et l'échange sur la problématique coopérative dans une société soumise à des modifications diverses et parfois profondes de l'environnement économique, social et démographique. La réflexion porte autant sur les valeurs, les principes, le discours que sur les pratiques coopératives. Les véhicules utilisés par la Chaire de coopération Guy-Bernier pour s'acquitter de sa mission, sont: la recherche, la formation, la diffusion et l'intervention conseil auprès des coopérateurs et coopératrices des divers secteurs.

Au plan de la recherche, les thèmes généraux, jusqu'à présent privilégiés, portent sur -les valeurs coopératives, et le changement social -les rapports organisationnels et la coopération -les aspects particuliers de la croissance des caisses populaires -les coopératives dans les pays en voie de développement. Une attention particulière est portée depuis quelques années au secteur du travail, à celui des services socio sanitaires ainsi qu'au micro-crédit et tout récemment au commerce équitable et à l'évaluation des entreprises n'ayant pas le profit comme objectif.

Au plan de la formation, l'action s'effectue dans deux directions : - au niveau universitaire, par l'élaboration de cours spécifiques sur la coopération et par l'attribution de bourses pour la rédaction de mémoires et de thèses ayant un thème coopératif; tout récemment, la Chaire a formé un partenariat avec la Chaire Seagram sur les organismes à but non lucratif et le département d'organisation et ressources humaines de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM pour démarrer, en septembre 2000, un programme de MBA pour cadres spécialisé en entreprises collectives - au niveau du terrain, en répondant à des demandes du milieu pour l'élaboration de matériel didactique et de programmes de formation spécifique.

Les résultats des travaux de recherche sont diffusés dans des cahiers de recherche qui parfois, sont des publications jointes avec des partenaires. La Chaire organise aussi des colloques, séminaires et conférences.

L'activité d'intervention-conseil prend des formes variées : conférences, session d'information, démarche d'accompagnement en diagnostic organisationnel, en planification stratégique.

La Chaire entretient des activités au plan international en offrant des services de formation, d'organisation et de supervision de stages, de développement et d'évaluation de projet sur une base ponctuelle et institutionnelle, notamment auprès des pays de l'Afrique francophone. La Chaire a ainsi développé une collaboration privilégiée avec l'Université internationale de langue française au service du développement africain, l'Université Senghor. Des missions d'études et d'échanges sont aussi menées régulièrement dans d'autres pays : en Guinée, au Brésil, au Viêt-Nam, en Haïti et dans divers pays d'Europe surtout en France, Italie, Espagne et Belgique.

Chaire de coopération Guy-Bernier Mauro-F. Malservisi, titulaire Université du Québec à Montréal C. P. 8888, succ. « Centre-Ville » Montréal, Québec, H3C 3P8	Téléphone : 514-987-8566 Télécopieur : 514-987-8564 Adresse électronique : chaire.coop@uqam.ca Site : http://www.chaire-ccgb.uqam.ca/
---	---

RÉSUMÉ

Le chômage et la pauvreté qui ont accompagné la crise du fordisme ont particulièrement touché les jeunes et les femmes responsables de familles monoparentales. Cette crise a également entraîné de profondes restructurations économiques qui ont affecté plusieurs anciens quartiers industriels, dont le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. Ce dernier montre aujourd'hui des signes de déclin: usines fermées, population appauvrie, cadre bâti dégradé... Les populations exclues du marché du travail, notamment les jeunes et les femmes monoparentales, ont souvent de la difficulté à se loger adéquatement sur le marché du logement. Une alternative s'offre à eux: le logement communautaire géré par une coopérative d'habitation (COOP) ou un organisme sans but lucratif (OSBL). Ce type de logement se trouve en grand nombre dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. La présente étude vise à vérifier, à la demande d'intervenants du quartier, dans quelle mesure il serait opportun d'impliquer les résidents sans occupation stable (SOS) des logements communautaires du quartier Hochelaga-Maisonneuve, en particulier des jeunes et des femmes monoparentales, dans un parcours d'insertion socio-économique qui contribuerait à la revitalisation du quartier. L'enquête qui a été menée à l'été 1998 aborde les rapports de ces résidents au logement, au voisinage et au quartier de même que leur trajectoire sur le plan de la formation et leur itinéraire eu égard au marché du travail. Les résultats font ressortir un degré élevé de satisfaction résidentielle et d'attachement au quartier, un grand intérêt pour des formations et des stages donnant accès à un emploi et le souhait exprimé par plus de la moitié des répondants SOS de demeurer dans le quartier même si leurs revenus augmentaient. Ces faits saillants militent en faveur d'une intervention auprès des occupants du parc de logements communautaires du quartier Hochelaga-Maisonneuve, en particulier auprès des jeunes et des femmes responsables de familles monoparentales, dans une double perspective d'insertion socio-économique et de revitalisation du quartier.

PRÉSENTATION

Cette recherche-action, qui s'inscrit à l'intérieur du projet de Parcours d'insertion par le logement communautaire, a été réalisée à la demande du Groupe de Ressources Techniques (GRT) Bâtir son quartier et de la Société d'Habitation Populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM), dans le cadre du Service aux collectivités de l'UQAM.

L'équipe de recherche sous la responsabilité de Richard Morin, professeur au département d'études urbaines et touristiques, était aussi composée des professeures Marie J. Bouchard, du département de sciences administratives, et Winnie Frohn, du département d'études urbaines et touristiques, ainsi que de Nathalie Chicoine, agente de recherche. Soulignons la contribution de Carole Tardif et Rémi Haf, étudiants au programme de doctorat en études urbaines, qui ont administré le questionnaire, et de Martin Roy, bachelier en urbanisme, qui a assumé l'entrée de données sur support informatique.

Le comité d'encadrement qui a apporté son soutien à la réalisation du projet et formulé des commentaires et suggestions aux différentes étapes comprenait, outre les membres de l'équipe de recherche, Jean-Pierre Racette, directeur de la SHAPEM, Patrice Rodriguez, chargé de projet à la SHAPEM et Édith Cyr du GRT Bâtir son quartier.

Par ailleurs, des intervenants locaux furent rencontrés une première fois pour valider la démarche et les outils méthodologiques et une seconde fois pour discuter des résultats préliminaires. Ces intervenants, outre Édith Cyr, Jean-Pierre Racette et Patrice Rodriguez, sont Jean Bergevin, Denis Bussière, Mariannik Gagnon et Lorraine Rinfret de la CDEST, Jean-Marie Tremblay du CLE Hochelaga-Maisonneuve, Nicole Forget Bashonga du Conseil de développement local et communautaire de Hochelaga-Maisonneuve, Jean-Jacques Bohémier du Collectif en aménagement urbain d'Hochelaga-Maisonneuve et Jean-François Gilker du GRT Bâtir son quartier. Vincent van Schendel et Michel Lizée du Service aux collectivités de l'UQAM ont assuré le suivi de ce projet. Les auteurs remercient ces personnes pour leurs nombreux conseils et encouragements.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont accepté de compléter le questionnaire. Sans leur précieuse collaboration, l'enquête n'aurait pu se faire.

Nous remercions enfin Développement des ressources humaines du Canada et la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM pour leur soutien financier.

Les idées et les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que les auteurs et n'expriment pas nécessairement les vues des partenaires et des bailleurs de fonds impliqués dans le projet.

AVANT-PROPOS

La présente recherche a été réalisée dans le cadre d'un projet pilote dont l'objectif était de définir un parcours d'insertion social et professionnel à partir du logement dans un territoire particulier, le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal. L'idée a germé suite à l'annonce de la mise en place du Fonds d'investissement Montréal (FIM), dans le cadre du sommet socio-économique sur l'économie et l'emploi de 1997.

Le report de la mise en œuvre du FIM a amené les principaux intervenants (SHAPEM, GRT Bâtir son quartier et UQAM) à modifier le terrain de l'intervention et, par le fait même, de la présente étude, et à le transporter au sein des logements communautaires (OSBL et coopératives) plutôt que dans les logements éventuellement acquis par le FIM. Cette décision a été prise en considération du fait que les personnes résidant dans chacun de ces types de logement ont des profils suffisamment semblables et qu'ils peuvent s'inscrire dans la dynamique proposée.

Le projet de parcours repose sur le constat que, trop souvent, l'intervention sur le cadre de vie, sans l'amélioration des conditions économiques et sociales des résidents, n'entraîne pas les changements escomptés. Ainsi, des logements de type social ou communautaire peuvent répondre aux besoins de certaines personnes, sans que, pour autant, la condition sociale et économique de ces dernières ne s'améliore. À l'inverse, suite à une action réussie sur le plan de la formation, de l'accès à l'emploi et à un niveau de revenu supérieur, des personnes déménagent dans des quartiers offrant un cadre de vie plus satisfaisant. Elles sont ensuite remplacées par d'autres résidents aux prises avec des conditions d'existence précaires, souvent attirées, entre autres, par les services d'aide offerts dans le quartier.

Ces constats militent en faveur d'une approche intégrée de revitalisation d'un quartier en déclin, où l'intervention sur les bâtiments résidentiels en vue d'améliorer le cadre de vie peut servir de levier à une insertion sociale et économique des citoyens résidents. L'organisation des activités contenues dans le projet doit permettre à ces personnes, indépendamment de leur statut social (chômeurs, prestataires de la sécurité du revenu ou sans revenu) d'avoir accès aux services conduisant à une meilleure formation, qualification ou à un emploi, la priorité étant accordée aux jeunes et femmes responsables de familles monoparentales.

La forme préconisée étant celle du parcours d'insertion, cela implique l'engagement des organismes communautaires, des services gouvernementaux et des acteurs socio-économiques locaux.

L'approche est définie à partir de la situation sociale, économique et professionnelle concrète de chacun des résidants, plutôt que des programmes et services existants. C'est pourquoi les partenaires ont décidé de procéder, en cours d'élaboration du projet, à la présente enquête dont le mandat a été confié à l'UQAM.

Cette dernière est une étape importante du projet d'intervention. Elle est le résultat d'un intense travail de concertation entre différents partenaires issus du logement communautaire, de l'UQAM et des bailleurs de fonds, mais également le point de départ d'une intervention globale où d'autres acteurs - CDEST, Conseil communautaire, C.L.S.C. - sont mis à contribution.

Les résultats de l'étude vont servir de base aux interventions, en tenant compte des particularités du quartier, tant au niveau de son tissu social, de sa dynamique communautaire que, bien sûr, de son cadre bâti. Par exemple, deux groupes d'individus ayant manifesté des besoins d'aide au terme de l'enquête ont été rencontrés par des intervenants locaux.

Ces résultats devront également permettre d'en tirer des acquis plus généraux qui permettront d'appliquer ce type d'approche à d'autres quartiers.

Patrice Rodriguez
Chargé de projet

TABLE DES MATIÈRES

Chaire de Coopération Guy-Bernier

Résumé

Présentation

Avant-propos

Introduction	1
Chapitre 1 Problématique et objectifs de l'enquête	3
1.1 La crise du fordisme et l'exclusion salariale	3
1.1.1 La fin des "Trente glorieuses"	3
1.1.2 L'exclusion économique, en particulier celle des jeunes et des femmes "cheffes" de familles monoparentales.....	4
1.2 Les restructurations économiques dans les villes centrales	5
1.2.1 Désindustrialisation et tertiarisation5	
1.2.2 Le déclin des vieux quartiers industriels de Montréal, notamment, d'Hochelaga-Maisonneuve.....	5
1.3 L'exclusion salariale et le droit au logement	7
1.3.1 L'importance du logement7	
1.3.2 Un accès difficile au logement, en particulier pour les jeunes et les femmes monoparentales d'Hochelaga-Maisonneuve.....	7
1.4 Une solution alternative: le logement communautaire	8
1.4.1 L'habitation sociale: une réponse aux lacunes du marché	8
1.4.2 Le logement communautaire: COOP et OSBL.....	10
1.4.3 Le logement communautaire dans Hochelaga-Maisonneuve et deux acteurs importants: le GRT Bâtir son quartier et la SHAPEM.....	11
1.5 L'insertion sociale et la revitalisation urbaine.....	12
1.5.1 L'insertion sociale par le logement	12
1.5.2 L'insertion sociale par l'emploi.....	14
1.5.3 Pour un approche transversale de l'insertion.....	15
1.5.4 Pour une démarche globale de revitalisation du quartier Hochelaga- Maisonneuve intégrant une approche transversale de l'insertion sociale.....	17
1.6 Les objectifs de la recherche.....	18
Chapitre 2 La méthodologie de l'enquête et le profil des répondants	19
2.1 Le plan d'échantillonnage.....	19
2.2 Profil des répondants.....	22
2.3 La stratégie d'enquête	24
Chapitre 3 L'attachement au logement et au quartier: un facteur important?	30
3.1 Durée de résidence.....	30
3.2 Satisfaction par rapport au logement et à l'immeuble.....	33
3.3 Mode d'occupation prévu et aide au logement.....	35
3.4 Satisfaction par rapport aux environs immédiats de l'immeuble	36
3.5 Besoins en services	37
3.6 Représentations du quartier.....	39
3.7 Fréquentation des services et équipements du quartier	42
3.8 Voisinage et quartier: lien social et implication communautaire	45

Chapitre 4	La formation : un perpétuel défi ?	52
4.1	Les études et la formation	52
4.2	Autres atouts à faire valoir sur le marché du travail	55
4.3	Compétences linguistiques	57
4.4	Mobilité spatiale	58
4.5	La question de la garde des enfants	58
4.6	La formation: une réalité?	59
4.7	La formation: un souhait?	60
Chapitre 5	Un emploi: projet ou rêve?	63
5.1	Occupation	63
5.2	Profil de l'emploi actuel ou du dernier poste occupé	65
5.2.1	Principales tâches	66
5.2.2	Poste à temps plein	67
5.2.3	Horaire de travail	68
5.2.4	Satisfaction liée à l'emploi	68
5.2.5	Meilleur souvenir conservé	71
5.3	Démarches en vue de trouver un emploi	72
5.3.1	Difficultés à trouver un emploi	73
5.3.2	Difficultés à conserver son emploi	75
5.3.3	Aspects importants dans le travail	78
5.3.4	Dispositions pour trouver ou garder un emploi	78
5.3.5	Entrepreneuriat	79
5.3.6	Localisation du lieu de travail	80
5.3.7	Intérêt pour certains types d'emplois	80
Chapitre 6	Vers une approche transversale et globale de l'insertion sociale et de la revitalisation urbaine dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve	82
6.1	Le logement communautaire: une porte d'entrée pour rejoindre les SOS	82
6.2	Les résidants SOS et leur attachement au quartier	83
6.3	L'avenir résidentiel des répondants SOS en lien avec leur insertion socio-économique	87
Conclusion		90
Bibliographie		93
Annexe		97

Liste des tableaux

Tableau 2.1 :	Répartition des répondants.....	24
Tableau 2.2 :	Dimensions du logement, organisme gestionnaire selon les catégories de répondants.....	25
Tableau 2.3 :	Âge des répondants.....	28
Tableau 3.1 :	Durée de résidence dans le logement.....	31
Tableau 3.2 :	Enfance ou adolescence dans Hochelaga-Maisonneuve.....	32
Tableau 3.3 :	Intention de rester dans le même logement pendant plus d'un an.....	32
Tableau 3.4 :	Satisfaction par rapport au logement.....	34
Tableau 3.5 :	Satisfaction par rapport à l'immeuble.....	35
Tableau 3.6 :	Aspiration à demeurer locataire ou à devenir propriétaire.....	35
Tableau 3.7 :	Répondants bénéficiant d'une aide gouvernementale au loyer.....	36
Tableau 3.8 :	Satisfaction par rapport aux environs immédiats de l'immeuble.....	37
Tableau 3.9 :	Services qui pourraient être utiles pour des locataires de l'immeuble ou d'autres résidents du quartier.....	38
Tableau 3.10 :	Désignation habituelle du quartier par les répondants.....	39
Tableau 3.11 :	Importance de la localisation Hochelaga-Maisonneuve dans le choix du logement.....	40
Tableau 3.12 :	Réputation que les autres se font du quartier.....	41
Tableau 3.13 :	Réaction des répondants face à la réputation du quartier.....	41
Tableau 3.14 :	Image personnelle du quartier.....	42
Tableau 3.15 :	Pratique d'activités dans le voisinage immédiat et le quartier exclusivement.....	43
Tableau 3.16 :	Fréquentation du CLSC.....	43
Tableau 3.17 :	Lacunes dans les services ou commerces du quartier.....	44
Tableau 3.18 :	Fréquentation des organismes d'aide (comptoirs alimentaires et de vêtements, aide au logement, centre d'écoute, aide à la recherche d'emploi, etc.....)	45
Tableau 3.19 :	Voisinage.....	46
Tableau 3.20 :	Présence de membres de la parenté et d'amis dans le quartier.....	48
Tableau 3.21 :	À l'aise avec les gens du quartier.....	48
Tableau 3.22 :	Sentiment d'appartenance au quartier.....	49
Tableau 3.23 :	Intérêt à devenir une personne ressource bénévole dans l'immeuble.....	49
Tableau 3.24 :	Organisation d'activités dans l'immeuble.....	50
Tableau 3.25 :	Membre d'un groupe, d'un comité ou d'une organisation selon la localisation.....	50
Tableau 3.26 :	Intérêt à se rapprocher d'organismes communautaires.....	51
Tableau 4.1 :	Plus haut niveau de scolarité atteint.....	53
Tableau 4.2 :	Plus haut diplôme obtenu.....	54
Tableau 4.3 :	Formation supplémentaire : participation, reconnaissance et organisme impliqué.....	56
Tableau 4.4 :	Participation à d'autres cours, activités de formation ou stages.....	57
Tableau 4.5 :	Autres atouts sur le marché du travail.....	59
Tableau 4.6 :	Compétences linguistiques.....	59
Tableau 4.7 :	Volonté d'acquérir une formation supplémentaire.....	61
Tableau 5.1 :	Histoire occupationnelle.....	64
Tableau 5.2 :	Les personnes sans emploi actuellement et la recherche d'emploi.....	64

Tableau 5.3 :	Démarches afin d'obtenir le dernier emploi	66
Tableau 5.4 :	Satisfaction (très satisfait et satisfait) par rapport à différents aspects de l'emploi actuel ou du dernier emploi occupé.....	67
Tableau 5.5 :	Aide des services communautaires ou gouvernementaux	71
Tableau 5.6 :	Principales difficultés rencontrées lors de la recherche d'emploi	72
Tableau 5.7 :	Dispositions pour trouver ou garder un emploi	73
Tableau 5.8 :	Partir à son compte.....	75
Tableau 5.9 :	Intérêt pour certains emplois.....	77
Tableau 5.10 :	Difficultés à conserver un emploi	79
Tableau 5.11 :	Dispositions pour trouver ou garder un emploi	81
Tableau 6.1 :	Aire géographique de mobilité professionnelle	85
Tableau 6.2 :	Possibilités d'emploi dans le quartier	85
Tableau 6.3 :	Localisation géographique du dernier emploi.....	86
Tableau 6.4 :	Avenir dans le quartier : horizon 5 ans	88
Tableau 6.5 :	Avenir dans le quartier si augmentation des revenus d'emploi.....	89
Carte		27
Figure		
	Figure 4.1 Plus haut niveau de scolarité atteint.....	55

INTRODUCTION

La crise du fordisme et les restructurations économiques qui l'ont accompagnée depuis les années 1970, ont entraîné chômage et pauvreté. Ce phénomène d'exclusion socio-économique touche particulièrement les jeunes et les femmes responsables de familles monoparentales¹ et il s'avère très présent sur le territoire de la ville de Montréal, notamment dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Ce quartier subit, depuis plusieurs années, un processus de déclin marqué par la fermeture d'usines, l'appauvrissement de la population et la dégradation des logements.

L'exclusion socio-économique rend plus difficile l'accès à un logement adéquat: d'une part, le pourcentage du revenu consacré au loyer dépasse 30 % et même 50 % pour une forte proportion des ménages à faibles revenus; d'autre part, ces ménages se concentrent dans des quartiers comme Hochelaga-Maisonneuve où ils peuvent trouver des logements à moindres coûts qu'ailleurs, mais dont la qualité est déficiente. Les exclus du marché du travail se trouvent reclus dans leur logement. Il importe donc qu'ils puissent se loger convenablement. Or, le marché répond davantage à une logique de rentabilité qu'au droit au logement. L'habitation sociale constitue alors une alternative au marché résidentiel. La formule la plus connue est l'habitation à loyer modique (HLM). Cependant, au Canada et au Québec, la construction de nouvelles unités HLM a été ralentie à compter des années 1970 et carrément stoppée au cours des années 1990. Une autre formule est davantage encouragée, bien qu'elle subisse aussi les contrecoups du désengagement de l'État. Il s'agit du logement communautaire associé aux coopératives d'habitation (COOP) et aux organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation dont une portion de plus en plus grande des occupants est composée d'exclus sur les plans social et économique.

La question de l'exclusion sociale renvoie à celle de l'insertion sociale, comme la question du déclin urbain renvoie à celle de la revitalisation urbaine. L'insertion sociale comprend plusieurs aspects, dont celui du logement et de l'emploi. La revitalisation urbaine comporte aussi plusieurs volets dont celui du logement et de l'emploi. Les jeunes, les femmes monoparentales, le logement communautaire et le quartier Hochelaga-Maisonneuve se situent au cœur de ces questions. Les jeunes et les femmes

¹. Afin d'alléger le texte, nous utiliserons l'expression femmes monoparentales pour désigner les femmes responsables de familles monoparentales.

monoparentales sont durement frappés par le chômage et la pauvreté et éprouvent des problèmes d'accès au logement. Le logement communautaire représente pour un grand nombre d'exclus, dont bon nombre de jeunes et de femmes monoparentales, une prémisses à une insertion sur le marché du travail qui reste néanmoins difficile: se loger est une condition nécessaire, mais non suffisante pour se trouver un emploi. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve se caractérise à la fois par un parc résidentiel en mauvais état et par un taux de chômage très élevé: le défi de sa revitalisation consiste à améliorer les conditions d'habitation, sans évincer les ménages les plus vulnérables sur le plan socio-économique, et à aider les sans-emplois à faire leur nid dans le marché du travail tout en demeurant dans le quartier. Certes, la réanimation du quartier peut s'appuyer sur l'arrivée d'une nouvelle population, mais pour qu'elle soit "socialement utile", elle doit également tenir compte de la population déjà sur place.

Eu égard à ces questions, la recherche dont le présent rapport livre les résultats, vise à alimenter des pistes d'intervention. Il s'agit d'évaluer la situation des résidents sans occupation stable (SOS) du logement communautaire dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve sur les plans de l'habitation, de la formation et de l'emploi et de dégager des éléments de perspectives en matière d'insertion sociale et de revitalisation urbaine. Cette recherche s'est déroulée en plusieurs étapes: du printemps 1997 au début du printemps 1998, définition des objectifs et élaboration d'un questionnaire; fin du printemps 1998 à fin de l'été 1998, précision de l'échantillon souhaité, sélection des répondants, administration du questionnaire et début de saisie informatique des données; automne 1998, fin de la saisie des données et vérification, traitement des données, rédaction d'une version préliminaire du rapport, présentation de cette version à des intervenants du quartier et début de la rédaction d'une version finale du rapport; hiver 1999, fin de la rédaction finale du rapport.

Ce rapport se divise en six chapitres. Le premier expose la problématique et les objectifs de la recherche. Le second présente la méthodologie de l'enquête et le profil des répondants, répartis en quatre groupes de résidents du logement communautaire: les jeunes sans occupation stable (SOS); les femmes monoparentales SOS; les autres SOS; les résidents avec occupation stable (AOS). Le troisième porte sur le rapport des résidents au logement et au quartier. Le quatrième traite de la formation des répondants. Le cinquième aborde leur cheminement en relation avec le marché du travail. Le sixième se penche sur le caractère transversal de l'insertion sociale et sur la contribution possible à la revitalisation du quartier Hochelaga-Maisonneuve d'une démarche d'insertion en

emploi misant sur les résidents SOS du logement communautaire. Enfin, la conclusion fait ressortir les faits saillants de l'enquête et en dégage les principaux enseignements.

Chapitre 1

Problématique et objectifs de la recherche

Cette recherche qui porte sur les caractéristiques d'occupants du parc de logements communautaires dans une perspective d'insertion socio-économique et de revitalisation urbaine, s'inscrit dans un ensemble de préoccupations non seulement pratiques, mais aussi théoriques. Plusieurs questions, reliées les unes aux autres, sont ainsi soulevées: celle du chômage et de la pauvreté qui accompagnent la crise du fordisme et qui touchent particulièrement les jeunes et les femmes responsables de familles monoparentales; celle des restructurations économiques en milieu urbain et du déclin de vieux quartiers industriels; celle de l'exclusion salariale et du droit au logement qui concerne particulièrement les jeunes et les femmes à la tête de familles monoparentales; celle du logement communautaire, comme alternative à l'offre résidentielle du marché et de l'État; celle du rapport entre insertion résidentielle, insertion en emploi et revitalisation urbaine. Nous présenterons des éléments de réflexion et des données factuelles reliés à chacune de ces questions en faisant ressortir le cas du quartier Hochelaga-Maisonseuve à Montréal. Enfin, nous terminerons ce chapitre en faisant état des objectifs de cette recherche.

1.1 La crise du fordisme et l'exclusion salariale

1.1.1 La fin des “Trente glorieuses”

Le fordisme, notion qui fait référence à l'industriel américain Henry Ford, est le modèle de développement qui a prévalu dans les pays occidentaux au cours de la période de l'après-guerre, soit de 1945 à 1975, années connues sous l'expression des “Trente glorieuses”. La croissance économique reposait alors sur une production standardisée de biens et services qui s'appuyait sur une consommation de masse. Cette dernière était favorisée, d'une part, par l'amélioration des conditions salariales obtenue au terme de négociations patronales-syndicales et, d'autre part, par la mise en place de mesures sociales soutenues par l'État-providence. C'est au cours de ces années que s'instaure une “société salariale” où le “statut de citoyen de plein droit était réservé au titulaire d'un emploi salarié” et où “l'exclusion dans l'organisation du travail donne droit à une participation dans le secteur de la consommation” (Lévesque, 1995: 19, 21). Le contrat social était alors le suivant: peu sinon pas de pouvoir décisionnel pour les travailleurs au sein des entreprises contre un plus grand pouvoir d'achat pour ces derniers au sein de la société de consommation de masse.

La crise de ce régime d'accumulation (Boyer et Saillard, 1995) qui se manifeste à partir des années 1970, s'explique principalement par l'épuisement à la fois de la "norme de consommation de masse" et de la "norme de production de masse". D'une part, la demande de biens est affectée négativement, dans les pays industrialisés, par la saturation du niveau d'équipements des ménages et par la baisse du taux de natalité. D'autre part, une grande partie de la demande se tourne de plus en plus vers des produits diversifiés, non standardisés et de qualité supérieure, ce à quoi ne peut répondre la "production de masse", laquelle accuse également une augmentation plus lente de la productivité imputable à un type d'organisation du travail qui sous-utilise les capacités des travailleurs et démotive ces derniers. Le ralentissement de la croissance qui s'ensuit se répercute sur les salaires avec un impact négatif sur la consommation. Au "cercle vertueux de la croissance économique" se substitue alors le "cercle vicieux menant à la crise" (Tremblay et Van Schendel, 1991: 91). En lien avec cette crise, le mode de régulation keynésien fondé sur l'intervention de l'État-providence est remis en cause: les mailles du filet social se desserrent, ce qui contribue également au ralentissement de la consommation et à la reproduction du cercle vicieux (Lévesque, 1995).

1.1.2 L'exclusion économique, en particulier celle des jeunes et des femmes responsables de familles monoparentales

Les restructurations économiques qui accompagnent cette crise, en particulier la fermeture ou la délocalisation d'entreprises, l'investissement grandissant dans les nouvelles technologies et la flexibilisation de la production, résultent en une augmentation du chômage et en une précarisation de l'emploi, bref, en une forme d'exclusion, celle de "l'exclusion économique" (Wuhl, 1991:10) ou de "l'exclusion de la société salariale" (Lévesque, 1995: 23). Certaines catégories sociales se retrouvent plus particulièrement aux "marges du monde du travail" (Gauthier, 1994). Parmi celles-ci, il y a les jeunes et les femmes responsables de familles monoparentales. Les jeunes, spécialement les 15-24 ans, ont été dramatiquement touchés par les récessions de 1981-82 et de 1990-1992 (Bernier, 1996). Leur situation par rapport au marché du travail reste encore très difficile (Molgat, 1996): en 1996, le taux de chômage des 15 ans et plus se situe à 9,7 % au Canada et à 11,8 % au Québec alors que ce taux, chez les 15-24 ans, s'élève respectivement à 16,1 % et à 18,9 % (Sunter, 1997: 3.6). Le niveau de revenu d'une grande portion des jeunes s'avère très faible: au Canada, en 1994, le taux de pauvreté des personnes de moins de 25 ans vivant seules atteint 63,8 % et le taux de

pauvreté des chefs de famille de moins de 25 ans est de 45,1 % (Molgat, 1997: 13). Les femmes à la tête de familles monoparentales accusent également, dans une forte proportion, de très bas revenus : au Québec, en 1994, le taux de pauvreté chez les familles monoparentales soutenues par une femme se situe à 49 % (MSRQ, 1996); dans la région de Montréal, ce taux grimpe à 61 % (TCFMGM, 1995). Est-il nécessaire de rappeler l'impact de cette pauvreté sur les enfants de ces familles ? Ainsi, ce n'est pas sans raison que les jeunes et les femmes responsables de familles monoparentales sont ciblés prioritairement dans le Livre vert sur la réforme de la sécurité du revenu au Québec (Québec, 1996). Il est donc opportun que nous accordions à ces deux groupes sociaux une attention particulière dans le cadre de cette recherche.

1.2 Les restructurations économiques dans les villes centrales

1.2.1 Désindustrialisation et tertiarisation

Les restructurations économiques que l'on connaît depuis plus de vingt ans se manifestent, dans la plupart des grandes villes nord-américaines et européennes, par un processus de désindustrialisation et de tertiarisation qui touche en particulier les villes centrales (Polèse, 1988). Le secteur manufacturier qui avait contribué au développement de ces villes accuse un net ralentissement, principalement dû au déclin des activités traditionnelles localisées dans les quartiers centraux et à la déconcentration industrielle vers les banlieues ou d'autres régions du monde. Parallèlement, le nombre d'emplois générés par le secteur des services à la production et à la consommation s'accroît, mais cela ne compense pas nécessairement la perte d'emplois manufacturiers, les ouvriers mis à pied ne se convertissant pas facilement en professionnels et même en employés de services. De vieilles villes industrielles affichent alors des taux de chômage élevés (Siino, 1993).

La ville de Montréal n'échappe pas à ce processus. Les branches du secteur manufacturier traditionnel comme le textile, la bonneterie, l'habillement et le cuir, pourvoyeuses de milliers d'emplois dans les vieux quartiers industriels ont vu fondre la moitié de leurs effectifs depuis près d'une trentaine d'années, alors que les entreprises du secteur moderne à forte composante technologique, opérant dans les domaines tels que l'aéronautique, la pharmacie, la microélectronique et le matériel de communication se multiplient dans les parcs industriels des municipalités de banlieue (Manzagol, 1998). Par ailleurs, les services à la consommation et à la production ont suivi le déplacement

des populations et des établissements industriels vers les banlieues, même si les services à la consommation continuent de se développer dans la ville centrale et même si le centre-ville de Montréal, contrairement aux autres centres-villes nord-américains, continue de jouer le rôle de centre métropolitain du tertiaire moteur (Coffey, 1998).

1.2.2 Le déclin des vieux quartiers industriels de Montréal, notamment, d'Hochelaga-Maisonneuve

Ce processus de désindustrialisation-tertiarisation n'a pas été sans effet sur les taux de chômage observés dans la ville de Montréal: 10,2 % en 1981; 14,0 % en 1986; 14,7 % en 1991; 15,0 % en 1996. Comme en 1981, 1986 et 1991, le taux de chômage qu'affiche la ville de Montréal en 1996 (15,0 %) s'avère nettement supérieur à celui relevé dans la région métropolitaine de recensement de Montréal (11,2 %), dans l'ensemble du Québec (11,8 %) et dans l'ensemble du Canada (10,1 %). (Statistique Canada, données de recensements) De plus, dans la plupart des vieux quartiers industriels qui se sont développés le long du canal Lachine et du fleuve Saint-Laurent, le taux de chômage dépasse 15 %: par exemple, en 1996, suivant la délimitation des districts électoraux, il atteint 17,4 % dans Saint-Henri, 17,3 % dans Pointe-Saint-Charles, 17,2 % dans Saint-Jacques et 18,8 % dans Sainte-Marie. Et dans deux districts du quartier Hochelaga-Maisonneuve, ce taux est encore plus élevé: 20,2 % dans Hochelaga et 21,1 % dans Maisonneuve. Dans le troisième district composant le quartier Hochelaga-Maisonneuve, soit Pierre-de-Coubertin, le taux de chômage descend à 14,9 %, mais il s'agit d'un district qui déborde largement la limite Est du quartier. (*La Presse*, 1998)

L'article que le journal *La Presse* consacre au quartier Hochelaga-Maisonneuve, à l'automne 1998, en brosse le portrait suivant:

- plus haut taux de suicide à Montréal (...);
- plus grand nombre de mères adolescentes (...);
- plus grand nombre de bébés de faible poids à la naissance (...);
- plus forte proportion de familles monoparentales (...);
- plus faible proportion de personnes propriétaires de leur logement (...);
- avant dernier quartier pour l'espérance de vie (...);

- deuxième taux de chômage (...) après Villeray/Parc-Extension (...);
- deuxième plus faible revenu moyen par ménage (...) derrière Petite-Patrie (...);
- près du tiers de la population (...) vivant de l'aide sociale;
- etc. (Roy, 1998: B7)

Le quartier Hochelaga-Maisonneuve qui se retrouve, depuis les années 1960, parmi les quartiers de pauvreté à Montréal (CSIM, 1999), présente les caractéristiques des secteurs de la ville où se concentre un important pourcentage de personnes à faibles revenus: forte proportion “de chômeurs tant masculins que féminins, de personnes peu scolarisées, de jeunes de 15-24 ans ne fréquentant pas l'école, de familles monoparentales à soutien féminin, de ménages composés de personnes seules...” (Séguin, 1998: 228-229)

Enfin, Hochelaga-Maisonneuve n'échappe pas, comme d'autres quartiers de Montréal, aux phénomènes de la désinstitutionnalisation, de la toxicomanie, de la prostitution... Les problèmes observés dans le quartier ont toutefois leur contrepartie: la vitalité du milieu communautaire dont nous soulignerons certains aspects plus loin.

1.3 L'exclusion salariale et le droit au logement

1.3.1 L'importance du logement

Dans un contexte où une portion significative de la population est exclue du marché du travail ou y fait des entrées et sorties successives, le logement prend une nouvelle importance. En effet, les personnes sans emploi qui ont encore accès à un logement, se trouvent à y passer une grande partie de leur journée: d'une part, il n'y a plus de déplacement domicile-travail et, d'autre part, le manque à gagner limite les sorties de loisir. Le logement devient alors un espace de refuge, voire un lieu de réclusion. Cependant, le logement n'est pas qu'un abri dans lequel, entre les repas et le sommeil, le temps s'écoule. En effet, le logement constitue un “lieu de personnalisation et de socialisation où l'individu marque symboliquement sa présence dans la société” (Morin, Dansereau, 1990:1). L'adresse civique ne représente pas qu'un numéro de porte, mais l'ultime positionnement, dans la cité, de l'individu qui n'a pas de place dans la structure socio-professionnelle. De plus, sans adresse, les mailles du filet social sont encore plus lâches. Se loger s'avère donc essentiel tant sur le plan physique, psychologique que social. Avoir accès à un logement adéquat constitue ainsi une condition primordiale à l'existence humaine. C'est pourquoi on parle du droit au logement.

1.3.2 Un accès difficile au logement, en particulier pour les jeunes et les femmes monoparentales d'Hochelaga-Maisonneuve

Le taux d'effort, c'est-à-dire le pourcentage du revenu consacré au logement, est un indice qui permet d'évaluer dans quelle mesure il est plus ou moins facile de bénéficier du droit au logement. Il est généralement admis, non sans questionnement (Streich, 1988), que le seuil limite du taux d'effort se situe, au Canada et au Québec, à 30 %, c'est-à-dire qu'un ménage qui dépense 30 % et plus de son revenu pour se loger éprouve des problèmes d'accessibilité financière au logement et qu'il connaît ainsi “des besoins impérieux” de logement (Morin, 1989). Or, le dernier recensement révèle qu'au Québec, en 1995, 42,6 % des ménages locataires ont atteint ou dépassé ce seuil, comparativement à 35,1 % en 1990 (FRAPRU, 1998) . Par ailleurs, il n'est pas surprenant de constater que c'est chez les jeunes de 15 à 24 ans où l'on observe la plus forte proportion (57,2 %) de locataires consacrant 30 % et plus de leur revenu au logement, puisqu'ils constituent, comme nous l'avons vu plus haut, le groupe d'âge le plus affecté par le chômage: il s'agit d'un groupe pour lequel l'accessibilité au logement s'était déjà “nettement détériorée” de 1980 à 1990 (Molgat, 1997: 46). On ne s'étonnera pas non plus que 51,5 % des familles monoparentales locataires allouent 30 % et plus de leur revenu au logement, une très grande proportion de ces familles, comme nous l'avons aussi déjà mentionné, vivant dans la pauvreté (FRAPRU, 1998). Ainsi, parmi les “clientèles” reconnues par le gouvernement québécois comme ayant “besoin d'aide pour accéder à un logement adéquat” se trouvent “les jeunes en situation difficile” et les familles monoparentales dirigées par une femme (SHQ, 1996: 16).

À Montréal, où les taux de chômage et de pauvreté sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec, le pourcentage de locataires allouant 30 % et plus de leur revenu au logement est également plus élevé que dans l'ensemble du Québec: 46,2 % contre 42,6 %, en 1995. C'est aussi parmi les jeunes de 15-24 ans où l'on remarque, à Montréal, la plus forte proportion de locataires consacrant 30 % et plus de leur revenu au logement et cette proportion est plus grande que celle observée chez les 15-24 ans dans l'ensemble du Québec: 67,3 % contre 57,2 %. La proportion des familles monoparentales locataires affichant un taux d'effort égal ou supérieur à 30% est également plus importante à Montréal que dans l'ensemble du Québec: 54,4 % contre 51,5 %.

Le portrait s'assombrit davantage dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve: la proportion des ménages locataires qui y consentent un taux d'effort égal ou supérieur à 30 % s'élève à 50,2 % en 1995, comparativement à 43,4 % en 1990 (Entraide-Logement et Comité B.A.I.L.S., 1999). Ces pourcentages sont nettement supérieurs à ceux observés dans l'ensemble de la ville et à l'échelle du Québec. C'est toujours chez les 15-24 ans qu'il y a, dans le quartier, la plus forte proportion, soit 62,5 %, de locataires consacrant 30 % et plus de leur revenu au logement, ce pourcentage étant cependant légèrement inférieur à celui relevé chez les 15-24 ans de l'ensemble de la ville, soit 67,3 %. Toutefois, le pourcentage des familles monoparentales locataires consacrant 30 % et plus de leur revenu au logement est légèrement plus élevé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve que dans l'ensemble de la ville: 55,7 % contre 54,4 % (Ibid).

1.4 Une solution alternative: le logement communautaire

1.4.1 L'habitation sociale: une réponse aux lacunes du marché

La notion d'habitation sociale “renvoie généralement à toutes les formes de logement subventionnées par l'État et destinées aux personnes qui ont des difficultés à se loger sur le marché privé” (Morin, Dansereau, 1990: 1). Les lacunes du marché privé eu égard aux besoins en logement de larges pans de la population ne datent pas de la crise du fordisme. En effet, au XIXe siècle, dans les grandes villes industrielles d'Europe, les responsables de la santé publique, les réformistes sociaux et les penseurs révolutionnaires dénonçaient les mauvaises conditions de logement du nouveau prolétariat (Morin, 1989). Au Canada, c'est au tournant du XXe siècle que les problèmes de logement des familles ouvrières sont soulevés par les mouvements réformistes et des représentants de l'Église (Choko, 1980; Coop, 1978), mais c'est au cours de la décennie qui a suivi le krach de la Bourse de New York de 1929, que la crise du logement atteint son paroxysme: le taux de chômage passe de 3 % à 23 % entre 1929 et 1933 et la production de logements qui se situe à 57 000 unités en 1929 chute à 22 000 en 1933 (Larson, 1976). L'idéologie du “laisser-faire” est alors remise en question et le gouvernement fédéral adopte, en 1935, sa première loi en matière d'habitation: le *Dominion Housing Act*. Par cette loi, l'État cherche à combattre la récession en aidant l'industrie de la construction par des prêts alloués aux acheteurs de maison. En 1938, le gouvernement fédéral fait voter une autre loi, le *National Housing Act* qui, dans les faits, obéit à la même logique économique. Ce n'est qu'en 1949 que le gouvernement fédéral instaure un programme effectif d'habitation sociale qui favorise la construction de logements publics de type HLM (habitations à

loyer modique). Il n'en demeure pas moins que le gouvernement fédéral appuiera davantage le logement privé que le logement public: de la fin des années 1940 à la fin des années 1960, les programmes du gouvernement canadien ont financé 38,4 % de tous les nouveaux logements construits durant cette période, mais seulement 4,4 % de ces logements sont des HLM (Smith, 1977).

Outre leur faible niveau d'investissement, les programmes fédéraux de logement social qui vont se succéder au cours des années 1950 et 1960 vont susciter d'autres critiques: les ensembles HLM sont trop grands et mal construits; les locataires qui y habitent n'en sont pas satisfaits, car ces ensembles représentent des ghettos dont l'image stigmatise les occupants; enfin, ces ensembles sont trop onéreux, car non seulement les déficits d'exploitation s'avèrent énormes, mais les opérations de rénovation urbaine préalables engloutissent également des sommes considérables (Hellyer, 1969). À la suite de ces critiques, la Loi nationale sur l'habitation subit, en 1973, d'importantes modifications. Les projets HLM ne constitueront plus l'unique formule de logement social. Après le secteur privé et le secteur public, un "tiers secteur" verra son développement favorisé par l'État: il s'agit du "logement communautaire" comprenant les unités propriétés de coopératives d'habitation et celles gérées par des organismes sans but lucratif (OSBL) (Morin, 1989). Le gouvernement québécois s'impliquera également dans le soutien au logement communautaire et plus particulièrement au logement coopératif, en mettant en œuvre, à compter de 1977, le programme LOGIPOP. Cependant, le gouvernement fédéral réduira son aide, à partir de 1986, et se retirera complètement du financement du logement social en 1993, ce qui obligera le gouvernement québécois à revoir son intervention. Après 1986, le gouvernement du Québec signe une entente-cadre avec le gouvernement fédéral et s'implique dans le programme de logement sans but lucratif privé (PLSBP) orienté vers les ménages démunis qui ont des besoins "impérieux" de logement. Et, en 1997, il lance le programme Accès-Logis qui vise à permettre à des coopératives d'habitation, des OSBL ou des offices municipaux d'habitation (par le biais d'un OSBL) de construire ou de réhabiliter des logements loués par des ménages à revenu modeste ou faible. (Dansereau, 1998)

1.4.2 Le logement communautaire: COOP et OSBL

L'appui du gouvernement fédéral aux coopératives d'habitation qui, tout en découlant des critiques formulées à l'égard du logement public, répondait aux pressions de citoyens soutenus par la Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC), visait à faire

participer les individus aux prises avec des problèmes de logement à la solution de ces problèmes, à éviter la concentration spatiale de ménages à faible revenu, à mieux intégrer les logements sociaux à leur environnement physique et à favoriser une certaine mixité sociale, tant à l'intérieur des bâtiments appartenant aux coopératives qu'à l'extérieur de ceux-ci (Dansereau, 1998; Morin, 1989). De plus, par les aides à la réhabilitation des logements octroyées aux coopératives d'habitation, les divers paliers de gouvernements avaient pour objectif l'amélioration des conditions d'habitation de leurs membres-locataires. Le type de coopérative d'habitation subventionné est la coopérative locative, sans but lucratif, à possession continue. Ses membres sont collectivement propriétaires d'un ou des immeubles que la coopérative possède, mais ils demeurent individuellement locataires du logement qu'ils occupent. À titre de membre, ils déboursent une part sociale qui correspond à un montant peu élevé et qu'ils retirent lorsqu'ils quittent. À titre de locataires, ils payent un loyer, pour lequel ils peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide en provenance de l'État. Le profil des locataires des coopératives d'habitation s'est sensiblement modifié au cours des années. Ainsi, une comparaison des résultats des enquêtes menées pour l'ensemble du Québec, par Christian Champagne, en 1987, et par André Poulin, en 1996, révèlent, outre le maintien d'une forte représentation (26 %) de familles monoparentales, la plupart sous la responsabilité d'une femme, les principales tendances suivantes: vieillissement de la population, augmentation du nombre de personnes seules, majoritairement des femmes, et appauvrissement des ménages (Champagne, 1988; Poulin 1997), ce qui s'explique, entre autres, par le changement des programmes gouvernementaux en 1986, lesquels sont dorénavant axés vers les ménages à faible revenu éligibles au supplément au loyer.

Quant aux OSBL d'habitation, ils peuvent toucher des populations semblables à celles des coopératives ou se concentrer sur les “clientèles” confrontées à des difficultés particulières d'accès à un logement adéquat: individus ayant des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale, jeunes marginaux, personnes victimes de violence, ménages à faible revenu avec enfants, immigrants récents, etc. Comme les bâtiments propriétés des coopératives d'habitations, les immeubles gérés par des OSBL s'intègrent mieux que les ensembles HLM à leur milieu physique et social. De plus, les OSBL ayant accès, comme les COOP, à des programmes de subvention à la réhabilitation des logements, ils ont aussi permis à leurs locataires de profiter de bonnes conditions d'habitation. Cependant, les logements OSBL se différencient principalement des logements coopératifs, par l'implication moins grande des locataires dans la gestion des bâtiments, par le mécanisme de sélection de ces locataires qui ne se trouvent pas cooptés

par leurs futurs voisins dans l'immeuble et par le fait que ces locataires vivent parfois des conditions de désaffiliation sociale plus graves. De 1989 à 1994, la Ville de Montréal, avec son programme d'acquisition de logements locatifs (PALL), a contribué de façon significative à augmenter le stock de logements acquis et réhabilités par des coopératives d'habitation et surtout (à 75 %) par des OSBL: 3000 unités en six ans (Dansereau, 1998). Le profil général des ménages occupant les logements ayant bénéficié du PALL est le suivant: près des deux tiers sont de type familial, le quart sont des familles monoparentales, plus de la moitié des chefs de ménage sont nés à l'extérieur du Canada et la majorité des ménages déclarent un revenu annuel inférieur à 20 000,00\$ (*Ibid*). À Montréal, à l'instar de la Fédération des coopératives d'habitation de l'île de Montréal (FECHIM) à laquelle adhèrent 294 COOP², il existe une Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) qui réunit un grand nombre d'OSBL d'habitation comprenant un total de près de 2000 logements en 1998 (Jetté et *al.*, 1998)³. Les locataires des logements regroupés au sein de la FOHM sont essentiellement des personnes “seules à faibles revenus, fortement marginalisées, souvent sous-scolarisées, en perte ou en manque d'autonomie, endettées, majoritairement bénéficiaires de l'aide sociale et qui, de plus, sont dans une proportion de 68% aux prises avec de multiples problématiques psychosociales” (Creamer et *al.*, 1994:6 cité par Jetté et *al.*, 1998: 25).

Au Québec, il y avait, en 1998, un total de 37 000 logements COOP et OSBL financés par le gouvernement fédéral, 1200 unités COOP et OSBL découlant du programme québécois d'achat-rénovation ainsi que 8200 logements HLM dit privés gérés par des COOP et des OSBL, pour un grand total de 46 400 logements communautaires (SHQ, 1997: 31), soit 3,7 % du parc locatif. À Montréal, on comptait, en avril 1999, 7880 logements COOP et 9369 unités OSBL pour un total de 17 249 logements communautaires⁴, soit 5 % du parc locatif.

1.4.3 Le logement communautaire dans Hochelaga-Maisonneuve et deux acteurs importants: le GRT Bâtir son quartier et la SHAPEM

². Il y a un total de 425 COOP situées sur le territoire couvert par la FECHIM.

³. Soulignons qu'en 1999, on dénombre, sur le territoire de la Ville de Montréal, plus de 9000 unités de logement gérées par des OSBL (données fournies par la Société d'habitation du Québec, avril 1999, auxquelles nous avons ajouté les logements OSBL du PALL)

⁴. Il s'agit du nombre de logements COOP et OSBL recensés par la Société d'habitation du Québec (SHQ) en avril 1999, auxquels il faut ajouter environ 3000 logements COOP et OSBL du programme PALL que les données de la SHQ ne prennent pas en compte.

On dénombre, en 1998, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, 41 coopératives d'habitation, possédant un total de 60 ensembles immobiliers et 636 logements de même que 9 OSBL d'habitation, regroupant 13 ensembles immobiliers et 259 logements. Ainsi, il y a dans le quartier 895 logements communautaires, ce qui représente le même pourcentage du parc locatif que celui observé dans l'ensemble de la ville de Montréal. Deux acteurs importants ont contribué à générer dans le quartier ces logements communautaires. Le Groupe de ressources techniques (GRT) Bâtir son quartier et la Société d'habitation populaire de l'est de Montréal (SHAPEM).

Le GRT Bâtir son quartier est né du regroupement de quatre GRT existant à Montréal depuis 1997-98, soit le Service d'aménagement populaire (SAP), les Services à l'habitation d'Hochelaga-Maisonneuve (SHHM), le Service d'aide à la rénovation de Pointe St-Charles (SARP) et la Société populaire d'habitation de Rosemont (SPHR). Le rôle du GRT consiste à appuyer les projets de COOP et OSBL d'habitation aux différentes étapes de leur développement: analyse des besoins des locataires; introduction à la formule COOP ou OSBL; constitution légale du groupe; adoption d'un règlement de régie interne; estimation des coûts de réalisation; établissement d'échéanciers des tâches à exécuter; négociation des contrats d'achats; négociation des financements auprès des différents bailleurs de fonds; administration du prêt pendant les travaux; suivi post-réalisation...(Document de présentation du GRT Bâtir son quartier, sans date).

Quant à la SHAPEM, elle a été mise sur pied en 1988. Ses activités, principalement concentrées dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, comprennent trois grands volets: les achats d'immeubles, la gestion d'immeubles et la recherche et développement. En ce qui concerne l'achat d'immeubles, la SHAPEM procède à des acquisitions prévues à court terme, dans le but d'une revente à une COOP ou à un OSBL, et à des acquisitions à long terme: elle possédait, à la fin de 1996, 142 unités à la suite de ces achats. En matière de gestion d'immeubles, la SHAPEM fait affaire avec la Ville de Montréal, les Habitations Loge-Accès et des petits propriétaires privés: 379 logements sont concernés. Enfin, dans le volet recherche et développement, on trouve diverses activités allant de l'exploration de solutions aux reprises des institutions financières et des implications dans des dynamiques de concertation à l'échelle du quartier. Par ailleurs, il importe de signaler que la principale préoccupation de la SHAPEM est passée "de la production de logements sociaux à la revitalisation urbaine du quartier Hochelaga-Maisonneuve au bénéfice de ses résidants" (Document de présentation de la SHAPEM, 19 décembre 1996).

1.5 L'insertion sociale et la revitalisation urbaine

1.5.1 L'insertion sociale par le logement

Au cours des décennies 1970-1980, le mouvement communautaire a opté, en matière de logement, pour la prise en charge par les usagers de leur milieu de vie, notamment par le biais de coopératives d'habitation et d'organismes sans but lucratif d'habitation (Bouchard, 1989a, 1993). L'objectif mis de l'avant, outre de permettre à des individus relativement démunis d'accéder à un logement décent, est aussi de leur redonner le contrôle de leur milieu de vie, voire de leur propre existence. C'est ainsi que les interventions des groupes porteurs du logement communautaire ont généralement misé sur l'autonomie des personnes et des organisations (Bouchard, 1987). L'habilitation (empowerment) individuelle et collective est donc un produit visé par ce type d'organisations, en même temps qu'il en est l'un des ingrédients constitutifs du point de vue de la santé organisationnelle (Bouchard et Gagnon, 1998). En particulier, dans les ensembles gérés par les résidants, l'habilitation est la condition même de la vitalité et du succès de l'organisation.

Les COOP et les OSBL contribuent ainsi à offrir, à un prix accessible, un logement adéquat à des individus qui ont de moins en moins les moyens de se loger convenablement sur le marché privé et qui se butent à l'insuffisance de l'offre HLM. L'habitation communautaire fournit ainsi à ces personnes, outre un toit, un espace d'intimité, de sécurité et de personnalisation, bref, un "espace transitionnel" (Winnicot, 1975, cité par Parazelli, 1995 et 1996) permettant la construction d'un sujet différencié, d'une identité singularisée, préalable à tout rapport à l'autre et donc à tout processus d'insertion sociale.

L'habitation communautaire permet aussi, à des individus coupés d'un certain nombre de liens avec la société globale, notamment d'un lien d'emploi, de développer, par le biais des rapports de voisinage, des "liens faibles" (Granovetter, 1982 cité par Morin et Rochefort, 1998), c'est-à-dire des relations sociales qui peuvent se cantonner au "bonjour, bonsoir", mais qui impliquent néanmoins une reconnaissance de l'autre et une reconnaissance par l'autre, renforçant alors le sentiment de sécurité et d'appartenance et représentant également un potentiel d'entraide. Ces liens plutôt superficiels, tissés avec les individus qui nous deviennent "familiers" parce qu'on les croise fréquemment et qu'ils

habitent à proximité, sont souvent, néanmoins, significatifs: ils consolident la conscience d'être chez soi et constituent des ponts entre différents réseaux sociaux (Henning et Lieberg, 1996). Par ailleurs, la gestion participative encouragée par les COOP peut aussi contribuer à renforcer ces liens sociaux (Dansereau, 1998).

L'habitation communautaire favorise également, chez plusieurs individus, l'accès à des services communautaires offerts à l'échelle du quartier: dans le cas des logements OSBL, cela peut être le fait d'une collaboration entre l'OSBL gestionnaire de l'immeuble et des organismes communautaires dans le cadre, notamment, de projets "de logement social avec support communautaire" (Jetté et *al.*, 1998); dans le cas des logements COOP, cela peut s'expliquer par une implication dans la gestion collective du logement qui conduit à une plus grande ouverture aux organismes communautaires du milieu (Dansereau, 1998). Ainsi, pour les individus marginalisés, le logement, et en particulier le logement communautaire, constitue une pièce maîtresse d'un processus d'insertion sociale. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes et les femmes "cheffes" de familles monoparentales dont les conditions de logement, comme nous l'avons déjà mentionné, sont particulièrement difficiles et qui composent une portion significative des locataires des logements OSBL, pour les premiers, et des logements COOP, pour les autres.

1.5.2 L'insertion sociale par l'emploi

Comme nous l'avons déjà évoqué, la question de l'exclusion sociale renvoie grandement, dans le contexte actuel, à celle de l'exclusion de la société salariale. Dans cette perspective, l'insertion sociale concerne plus particulièrement l'accès au marché du travail. On parle alors souvent en terme d'employabilité (Morin, Latendresse et Parazelli, 1994) que l'on peut définir comme l'ensemble des facteurs qui concourent à favoriser l'accessibilité des individus au marché de travail (Fontan, 1991). Ces facteurs relèvent, d'une part, des individus eux-mêmes (âge, sexe, formation, information, etc.) et, d'autre part, du marché du travail (types d'entreprises existantes, besoins en main-d'oeuvre, compétences requises, etc.), ce qui renvoie à deux approches d'intervention: l'une centrée sur la qualification individuelle, l'autre sur la création d'emplois (Fontan et Shragge, 1994). Toutefois, lorsqu'on parle de mesures d'employabilité, on ne fait souvent référence qu'à des dispositifs qui portent plutôt sur la demande (les individus) que sur l'offre (les entreprises). On parle même de mesures de préemployabilité en désignant les actions qui concernent les habiletés de base pour travailler (équilibre mental, estime de soi, respect d'horaires, compréhension de consignes, capacité de lire, etc.).

L'accès au marché du travail repose donc sur un ensemble de facteurs, lesquels constituent les points de repère d'un cheminement vers l'emploi, ce qui nous amène à la notion de "parcours d'insertion". Le parcours d'insertion peut être défini "comme l'itinéraire particulier que veut et doit suivre un individu sans emploi pour accéder à un travail et le conserver" (Rodriguez, 1996: 8). Cela implique pour les individus concernés que:

- les besoins de la personne soient pris en compte (...)
- l'individu (...) peut et doit avoir accès aux mesures, programmes, ressources et services nécessaires à la réussite de son insertion;
- l'individu doit également pouvoir bénéficier d'un accompagnement constant et personnalisé tout au long de sa démarche;
- ultimement, la réussite du parcours d'un individu se mesure sur le plan social par la réappropriation de sa citoyenneté et sur le plan économique, par un retour aux études ou en emploi (*Ibid*: 9).

Pour les intervenants, le parcours d'insertion nécessite quatre volets d'action:

- l'identification et l'accueil des personnes visées, l'évaluation des besoins, l'établissement des itinéraires individuels, l'accompagnement et le suivi;
- l'organisation, le renforcement et la diversification de l'offre d'insertion pour permettre la mise en œuvre d'itinéraires personnalisés;
- une intervention sur l'offre d'emplois pour créer les conditions d'une sortie vers l'emploi;
- la concertation et la coordination entre les différentes ressources (*Ibid*)

En matière de parcours d'insertion, il n'est guère surprenant que le Livre vert sur la réforme de la sécurité du revenu (Québec, 1996) cible prioritairement les jeunes de 18 à 24 ans et les familles monoparentales. Nous avons vu plus haut qu'ils sont particulièrement touchés par les problèmes de chômage et de pauvreté.

1.5.3 Pour une approche transversale de l'insertion

Dans un texte portant sur le parcours d'insertion, Fontan et Shragge (1996:18) en appellent à la "transversalité de l'intervention qui touche autant les dimensions sociale,

professionnelle, politique et culturelle de l'insertion". Bernard Eme (1994: 162) signale également que "les mesures d'insertion renvoient au paradigme de la transversalité et de la globalité". Étant donné que les populations marginalisées sur le plan socio-économique sont celles qui éprouvent des difficultés particulières d'accès au logement, étant donné, de plus, que l'occupation d'un logement adéquat constitue un élément essentiel d'un processus d'insertion sociale et étant donné, enfin, que sur les plans du logement et de l'emploi, les jeunes et les femmes monoparentales constituent des catégories sociales particulièrement vulnérables, il nous semble opportun d'intégrer la dimension résidentielle dans l'intervention en matière de parcours d'insertion⁵. Et comme le premier volet de l'action des intervenants consiste à identifier les personnes visées, il nous apparaît tout à fait indiqué, dans le cadre d'une démarche proactive d'insertion sur le marché du travail, de tenter de joindre des personnes, exclues de la société salariale, qui se trouvent concentrées dans l'habitation sociale, dont le logement communautaire.

Il existe, aux États-Unis un programme dit d'"autosuffisance" qui cherche à associer la question du logement social à celle de l'emploi. Ce programme consiste à

promouvoir le développement de stratégies locales permettant de mieux coordonner l'aide au logement avec les ressources publiques et privées disponibles dans la communauté, dans le but de faire en sorte que les familles éligibles et sélectionnées pour bénéficier de ce programme atteignent une forme acceptable d'autosuffisance sociale et économique (Roy, 1994:3).

L'autosuffisance signifie ici la capacité d'un individu à gagner un revenu d'emploi et à se sortir ainsi de la dépendance à l'égard de l'aide gouvernementale. Ce programme vise donc l'insertion sur le marché du travail de bénéficiaires de logements sociaux. La personne qui, sur une base volontaire, s'inscrit dans ce programme s'engage à suivre un parcours d'insertion en emploi proposé par les organismes participants, ces derniers fournissant, en retour, les services nécessaires: garderie, transport, formation, conseil, encadrement... Ainsi, l'organisme de logement social doit travailler en collaboration avec les organismes de la communauté afin d'identifier les besoins des individus volontaires et les services à leur offrir.

⁵ En effet, l'accent mis sur l'insertion au travail comme instrument de socialisation peut entraîner la déconsidération de toute autre forme d'activité non marchande porteuse d'insertion sociale ou de vitalité pour les communautés (ICEA, 1999, p. 12).

L'évaluation du projet expérimental appelé "Project Self Sufficiency" démarré en 1984 et qui était encore en cours en 1994, fait ressortir "le rôle essentiel de levier que constitue l'aide au logement pour un ménage sélectionné, sur le plan de la sécurité financière, permettant ainsi à un ménage de concentrer ses énergies sur sa réinsertion sociale" et révèle que "la très grande majorité des participants au programme étaient des familles monoparentales" (*Ibid*: 6). De plus, après cinq années d'application, 42 % des 10 000 ménages participants avaient obtenu un emploi à plein temps ou étaient inscrits à des cours pour une période de 2 à 4 ans. Le programme d'autosuffisance suscite néanmoins des interrogations, en ce qui a trait, notamment, à la menace qu'il constitue par rapport à l'aide permanente au logement pour les plus démunis. Le droit à un logement adéquat ne peut pas être conditionnel à l'accès au marché du travail: "tout programme d'autosuffisance (..) ne viendra pas pour autant permettre à ses participants de retourner sur le marché du travail si le contexte économique local ne le permet pas" (*Ibid*: 14). Pour certains ménages s'impose alors, soit à cause de la pénurie d'emplois, soit à cause de problèmes personnels, "la nécessité du maintien de l'approche traditionnelle d'aide au logement" (*Ibid*).

Cette expérience américaine concerne surtout le logement public de type HLM. Ses principaux enseignements nous semblent cependant pertinents pour le logement communautaire: ce dernier peut constituer un tremplin pour l'insertion en emploi; pour favoriser cette insertion en emploi, les organismes responsables de ce type de logement doivent s'associer à d'autres organismes qui interviennent sur les divers aspects du processus d'insertion; les femmes responsables de familles monoparentales seraient intéressées à s'engager dans un parcours d'insertion. Les réserves émises à l'égard de cette expérience doivent aussi être prises en compte: il faut respecter à la fois le caractère volontaire de la participation des individus à un parcours d'insertion et le principe du droit au logement qui sous-tend l'occupation d'un logement communautaire.

1.5.4 Pour une démarche globale de revitalisation du quartier Hochelaga-Maisonneuve intégrant une approche transversale de l'insertion sociale

Le quartier Hochelaga-Maisonneuve fait l'objet de plusieurs interventions sectorielles qui visent sa revitalisation: des actions orientées vers l'amélioration des conditions de vie de la population, dans l'optique du programme municipal "quartiers en santé", auxquelles participe le Conseil pour le développement local et communautaire Hochelaga-Maisonneuve, lequel regroupe 38 organismes communautaires; des actions en matière

d'emploi menées par la Corporation de développement de l'Est (CDEST), le Centre local d'emploi (CLE), des entreprises d'insertion et des organismes oeuvrant dans le domaine de l'employabilité; des actions sur le plan résidentiel, conduites notamment dans le cadre du programme Montréal-Québec de revitalisation des quartiers centraux relevant du Service de l'Habitation de la Ville, et qui impliquent, entre autres, le Collectif en aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve, le GRT Bâtir son quartier et la SHAPEM. La plupart des organismes engagés dans ces actions, dont la SHAPEM et le GRT Bâtir son quartier, se font les promoteurs d'«une approche globale de revitalisation urbaine»(SHAPEM, 1997: 21).

Une intervention en matière d'insertion en emploi qui ciblerait les occupants sans occupation stable (SOS) des logements COOP et OSBL du quartier s'inscrirait à la fois dans une approche transversale de l'insertion sociale et dans une démarche globale de revitalisation urbaine. Pareille intervention nous semble justifiée pour les raisons suivantes:

- les locataires de logements communautaires sont en grande partie des personnes SOS et ils peuvent être plus facilement rejoints par l'entremise de leur COOP ou de leur OSBL;
- le fait d'habiter un logement communautaire constitue pour les résidents SOS, une étape dans un processus d'insertion sociale;
- les occupants SOS de logements communautaires seraient satisfaits de leurs conditions d'habitation, auraient développé des relations de voisinage, utiliseraient les services communautaires du quartier et seraient ainsi particulièrement attachés à leur logement, à leur voisinage et à leur quartier;
- en conséquence, si leurs revenus augmentaient grâce à une insertion en emploi, la probabilité que ces résidents demeurent dans le quartier et contribuent ainsi à son enrichissement serait élevée;
- ainsi, le parc de logements communautaires du quartier ne reproduirait plus la pauvreté, mais constituerait un levier de développement socio-économique.

1.6 Les objectifs de la recherche

L'objectif général de la présente recherche consiste à alimenter une réflexion visant l'élaboration d'un parcours intégré d'insertion socio-économique ciblant et impliquant des occupants SOS des logements communautaires du quartier, plus particulièrement des jeunes et des femmes monoparentales, parcours qui s'inscrirait dans une approche globale

de revitalisation du quartier Hochelaga-Maisonneuve. L'hypothèse à vérifier est la suivante:

les occupants sans occupation stable (SOS) de logements COOP et OSBL localisés dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, et particulièrement les jeunes et les femmes cheffes de familles monoparentales, présentent un potentiel en matière d'insertion en emploi, de stabilité résidentielle et de revitalisation du quartier.

Déoulant de cet objectif général et de cette hypothèse de départ, les objectifs spécifiques de cette recherche sont les suivants:

- connaître l'histoire résidentielle des occupants du parc de logements communautaires du quartier Hochelaga-Maisonneuve de même que leurs pratiques, leurs représentations et leurs intentions, eu égard au logement, au voisinage et au quartier ;
- retracer l'itinéraire de formation de ces occupants et dégager leurs projets en la matière;
- saisir les principales étapes de la trajectoire professionnelle de ces occupants et faire ressortir des éléments de perspective;
- faire la synthèse des besoins, des atouts et des projets de ces résidants sur les plans du logement, de la formation et de l'emploi en relation avec la dimension territoriale de l'insertion sociale;
- faire ressortir les spécificités des jeunes et des femmes responsables de familles monoparentales sans occupation stable en fonction de ces trois volets: logement, formation, emploi.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons mené une enquête auprès d'occupants de logements communautaires dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

CHAPITRE 2

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE ET LE PROFIL DES RÉPONDANTS

L'enquête visait à connaître le vécu et les représentations d'occupants de logements communautaires dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve sur les plans de l'habitation, de la formation et de l'emploi, afin de dégager des pistes d'intervention en matière de parcours d'insertion et de revitalisation urbaine. Nous avons rejoint 112 individus répartis en quatre groupes: des jeunes sans occupation stable (SOS); des femmes monoparentales SOS; d'autres SOS; et des occupants avec occupation stable (AOS). Nous présentons, dans ce chapitre, la stratégie d'enquête, le plan d'échantillonnage et le profil des répondants.

2.1 La stratégie d'enquête

Afin de répondre aux objectifs de la recherche, nous avons eu recours à l'enquête par questionnaire. Ce dernier fut élaboré par l'équipe de chercheurs en collaboration avec des représentants de la SHAPEM et du GRT Bâtir son quartier, ainsi qu'avec des intervenants d'autres organismes du quartier, soit la Corporation de développement de l'Est (CDEST), le Centre local d'emploi (CLE) Hochelaga-Maisonneuve et le Conseil de développement local et communautaire de Hochelaga-Maisonneuve.

Pour concevoir la première version du questionnaire qui a été soumise à la discussion, nous nous sommes inspirés de plusieurs questionnaires abordant certaines dimensions de notre recherche. Il s'agit notamment des questionnaires élaborés par:

- Paul Bodson, Paul-Martel Roy et de Pierre-Yves Crémieux, professeurs au département d'études urbaines et touristiques et au département des sciences économiques de l'UQAM (formation et emploi);
- Réjean Mathieu et Yves Vaillancourt, professeurs au département de travail de social de l'UQAM (logements OSBL avec support communautaire);
- Marie Bouchard, professeur au département des sciences administratives de l'UQAM (coopératives d'habitation);
- Francine Dansereau, professeure à INRS-Urbanisation (perception du quartier);
- Damaris Rose et Johanne Charbonneau, professeures à INRS-Urbanisation, en collaboration avec Brian Ray, professeur au département de géographie de

l'Université McGill (réseaux sociaux des femmes immigrantes de la région de Montréal).

L'originalité de notre questionnaire réside, d'une part, dans le fait qu'il nous permet de couvrir différents aspects de l'insertion reliés les uns aux autres, à savoir l'habitation, la formation et emploi, et, d'autre part, dans la prise en compte de la dimension territoriale de l'insertion en lien avec revitalisation du quartier.

Le questionnaire est composé d'une centaine de questions, principalement des questions fermées, mais aussi quelques questions ouvertes qui permettent aux répondants de s'exprimer plus librement sur des sujets complexes, notamment la perception du quartier. On retrouve des questions concernant:

- le logement, l'immeuble, le voisinage et le quartier ;
- le degré de scolarité, les formations complémentaires, les compétences linguistiques et la garde des enfants;
- les emplois occupés et les démarches relatives au marché du travail;
- la mobilité spatiale ainsi que l'avenir résidentiel et occupationnel des répondants.

L'ensemble des données recueillies fut traité à l'aide du logiciel SPSS avec lequel nous avons produit des tableaux de fréquence et des tableaux croisés.

Afin de recruter les répondants résidant dans des logements COOP ou OSBL, l'équipe de recherche a travaillé en étroite collaboration avec les organismes partenaires et a aussi été aidée par la Fédération des Coopératives d'habitation de l'île de Montréal (FECHIM)⁶. Il importe de signaler que le caractère confidentiel des renseignements recueillis a été soigneusement respecté.

Dans le cas des logements COOP, nous avons obtenu les coordonnées des membres correspondant aux profils recherchés, soit par des intervenantes du GRT, soit par des présidents et présidentes de COOP, soit par l'entremise de la FECHIM. Au total, une trentaine de COOP furent contactées et 53 résidents de douze COOP ont rempli le questionnaire. Notons que les logements COOP se situent dans de petits immeubles et qu'ils comptent 4 1/2 pièces et plus.

⁶ Nous tenons ici à remercier Madame Francine St-Cyr de la FECHIM.

En ce qui concerne les locataires de la SHAPEM, des listes de noms nous ont été fournies par son directeur. À l'occasion, les enquêteurs ont aussi recruté des répondants en faisant du porte-à-porte. Des locataires de 12 ensembles immobiliers gérés par la SHAPEM ont répondu au questionnaire. Soulignons que la majorité des unités gérée par la SHAPEM sont des chambres ou studios (358 sur 432). Ajoutons également qu'un segment du parc de logements de la SHAPEM répond aux besoins des clientèles d'organismes qui sont parties prenantes de la réorganisation des services sociaux au Québec (Bureau consultation jeunesse, Centre de services Sida-secours du Québec, etc.) et d'organismes impliqués dans des démarches de parcours d'insertion (Chic Resto-Pop, Boulot vert, Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve, etc.).

Nous avons documenté 32 cas où nous fûmes incapables de joindre les personnes:

- soient elles avaient déménagé, la mobilité étant relativement élevée au sein de la population à l'étude (nous y reviendrons plus loin dans le chapitre 3);
- soient elles invoquaient le manque de temps, la maladie ou le manque d'intérêt.

D'autre part, dans 6 cas, nous n'avons pu faire compléter le questionnaire par les personnes contactées parce que les quotas étaient atteints dans leur groupe cible, soit celui des gens en emploi, aux études à temps plein ou à la retraite (AOS).

Les deux enquêteurs ont rencontré les personnes à leur domicile afin de remplir le questionnaire. Il est arrivé que le ou la conjointe ou plus souvent les enfants soient présents, mais ce n'est que très exceptionnellement que leur présence a interféré dans le déroulement de l'entretien. Signalons qu'un outil méthodologique permettait de consigner différentes informations sur la présence d'autres personnes au moment de l'entrevue, le cas échéant sur leur influence, mais aussi sur le niveau général de coopération de la personne interviewée, sur les questions ou thèmes qui ont posé problème, sur le déroulement de l'entrevue en général. Bref, tous ces commentaires ont permis de mieux saisir la dynamique de l'entrevue et de prendre note des facteurs pouvant influencer la lecture des résultats.

La très grande majorité des gens étaient coopératifs et très souvent intéressés. À l'occasion, les questions concernant l'insertion sur le marché du travail ou les périodes de forte mobilité résidentielle ont soulevé des souvenirs douloureux liés à des épisodes de vie mouvementée. Certains commentaires consignés par les enquêteurs témoignent des

difficultés auxquelles sont confrontées les personnes rencontrées : état dépressif, manque de confiance en-soi, violence, passé carcéral, exil politique, etc. On a aussi noté, dans certains cas, une très grande implication formelle (ex. membre fondateur de la COOP) ou informelle (ex. "pilier" d'une maison de chambres) au niveau de l'immeuble ou du quartier.

La rencontre durait environ une heure. Les rencontres ont eu lieu entre les mois de juin et d'octobre 1998. Un montant de 15 \$ était alors remis aux interviewés en guise de compensation pour le temps qu'ils nous consacraient.

Enfin, mentionnons que l'administration du questionnaire s'insère dans le cadre d'une recherche-action visant à supporter les personnes dans leurs démarches d'insertion. Dans cet esprit, les personnes qui le souhaitaient pouvaient nous signaler leur désir d'être contactées par un organisme communautaire du quartier afin de se voir offrir une aide au niveau

- de la recherche d'emploi;
- du démarrage d'entreprise;
- d'une amélioration de la connaissance du français;
- de leur formation générale;
- de problèmes de santé;
- d'autres problèmes personnels.

Une attention spéciale fut accordée afin de mettre en relief le caractère distinct et facultatif de cette démarche. En remplissant un formulaire distinct du questionnaire, le répondant autorisait l'équipe de recherche à transmettre à un organisme communautaire pertinent les renseignements qui se trouvaient sur ce formulaire et uniquement sur celui-ci. Il était entendu que les renseignements recueillis par le biais du questionnaire étaient traités confidentiellement et ne servaient qu'aux fins de cette recherche. En ce sens, aucun renseignement autre que ceux inscrits sur le formulaire distinct du questionnaire n'a été transmis aux organismes. La compilation des données recueillies sur ce formulaire est présentée en annexe.

2.2 Le plan d'échantillonnage

Nous avons construit un échantillon intentionnel basé sur les stratégies d'action des organismes partenaires qui jugeaient prioritaire l'intervention auprès des jeunes de 35 ans et moins et des femmes responsables de familles monoparentales. Il s'agit également de populations qui correspondent à des groupes cibles pour Emploi-Québec. Nous avons montré au chapitre 1 que ces deux groupes sont particulièrement frappés par le chômage et la pauvreté. En ce qui concerne les jeunes, nous ne nous sommes pas limités aux 25 ans et moins et avons pris en considération les 35 ans et moins parce que, d'une part, l'entrée dans la vie adulte s'échelonne, pour une portion de plus en plus élevée d'individus, jusqu'à 35 ans (Galland, 1991), et, d'autre part, nous craignons de ne pas pouvoir trouver, dans les logements COOP et OSBL, un nombre suffisant d'individus âgés de 25 ans et moins.

Notre échantillon n'est pas représentatif, dans l'acceptation stricte de ce terme, de l'ensemble des occupants des logements communautaires du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Tous les individus de la population habitant des logements COOP et OSBL du quartier n'avaient pas la même probabilité d'être sélectionnés comme répondants. En effet, nous avons cherché à rejoindre quatre groupes de répondants à l'intérieur desquels, cependant, chaque personne fut choisie au hasard. Deux grands groupes ont d'abord été distingués:

- les personnes sans occupation stable (SOS);
- les personnes avec une occupation stable (AOS).

Les personnes sans occupation stable (SOS) ont été définies de la façon suivante:

- elles n'avaient pas d'emploi stable ou n'étaient pas aux études à plein temps au moment de l'entrevue;
- elles occupaient un travail précaire ou étaient bénéficiaires de l'aide sociale ou de l'assurance-emploi.

Les personnes avec une occupation stable (AOS) répondaient aux critères suivants:

- elles occupaient un emploi stable ou vivaient avec un(e) conjoint(e) qui occupait un emploi stable;
- ou elles étaient aux études à temps plein, à la retraite ou vivaient avec un ou une conjoint(e) à la retraite.

À l'intérieur du groupe des personnes SOS, nous avons distingué:

- les jeunes de 35 ans et moins;
- les femmes responsables de familles monoparentales ayant à charge un ou des enfants de 16 ans et moins;

- et les autres SOS, c'est-à-dire ceux et celles qui n'appartiennent pas aux deux groupes précédents;

Quant au groupe de personnes AOS, il n'a pas été décomposé en sous-groupes. Il est formé d'une diversité d'individus choisis aléatoirement.

La recherche portant plus spécifiquement sur les jeunes et les femmes monoparentales, les personnes sans occupation stable (SOS) de la catégorie “autres” et les personnes avec une occupation stable (AOS) constituent des groupes-témoins qui nous permettront de vérifier si les jeunes et les femmes monoparentales occupant des logements communautaires se démarquent des autres occupants de ce type de logement.

Un quota de 30 personnes par groupe avait été visé afin d'obtenir un nombre suffisant d'observations pour chacun des quatre groupes. Nous avons en fait interviewé entre 25 et 31 personnes dans chacun des quatre groupes (tableau 2.1).

Tableau 2.1: Répartition des répondants

Sans occupation stable		
Jeunes 35 ans et moins	Femmes monoparentales (enfant de moins de 16 ans)	Autres (adultes plus de 35 ans)
3 COOP 26 SHAPEM 29	20 COOP 5 SHAPEM 25	10 COOP 17 SHAPEM 27
Avec occupation stable		
19 COOP 12 SHAPEM 31		
GRAND TOTAL		
52 COOP 60 SHAPEM 112		

2.3 Profil des répondants

Le profil des répondants est lié à notre échantillonnage par quotas. Il importe toutefois d'examiner de près quelques données sur l'âge, le sexe et l'appartenance à une minorité visible de ces répondants de même que sur le mode de gestion du logement occupé.

Eu égard à ce dernier aspect, nous avons interviewé sensiblement le même nombre de résidants dans des logements COOP (52) et SHAPEM (60). On remarque cependant qu'au sein des différents groupes de répondants, la distribution varie fortement. Ceci s'explique en grande partie par les profils de clientèles passablement distincts entre la SHAPEM et les COOP, lesquels sont en lien avec le type de logement, chambre studio, 3 1/2 pièces, 4 1/2, 5 1/2... (tableau 2.2):

- ainsi, on a beaucoup plus de chance de retrouver des jeunes de 35 ans et moins dans les chambres et les studios de la SHAPEM;
- à l'inverse, les familles monoparentales habitent plutôt dans des logements de 4 1/2 pièces et plus appartenant à des COOP.

- quant aux répondants avec une occupation stable (AOS), ils sont répartis plus uniformément dans le parc de logement, quoique peu nombreux dans les chambres et studios;
- enfin, les “autres” sans occupation stable (SOS) sont passablement nombreux à demeurer dans des chambres et des studios de la SHAPEM, quoique de manière moins marquée que les jeunes.

Tableau 2.2: Dimension du logement et organisme gestionnaire selon la catégorie de répondants

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
chambre, 1-2 1/2						
COOP	nil	nil	nil	nil	nil	nil
SHAPEM	21 72 %		16 59 %	37 46 %	4 13 %	41 37 %
3-3 1/2 pièces						
COOP	2 7 %	nil	6 22 %	8 10 %	7 23 %	15 13 %
SHAPEM	2 7 %	nil	1 4 %	3 4 %	3 10 %	6 5 %
4-4 1/2 pièces						
COOP	nil	10 40 %	2 7,5 %	12 15 %	6 19 %	18 16 %
SHAPEM	2 7 %	4 16 %	nil	6 7 %	2 2 %	8 7 %
5 pièces et plus						
COOP	1 3,5 %	10 40 %	2 7,5 %	13 16 %	6 19 %	19 17 %
SHAPEM	1 3,5 %	1 4 %	nil	2 2 %	3 10 %	5 5 %
TOTAL	29 100 %	25 100 %	27 100 %	81 100 %	31 100 %	112 100 %

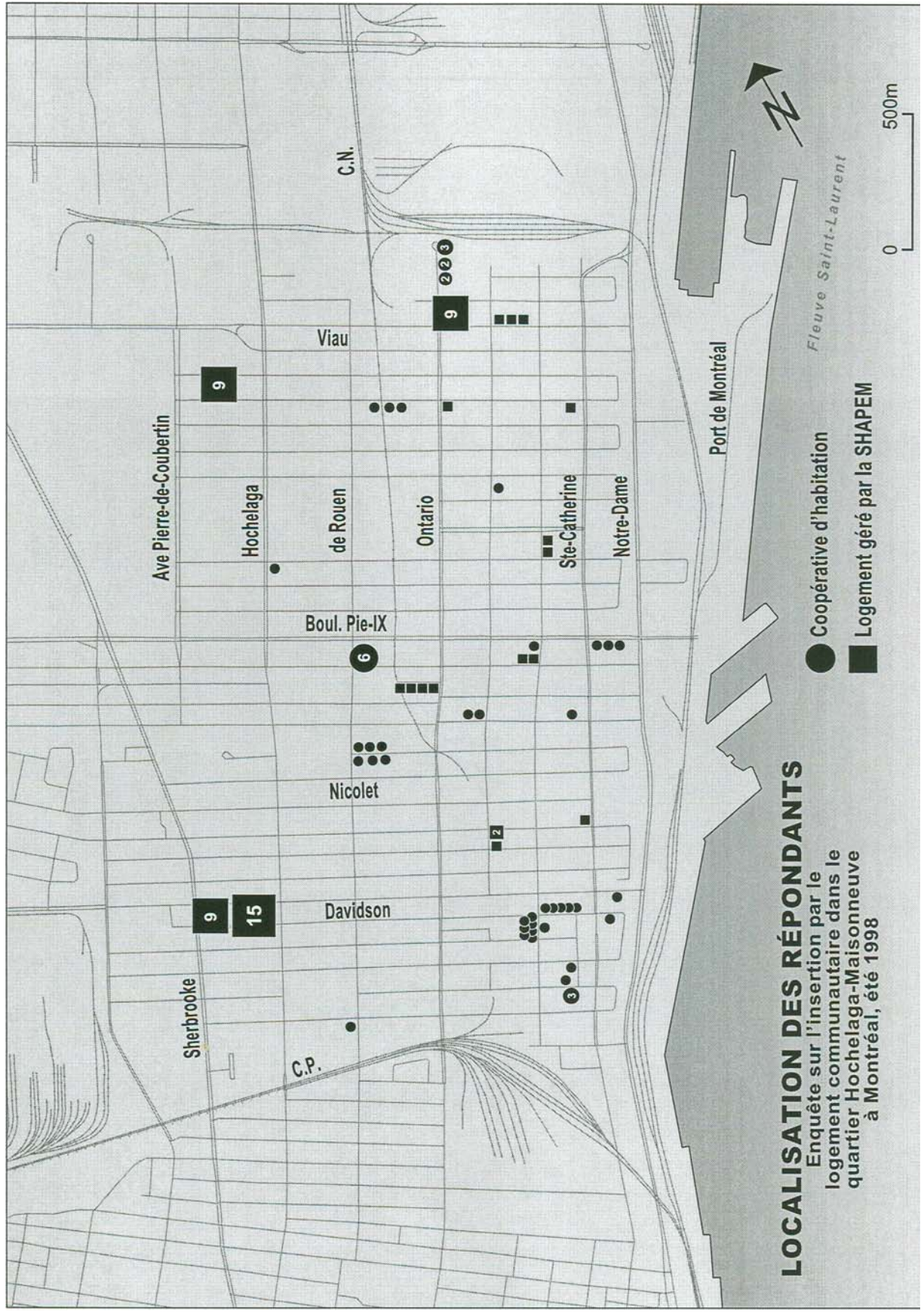
Les personnes rencontrées résidaient aux quatre coins du quartier Hochelaga-Maisonneuve, dans des environnements diversifiés sur les plans physique et social de

même qu'en ce qui concerne le type de logement (voir carte). La répartition des répondants en fonction de ce dernier aspect s'établit comme suit:

- une quinzaine (14 %), dans des duplex ou triplex;
- 36 (32 %), dans des multiplex de 4 à 6 logements;
- une trentaine (27 %), dans des petits immeubles de plus de 6 logements et de moins de 4 étages;
- 31 (28 %), dans des immeubles de 4 étages et plus.

L'environnement au sud de la rue Ontario est passablement dégradé notamment dans la partie ouest du quartier. On retrouve dans ce secteur une concentration de COOP et nous verrons dans le prochain chapitre que les femmes responsables de familles monoparentales qui y résident sont préoccupées pas des questions de sécurité et de qualité de l'environnement.

Les logements de la SHAPEM où résidaient nos répondants sont principalement des chambres et des studios. Ils sont localisés dans des secteurs du quartier où l'environnement est moins problématique: le district Maisonneuve et, au nord de la rue Hochelaga, des zones résidentielles peu denses ou des secteurs très dynamiques en terme de vie communautaire.



En ce qui a trait à l'âge des répondants (tableau 2.3), il importe de souligner que:

- sur les 112 personnes rencontrées, seulement 13 étaient âgées de 25 ans ou moins;
- parmi ces 13 personnes, une seule avait une occupation stable;
- les autres personnes de 25 ans et moins se distribuent également chez les personnes sans occupation stable entre les jeunes (6) et les femmes responsables de familles monoparentales (6);
- la moitié des femmes responsables de familles monoparentales ayant au moins un enfant de 16 ans ou moins à charge ont 35 ans ou moins ;
- les deux tiers des autres sans occupation stable sont âgés de 36 à 45 ans et le tiers, de plus de 45 ans;
- près des trois quarts des personnes avec occupation stable ont plus de 35 ans et bien que nous n'ayons pas exclu les retraités, seuls deux répondants AOS sont âgés de 65 ans et plus;

Tableau 2.3: Âge des répondants

	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes	monop.	autres	total		
25 ans et moins	6 20,7 %	6 24 %	nil	12 14,81 %	1 3,23 %	13 11,61 %
26-35 ans	23 79,3 %	7 28 %	nil	29 35,80 %	6 19,35 %	35 31,25 %
36-45ans	nil	10 40 %	17 63 %	28 34,57 %	11 35,48 %	39 34,82 %
46-65 ans	nil	2 8 %	10 37 %	12 14,81 %	11 35,48 %	23 20,54 %
65 ans et plus	nil	nil	nil	nil	2 6,45 %	2 1,79 %
Total	29 100 %	25 100 %	27 100 %	81 100 %	31 100 %	112 100 %

Nous avons rencontré un nombre sensiblement équivalent d'hommes (55) et de femmes (57). Cependant, cette distribution n'est pas égale au sein des différents sous-groupes :

- ainsi , nous n'avons interviewé que des femmes responsables de familles monoparentales;

- parmi les jeunes répondants SOS, il n'y a que 4 femmes contre 25 hommes: ainsi, dans l'interprétation des résultats, il faudra garder en tête que les jeunes sont très majoritairement des jeunes hommes;
- chez les autres SOS, il y a 11 femmes pour 16 hommes;
- enfin, chez les AOS, nous avons rejoint 17 femmes et 14 hommes.

Seules 8 personnes ayant participé à cette enquête appartiennent à une minorité visible: de ce nombre 5 sont des jeunes sans emploi stable.

Enfin, nous remarquons une certaine diversité chez nos répondants avec une occupation stable (AOS):

- près du quart (23 %) ont 35 ans et moins;
- il y a 55 % de femmes et 45 % d'hommes;
- 29 % vivent en couple et 35,5 % ont des enfants qui vivent avec eux de façon régulière.

CHAPITRE 3

L'ATTACHEMENT AU LOGEMENT ET AU QUARTIER:

UN FACTEUR IMPORTANT?

Dans ce chapitre, nous tenterons d'évaluer dans quelle mesure les résidents des logements COOP et OSBL sont attachés à leur quartier. Nous aborderons d'abord la durée de résidence dans le logement en la mettant en lien avec le fait que les répondants aient ou non passé leur enfance ou leur adolescence dans le quartier et avec leur projet de quitter ou non leur logement dans un an. Puis, nous traiterons du degré de satisfaction des répondants à l'égard de leur logement, de leur immeuble et des environs immédiats de ce dernier. Nous nous pencherons ensuite sur l'image que les répondants se font du quartier dans lequel ils habitent et sur leur fréquentation des équipements et services qui s'y trouvent. Enfin, nous nous intéresserons aux liens de voisinage, d'amitié et de parenté que les répondants ont tissés dans le quartier et à leur implication dans des organismes communautaires.

3.1 Durée de résidence

Les répondants occupent depuis peu de temps leur logement. En effet, 62% y résident depuis seulement un an et moins (tableau 3.1). Les divers groupes présentent toutefois des différences significatives, la proportion des personnes interrogées habitant dans leur logement depuis 1 an et moins se situant à:

- 48 % chez les personnes avec occupation stable (AOS)
- 67 % chez l'ensemble des répondants sans occupation stable (SOS);
- 52 % chez les femmes monoparentales SOS;
- 79 % chez les jeunes SOS, ces derniers apparaissant ainsi particulièrement mobiles.

Tableau 3.1: Durée de résidence dans le logement

Durée	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	Jeunes	Monoparentales	Autres	Total		
Moins de 1 an	18 62 %	8 32 %	8 29,6 %	34 41,98 %	6 19,35 %	40 35,71 %
1 an	5 17,2 %	5 20 %	10 37 %	20 24,69 %	9 29,03 %	29 25,89 %
2 à 4 ans	4 13,8 %	6 24 %	7 25,90%	17 20,99%	10 32,26 %	27 24,11%
5 à 9ans	1 3,4 %	6 24 %	1 3,7 %	8 9,88 %	2 6,45 %	10 8,93 %
10 ans et plus	1 3,4 %		1 3,7 %	2 2,47%	4 12,90 %	6 5,36 %
TOTAL	29 100 %	25 100 %	27 100 %	81 100 %	31 100 %	112 100 %

N= nombre total de réponses valides. Ce nombre peut varier légèrement d’une question à l’autre si l’on tient compte des “ne s’applique pas” ou des “sans réponse”. Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides.

En relation avec ce constat de grande mobilité résidentielle, il importe de souligner que seulement 25 % des répondants ont vécu leur enfance dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve et 28,6 %, leur adolescence dans le quartier (tableau 3.2). Encore ici, on observe des différences significatives entre groupes, différences que l'on peut mettre en relation avec les écarts dans la durée de résidence qui viennent d’être soulignés:

- ce sont les personnes AOS, dont plus de la moitié (53,2 %) occupent leur logement depuis 2 ans et plus, qui présentent les taux les plus élevés d'enfance et d'adolescence vécues dans le quartier (35,5 % et 41,9 %);
- parmi les répondants SOS, les femmes “monoparentales”, dont près de la moitié (48 %) résident dans leur logement depuis 2 ans et plus, affichent des taux nettement supérieurs d'enfance et d'adolescence vécues dans le quartier (32 % et 40 %) que ceux des jeunes (13,8 % et 13,8 %), un cinquième (20,6 %) seulement de ces derniers habitant dans leur logement depuis 2 ans et plus.

Tableau 3.2 : Enfance ou adolescence dans Hochelaga-Maisonneuve

		Sans occupation stable			Avec occupation stable	Total
	Jeunes	Monoparentales	Autres	Total		
Enfance dans H-M	4 13,8 %	8 32 %	5 18,5 %	17 20,99 %	11 35,5 %	28 25 %
Adolescence dans H-M	4 13,8 %	10 40 %	5 18,5 %	19 23,46 %	13 41,9 %	32 28,6 %
N	29	25	27	81	31	112

N= nombre total de réponses valides. Ce nombre peut varier légèrement d’une question à l’autre si l’on tient compte des “ne s’applique pas” et des “sans réponse”.

Si un fort pourcentage de l'ensemble des répondants sont récemment installés dans leur logement et n'ont pas passé leur enfance ou leur adolescence dans le quartier, il n'en demeure pas moins que près des trois quarts (71 %) comptent demeurer dans leur logement pendant plus d'un an (tableau 3.3). Toutefois, on remarque de nouveau des différences importantes entre les groupes de répondants, lesquelles sont congruentes avec les écarts signalés plus haut:

- les jeunes SOS se démarquent, puisque seulement 46 % d'entre eux pensent rester dans leur logement durant plus d'un an: le fait qu'une très grande partie d'entre eux occupent une chambre ou un studio n'est probablement pas étranger à cette volonté de déménager partagée par la majorité de ces jeunes;
- les monoparentales SOS ressortent également, puisque que 88% d'entre elles prévoient demeurer dans leur logement pendant plus d'un an: le fait qu'une large proportion d'entre elles habitent dans des logements coopératifs, jumelé à la responsabilité d'au moins un enfant, explique probablement cette “fidélisation” de ces femmes à leur logement.

Tableau 3.3 : Intention de rester dans le même logement pendant plus d'un an

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	Jeunes	Monoparentales	Autres	Total		
Oui	13 46 %	22 88 %	18 69 %	53 67 %	25 81 %	78 71 %
Non	11 39 %	2 8 %	7 27 %	20 25 %	4 13 %	24 22 %
Ne sait pas	4 14 %	1 4 %	1 4 %	6 8 %	2 6 %	8 7 %

Total	28 100 %	25 100%	26 100 %	79 100 %	31 100 %	110 100 %
-------	-------------	------------	-------------	-------------	-------------	--------------

N= nombre total de réponses valides. Ce nombre peut varier légèrement d'une question à l'autre si l'on tient compte des ne s'applique pas et des sans réponse.

3.2 Satisfaction par rapport au logement et à l'immeuble

Le fait qu'un très fort pourcentage des répondants comptent habiter dans leur logement pendant plus d'un an est sûrement à mettre en relation avec le taux très élevé (94 %) de satisfaction résidentielle générale (tableau 3.4). Ce taux dépasse les 90 % dans chacun des groupes. De plus, tous les aspects du logement (peinture, plomberie, chauffage, électricité, etc.) suscitent un fort taux (70 % à 92 %) de satisfaction, à l'exception de l'insonorisation qui ne récolte que 50 % de répondants satisfaits. Il y a des variations du taux de satisfaction d'un groupe à l'autre pour plusieurs aspects, mais aucun aspect, sauf l'insonorisation, ne récolte un taux de satisfaction inférieur à 60 % dans chacun des groupes.

La très grande majorité (88 %) des répondants se montrent également satisfaits de leur immeuble en général (tableau 3.5). À cet égard, tous les groupes de répondants présentent un taux de satisfaction supérieur à 80 %. De plus, près de 60 % et plus de l'ensemble des répondants se disent satisfaits de chacun des aspects reliés à l'immeuble mentionnés dans notre questionnaire. Encore ici, on remarque des variations d'un groupe à l'autre, mais nous n'insisterons pas sur ces dernières puisque plusieurs données sont manquantes pour cette question.

Tableau 3.4: Satisfaction par rapport au logement (répondants très satisfaits et satisfaits)

Aspects	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	Jeunes	Monoparentales	Autres	Total		
En général	26 90 %	25 100 %	26 96 %	77 95 %	28 90 %	105 94 %
Peinture	20 69 %	19 76 %	22 85 %	61 76 %	26 84 %	87* 78 %
Plomberie	26 90 %	23 92 %	25 93 %	74 91 %	29 94 %	103 92 %
Chauffage	13* 62 %	18* 82 %	22* 96 %	53* 80 %	22* 79 %	75* 80 %
Électricité	26 90 %	23 92 %	26 96 %	75 93 %	29 94 %	104 93 %
Armoires de cuisine	17 59 %	24 96 %	18 67 %	59 73 %	26 84 %	85 76 %
Salle de bain	19 66 %	23 92 %	21* 81 %	63* 79 %	27 87 %	90* 81 %
État des fenêtres	23* 82 %	23 92 %	27 100 %	73* 91 %	25 81 %	98* 88 %
Planchers	23 79 %	16 64 %	23 85 %	62 77 %	22 71 %	84 75 %
Nombre de pièces	24 83 %	23 92 %	19* 73 %	66* 83 %	29 94 %	95* 86 %
État du balcon	7* 64 %	19* 83 %	16* 100 %	42* 84 %	18* 62 %	60* 76 %
Confort en hiver	15* 79 %	17* 89 %	22* 96 %	54* 89 %	20* 71 %	74* 83 %
Confort en été	18* 64 %	22 88 %	17 63 %	57* 71 %	28 90 %	85* 77 %
Insonorisation	12 41 %	11 44 %	17 63 %	40 49 %	16 52 %	56 50 %
Espaces de rangement	18* 64 %	23 92 %	17 63 %	58* 73 %	21 68 %	79* 71 %
Dimensions	19 66 %	21 84 %	20 74 %	60 74 %	28 90 %	88 79 %
Sécurité incendie	24* 86 %	24 96 %	23 85 %	71* 88 %	31 100 %	102* 92 %
Sécurité vol	22* 82 %	17* 71 %	19 70 %	58* 74 %	20 65 %	78* 72 %
Sécurité personnelle	24* 96 %	23 92 %	23* 96 %	70* 95 %	30 97 %	100* 95 %
Prix du logement	23 79 %	21 84 %	23 85 %	67 83 %	26* 87 %	93* 84 %
N	29	25	27	81	31	112

N= nombre total de réponses valides. Ce nombre peut varier légèrement d’une question à l’autre si l’on tient compte des “ne s’applique pas” ou des “sans réponse”. Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides.

Tableau 3.5: Satisfaction par rapport à l'immeuble (répondants très satisfaits et satisfaits)

Aspects	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	Jeunes	Monoparentales	Autres	Total		
En général	24 83 %	22 88 %	26 96 %	72 89 %	27 87 %	99 88 %
Entretien des espaces communs	26 90 %	19 76 %	23 85 %	68 84 %	26* 90 %	94* 86 %
Éclairage des espaces communs	28 97 %	20 80 %	26 96 %	74 91 %	27* 96 %	101* 93 %
Rapports avec le concierge	21* 91 %	7* 78 %	18* 100 %	46* 92 %	7* 78 %	53* 90 %
Rapports avec locataires	20 69 %	20 80 %	23* 92 %	63* 80 %	23* 77 %	86* 79 %
Sécurité personnelle	24* 89 %	22* 92 %	26 96 %	72* 92 %	24* 89 %	96* 91 %
Accès à une cour	6* 50 %	22* 92 %	8* 68 %	36* 75 %	21* 84 %	57* 78 %
N	29	25	27	81	31	112

N= nombre total de réponses valides. Ce nombre peut varier légèrement d'une question à l'autre si l'on tient compte des "ne s'applique pas" ou des "sans réponse". Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides.

3.3 Mode d'occupation prévu et aide au logement

Le haut niveau de satisfaction par rapport au logement et à l'immeuble manifesté par nos répondants qui sont tous des locataires, combiné au fait qu'il s'agit, en majorité, de ménages à faibles revenus, explique sans doute que seulement 11,1 % d'entre eux aspirent à devenir propriétaires (tableau 3.6). Comme on pouvait s'y attendre, c'est chez les répondants AOS, dont le revenu est en principe plus élevé, que l'on retrouve la proportion la plus élevée de personnes comptant devenir propriétaires (19,4 %). Ce pourcentage chute à 7,8 % pour les SOS, sans différence significative entre les jeunes, les monoparentales et les autres.

Tableau 3.6 : Aspiration à demeurer locataire ou à devenir propriétaire

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
Demeure locataire	24 92,31 %	22 91,70 %	25 92,60 %	71 92,21 %	25 80,60 %	96 88,89 %
Devenir propriétaire	2 7,69 %	2 8,30 %	2 7,40 %	6 7,79 %	6 19,40 %	12 11,11 %
N	26	24	27	77	31	108

En rapport avec le revenu des ménages, il importe de signaler que 27,8 % des répondants bénéficient d'une aide gouvernementale au loyer (tableau 3.7). Contrairement à ce que l'on pouvait prévoir, ce pourcentage est plus élevé chez les personnes AOS (32,3 %) que chez les SOS (26 %), les critères de l'aide gouvernementale paraissant ainsi avantager les personnes AOS. Cependant, parmi les répondants SOS, il convient de souligner que seulement 7,4 % des jeunes jouissent d'une telle aide contre 48 % des monoparentales. En fait, l'écart qui existe entre les AOS et les SOS en matière d'aide gouvernementale s'explique par la présence de jeunes parmi les SOS. Les jeunes ne sont pas ciblés par le programme d'allocation-logement, alors que les familles prestataires de la sécurité du revenu ayant au moins un enfant à charge le sont.

Tableau 3.7: Répondants bénéficiant d'une aide gouvernementale au loyer

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
aide gouvernementale						
	2 7,40 %	12 48 %	6 24 %	20 25,97 %	10 32,30 %	30 27,80 %

3.4 Satisfaction par rapport aux environs immédiats de l'immeuble

Les aspects de l'environnement de l'immeuble (tableau 3.8) qui récoltent les plus hauts taux de satisfaction chez les répondants (plus de 80 %) sont:

- la proximité des parcs et terrains de jeux;
- le service de transport en commun;
- la proximité du lieu de travail ou d'études.

Par contre, l'aspect qui suscite le taux de satisfaction le moins élevé est la qualité de l'environnement (54 %).

Pour certains aspects, il y a d'importantes variations du taux de satisfaction d'un groupe à l'autre:

- les différences les plus marquées concernent les femmes monoparentales SOS dont seulement 32 % se montrent satisfaites de la sécurité contre 66 % pour l'ensemble des répondants; elles sont seulement 16 % à exprimer leur

satisfaction par rapport à la qualité de l'environnement contre 54 % pour l'ensemble des répondants: la localisation dans le sud-ouest du quartier des logements COOP dans lesquels habitent une forte proportion de ces femmes monoparentales n'est probablement pas étrangère à ces résultats;

- toutefois, les femmes “monoparentales” SOS sont satisfaites du service de transport en commun à 88 % et de la proximité des soins de santé à 84 %, ce qui représente les taux les plus élevés pour l'ensemble des SOS.

Tableau 3.8: Satisfaction par rapport aux environs immédiats de l'immeuble (répondants très satisfaits et satisfaits)

Aspects	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes N=29	monoparentales N=25	Autres N=27	Total N=81	N=31	
Sécurité	25 86 %	8 32 %	19 70 %	52 64 %	21* 72 %	73* 66 %
États des édifices voisins	27 93 %	9* 41 %	21 78 %	57* 70 %	27 87 %	84* 77 %
Proximité des parcs et terrains de jeux	25 86 %	19 76 %	23* 89 %	67* 84 %	24* 83 %	91* 84 %
Équipement et entretien des parcs et terrains de jeux	20 69 %	14 56 %	18* 69 %	52* 65 %	14* 54 %	66* 62 %
Trafic automobile	21* 75 %	9 36 %	21 78 %	51* 64 %	24* 80 %	75* 68 %
Service de transport en commun	25 86 %	22 88 %	21 78 %	68 84 %	28* 93 %	96* 87 %
Proximité de votre lieu de travail-études	21* 84 %	7* 88 %	14* 78 %	42* 70 %	24* 89 %	66* 85 %
Proximité des commerces et services	26 90 %	18 72 %	15 56 %	59 73 %	28* 93 %	87* 78 %
Proximité des soins de santé	13* 54 %	21 84 %	21* 81 %	55* 73 %	28 90 %	83* 78 %
Proximité des services communautaires	13* 52 %	18* 75 %	12* 63 %	43* 63 %	24* 92 %	67* 71 %
Stationnement sur rue	5* 24 %	10* 48 %	8* 38 %	23* 37 %	21* 84 %	44* 50 %
Entretien des rues et trottoirs	22 76 %	15 60 %	22 82 %	59 73 %	19 61 %	78 70 %
Qualité de l'environnement	20 69 %	4 16 %	16 59 %	40 49 %	20 65 %	60 54 %

N= nombre total de réponses valides. Ce nombre peut varier légèrement d'une question à l'autre si l'on tient compte des “ne s'applique pas” ou des “sans réponse”. Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides.

3.5 Besoins en services

Les répondants croient, dans des proportions variant de 40 % à 52 %, que les services suivants pourraient être utiles pour des locataires de leur immeuble ou pour d'autres résidents du quartier (tableau 3.9):

- aide pour faire les commissions;
- popote volante ou cuisine collective;
- aide médicale;
- intervenant communautaire;
- support psychologique;
- activités sociales.

Les services identifiés les plus utiles par l'ensemble des répondants sont l'intervention communautaire (52 %) et le support psychologique (51 %). L'identification des services varie toutefois d'un groupe à l'autre:

- le service le plus mentionné chez les jeunes SOS est l'organisation d'activités sociales (66 %);
- chez les monoparentales SOS, c'est l'aide pour les commissions (76 %);
- chez les autres SOS, c'est l'intervention communautaire sur un pied d'égalité avec le support psychologique (54 %);
- enfin, chez les personnes avec une occupation stable (AOS), c'est l'intervention communautaire (45 %).

Tableau 3.9 : Services qui pourraient être utiles pour des locataires de l'immeuble ou d'autres résidents du quartier

Services	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes N=29	monoparentales N=25	Autres N=27	Total N=81		
Aide pour faire les commissions	5 17 %	19 76 %	14* 54 %	38* 47 %	13 42 %	51* 46 %
Popote roulante ou cuisine collective	13 45 %	13 52 %	8 31 %	34 42 %	12 39 %	46 41 %
Aide médicale	10 35 %	16* 67 %	13 48 %	39* 48 %	13 42 %	52* 47 %
Intervenant communautaire	15 52 %	16 64 %	13 48 %	44 54 %	14 45 %	58 52 %
Support psychologique	15 52 %	15* 63 %	14 52 %	44* 54 %	12 39 %	56* 51 %

Activités sociales	19 66 %	12 48 %	9 33 %	40 49 %	7 23 %	47 42 %
--------------------	------------	------------	-----------	------------	-----------	------------

N= nombre total de réponses valides. Ce nombre peut varier légèrement d'une question à l'autre si l'on tient compte des "ne s'applique pas" ou des "sans réponse". Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides.

3.6 Images du quartier

La très grande majorité des répondants connaissent le nom du quartier (tableau 3.10). 83,8 % le désignent comme étant “Hochelaga-Maisonnette” et 6,3 % comme “Hochelaga”. La plus forte proportion de ceux qui utilisent l'appellation “Hochelaga-Maisonnette” se retrouve chez les personnes AOS et les autres SOS (respectivement 90 % et 92,6 %): rappelons que les premiers présentent la plus grande stabilité résidentielle et que les seconds constituent le groupe le plus âgé.

Par ailleurs, le plus fort pourcentage des personnes qui accolent au quartier le nom “Hochelaga” se concentre chez les “monoparentales” SOS (16 %), ce qui s'explique probablement par le fait qu'une forte proportion d'entre elles résident dans des coopératives d'habitation localisées dans l'ancienne municipalité d'Hochelaga. Enfin, c'est chez les jeunes SOS, le groupe le moins stable sur le plan résidentiel, que l'on remarque le plus fort taux (17,1 %) de désignation du quartier sous une autre “appellation”.

Tableau 3.10 : Désignation habituelle du quartier par les répondants

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
Nom						
Hochelaga-Maisonnette	23 79,30 %	18 72 %	25 92,60 %	66 81,48 %	27 90 %	93 83,80 %
Hochelaga	1 3,40 %	4 16 %		5 6,17 %	2 6,70 %	7 6,30 %
Autre connotation géographique *	4 13,70 %	2 8 %	1 3,70 %	7 8,64 %		7 6,30 %
Autre connotation sociale**	1 3,4 %	1 4 %	2 3,70 %	1 2,47 %	3 3,30 %	2,70 %

* Autre connotation géographique : Maisonnette, rue Adam, centre-ville, métro Joliette, Stade Olympique, Viau.

** Autre connotation sociale : Bronx, Faubourg des BS, la souche de la société.

Le fait que le logement soit situé dans ce quartier a constitué un important facteur de choix résidentiel pour plus de la moitié (56,8 %) des répondants. Ce critère de choix s'avère plus important chez les personnes AOS (74,2 %) que chez les SOS (50 %). Parmi

ces derniers, c'est davantage chez les jeunes (57,2 %) et chez les monoparentales (52 %) que le quartier a compté dans le choix résidentiel.

Tableau 3.11: Importance de la localisation Hochelaga-Maisonneuve dans le choix du logement

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes n=28	monoparentales n=25	autres n=27	total n=80	n=31	n=111
Hochelaga-Maisonneuve important	16 57,62 %	13 52 %	11 40,7 %	40 50 %	23 74,2 %	63 56,76 %

Toutefois, ce sont les SOS qui affichent le taux de satisfaction le plus élevé à l'égard du quartier (79 % contre 68 % pour les AOS). On observe cependant des différences au sein des répondants SOS:

- les femmes monoparentales se démarquent avec le pourcentage de satisfaction le moins élevé (64 %), lequel reste néanmoins important; il convient de rappeler que paradoxalement un plus fort pourcentage (88 %) de femmes monoparentales compte demeurer dans leur logement pendant plus d'un an: elles sont probablement "Captives" d'un logement subventionné;
- quant aux jeunes SOS, leur taux de satisfaction à l'égard du quartier est très élevé (83 %); il importe ici de signaler qu'un moins fort pourcentage (46 %) de jeunes prévoit rester dans leur logement pendant plus d'un an: cette population apparaît ainsi plus mobile.

Pourtant, les répondants sont conscients de l'image négative du quartier: 84,9 % affirment que le quartier a mauvaise réputation (tableau 3.12). Encore ici, les "monoparentales" SOS se distinguent des jeunes SOS:

- 96 % des monoparentales SOS considèrent que la réputation du quartier n'est pas bonne;
- ce pourcentage glisse à 74,1 % chez les jeunes SOS.

Cette variation semble en rapport avec celle que l'on vient d'observer quant à la satisfaction à l'égard du quartier. Cependant, 44,8 % des répondants se disent indifférents face à cette mauvaise réputation (tableau 3.13) et ce sont les monoparentales SOS qui

affichent le taux d'indifférence le plus élevé, soit 50 %, alors que ce taux baisse à 38,5 % chez les jeunes SOS

Toutefois, lorsqu'il leur est demandé "quelle image avez-vous personnellement du quartier?", c'est chez les monoparentales SOS que l'on retrouve la plus forte proportion (48 %) de personnes ayant une image négative du quartier, cette proportion chutant à 37,9 % chez les jeunes SOS, à 33,3 % chez les autres SOS et à 30 % chez les AOS (tableau 3.14):

- ce sont les autres SOS, lesquels regroupent les répondants les plus âgés, qui affichent le taux le plus élevé de personnes ayant une image positive du quartier (40,7 %);
- et ce sont les personnes AOS, plus stables sur le plan résidentiel et ayant davantage vécu leur jeunesse et/ou leur adolescence dans le quartier, qui présentent le plus fort pourcentage de répondants offrant une image nuancée du quartier (40 %).

**Tableau 3.12: Réputation que les autres se font du quartier
(qu'est-ce que les gens disent en général du quartier ?)**

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
positive	4 14,80 %	1 4 %	2 8,70 %	7 9,33 %	1 3,20 %	8 7,50 %
négative	20 74,10 %	24 96 %	21 91,30 %	65 86,67 %	25 80,60 %	90 84,90 %
nuancée	3 11,10 %			3 4,00 %	5 16,10 %	8 7,50 %
Total	27 100 %	25 100 %	23 100 %	75 100 %	31 100 %	106 100 %

**Tableau 3.13: Réaction des répondants face à la réputation du quartier
(comment vous sentez-vous par rapport à la réputation du quartier?)**

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		

indifférent	10 38,50 %	12 50 %	10 41,70 %	32 43,24 %	15 48,40 %	47 44,80 %
en accord	6 23,10 %	1 4,20 %	4 16,70 %	11 14,86 %	7 22,60 %	18 17,10 %
choqué ou désolé	7 26,90 %	7 29,20 %	7 29,20 %	21 28,38 %	8 25,80 %	29 27,60 %
autre	3 11,50 %	4 16,70 %	3 12,50 %	10 13,51 %	1 3,20 %	11 10,50 %
TOTAL	26 100 %	24 100 %	24 100 %	74 100 %	31 100 %	105 100 %

Tableau 3.14 : Image personnelle du quartier (quelle image avez-vous du quartier?)

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
positive	8 27,60 %	7 28 %	11 40,70 %	26 32,10 %	9 30 %	35 31,50 %
négative	11 37,90 %	12 48 %	9 33,30 %	32 39,51 %	9 30 %	41 36,90 %
nuancée	10 34,50 %	6 24 %	7 25,90 %	23 28,40 %	12 40 %	35 31,50 %
Total	29 100 %	25 100 %	27 100 %	81 100 %	30 100 %	111 100 %

3.7 Fréquentation des services et équipements du quartier

L'important taux de satisfaction à l'égard du quartier est probablement à associer à la fréquentation exclusive du voisinage ou du quartier pour bon nombre d'activités chez un pourcentage élevé de répondants (tableau 3.15):

- ainsi, plus de 80 % des répondants, qu'ils soient AOS ou SOS, achètent leur nourriture et se procurent leurs médicaments exclusivement dans le voisinage ou le quartier;
- de plus, entre 50 % et 70 % de l'ensemble des répondants effectuent d'autres achats, prennent rendez-vous avec un médecin ou un autre professionnel de la santé et fréquentent des parcs exclusivement dans le voisinage ou le quartier: on n'observe pas ici d'écarts importants entre les personnes AOS et les SOS, sauf en ce qui concerne la fréquentation de parcs situés exclusivement dans le voisinage ou le quartier, les SOS affichant pour cet aspect un taux de 71 % contre 52 % pour les personnes AOS;
- enfin, les deux groupes se distinguent également en ce qui a trait à une autre activité reliée aux loisirs, à savoir la fréquentation de restaurants: 52 % des SOS fréquentent des restaurants situés exclusivement dans le voisinage ou le quartier contre seulement 33 % des personnes AOS, ces derniers, dont le revenu est, en principe, plus élevé, apparaissant ainsi moins dépendants du voisinage et du quartier pour leurs loisirs.

Il importe de signaler que, dans tous les cas, sauf la fréquentation des parcs, on observe, chez les répondants SOS, des différences entre les jeunes et les femmes monoparentales.

Quant au CLSC du quartier (tableau 3.16), il est fréquenté par 56,3 % de l'ensemble des répondants. Ce taux varie peu entre les répondants AOS (51,6 %) et l'ensemble des SOS (58 %). Il présente cependant des variations importantes au sein des SOS:

- ce sont les monoparentales SOS qui utilisent le plus ce service (88 %), ce qui s'explique probablement en grande partie par le fait qu'elles ont un ou des enfants à la maison;
- et ce sont les jeunes SOS qui y ont le moins recours (34,5 %).

Tableau 3.15: Pratique d'activités dans le voisinage immédiat et le quartier exclusivement

Activités	Sans occupation stable				Avec occupation stable	TOTAL
	Jeunes	Monoparentales	Autres	Total		
Achat de nourriture n= 111	83 %	68 %	92 %	81 %	84%	82 %
Achat de vêtements n= 109	37 %	56 %	54 %	49 %	35 %	45 %
Achat de médicaments n= 88	67 %	96 %	89 %	90 %	89 %	89 %
Autres achats n= 97	36 %	50 %	70 %	51 %	57 %	53 %
Rendez-vous médecin n= 94	47 %	64 %	55 %	58 %	59 %	58 %
Rendez-vous personnel du domaine de la santé n= 92	38 %	72 %	50 %	56 %	65 %	59 %
Restaurants n= 92	46 %	59 %	53 %	52 %	33 %	47 %
Fréquentation des parcs n= 76	70 %	72 %	71 %	71 %	52 %	66 %

Tableau 3.16: Fréquentation du CLSC

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
CLSC	10 34,50 %	22 88 %	15 55,60 %	47 58 %	16 51,60 %	63 56,30 %

Il convient de signaler que 58,9 % des répondants relèvent des lacunes en matière de commerces et autres services dans le quartier (tableau 3.17). Ce pourcentage est pratiquement le même chez les AOS (58,1 %) et chez les SOS (59,3 %). Toutefois, il y a encore ici d'importantes différences parmi ces derniers:

- 80 % des monoparentales SOS affirment qu'il y a un manque de commerces et services dans le quartier;
- seulement 37,9 % des jeunes disent la même chose.

C'est le manque d'épicerie, de grande surface alimentaire, de magasins de vêtement qui est le plus souvent mentionné.

Tableau 3-17: Lacunes dans les services ou commerces du quartier

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
lacunes	11 37,90 %	20 80 %	17 63 %	48 59,26 %	18 58,10 %	66 58,90 %

Lacune la plus fréquemment identifiée : 15 personnes ont mentionné une épicerie et dans plusieurs cas de grandes surfaces. Le même nombre des magasins de vêtements. Près d'une dizaine de personnes mentionnent des équipements culturels, des restaurants ou des bars, etc. ou encore soulignent qu'il manque de tout.

Enfin, en ce qui a trait aux organismes d'aide (comptoirs alimentaires ou de vêtement, des services d'aide au logement ou à la recherche d'emploi, des centres d'écoute, etc.), ils sont utilisés par 47,7 % des répondants (tableau 3.18). On ne se surprendra pas de constater que les personnes SOS y ont davantage recours que les répondants AOS (52,5 % contre 35,5 %). Parmi les SOS, on observe également des différences:

- ce sont les monoparentales qui affichent le taux d'utilisation le plus élevé (56 %);
- et ce sont les jeunes qui présentent le taux le plus faible (48,3 %), ce dernier approchant tout de même les 50 %.

La très grande majorité (79,2 %) des répondants qui ont recours à ces organismes, fréquentent ceux du quartier. Encore ici, il y a des variations parmi les SOS:

- les monoparentales et autres qui utilisent les services de ces organismes, le font dans une proportion de 85,7 % dans le quartier;

- les jeunes qui fréquentent ces organismes ne le font que dans une proportion de 71,4 % dans le quartier, ce qui reste tout de même relativement élevé.

Tableau 3.18: Fréquentation des organismes d'aide (comptoirs alimentaires et de vêtements, aide au logement, centre d'écoute, aide à la recherche d'emploi, etc.) en général et dans le quartier

	Sans occupation stable				Avec occupation stable n=31	Total n=111
	jeunes n=29	monoparentales n=25	autres n=26	total n=80		
Fréquente	14 48,3 %	14 56 %	14 53,8 %	42 52,50 %	11 35,5 %	53 47,7 %
ceux du quartier	10 71,4 %	12 85,7 %	12 85,7 %	34 42,50 %	8 72,7 %	42 79,2 %

3.8 Voisinage et quartier: lien social et implication communautaire

Le voisinage constitue un espace de relations sociales pour une grande partie des répondants, ces relations impliquant évidemment un pourcentage moins élevé de répondants lorsqu'elles deviennent plus intenses (tableau 3.19) :

- 93,8 % des répondants saluent souvent ou quelquefois leur voisin, le taux le plus élevé (100 %) se retrouvant chez les AOS, le taux le plus bas, chez les jeunes SOS, taux qui demeure néanmoins fort important (82,7 %) et les monoparentales SOS affichant un pourcentage très important (96 %);
- 75 % des répondants discutent souvent ou quelquefois avec un voisin, les répondants AOS présentant toujours le taux le plus élevé (87,1 %), suivis des monoparentales SOS (80 %) alors que les jeunes SOS sont à la queue de peloton (62 %);
- 45,6 % des répondants reçoivent ou visitent souvent ou quelquefois un voisin, les SOS montrant ici un taux légèrement plus élevé que les AOS (46,9 % contre 42 %), ce qui est essentiellement dû aux taux observés chez les jeunes SOS et les monoparentales SOS (autour de 52 %);
- enfin, 31,3 % des répondants font souvent ou quelquefois des activités avec un voisin, les SOS présentant, encore ici, un pourcentage légèrement plus important que les AOS (32,2 % contre 29 %), ce qui est surtout imputable au taux affiché par les “monoparentales” SOS (40 %) et, dans une moindre mesure, à celui des jeunes SOS (31 %).

Tableau 3.19 : Voisinage

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes n=29	monoparentales n=25	autres n=27	total n=81	n=31	n=112
saluer un voisin						
souvent	21 72,4 %	20 80 %	19 70,4 %	60 74,07 %	24 77,40 %	84 75 %
quelquefois	3 10,3 %	4 16 %	7 25,9 %	14 17,28 %	7 22,60 %	21 18,80 %
rarement	4 13,8 %	1 4 %		5 6,17 %		5 4,50 %
jamais	1 3,4 %		1 3,7 %	2 2,47 %		2 1,80 %
discuter avec un voisin						
souvent	13 44,8%	18 72 %	11 40,7 %	42 51,85 %	19 61,30 %	61 54,50 %
quelquefois	5 17,2 %	2 8 %	8 29,6 %	15 18,52 %	8 25,80 %	23 20,50 %
rarement	8 27,6 %	3 12 %	6 22,2 %	17 20,99 %	2 6,50 %	19 17 %
jamais	3 10,3 %	2 8 %	2 7,4 %	7 8,64 %	2 6,50 %	9 8 %
recevoir ou visiter un voisin						
souvent	7 24,1 %	10 40 %	7 25,9 %	24 29,63 %	7 22,60 %	31 27,70 %
quelquefois	8 27,6 %	3 12 %	3 11,1 %	14 17,28 %	6 19,40 %	20 17,90 %
rarement	5 17,2 %	4 16 %	6 22,2 %	15 18,52 %	7 22,60 %	22 19,60 %
jamais	9 31 %	8 32 %	11 40,7 %	28 34,57 %	11 35,50 %	39 34,80 %
faire des activités avec un voisin						
souvent	5 17,2 %	4 16 %	4 14,8 %	13 16,05 %	4 12,90 %	17 15,20 %
quelquefois	4 13,8 %	6 24 %	3 11,1 %	13 16,05 %	5 16,10 %	18 16,10 %
rarement	4 13,8 %	4 16 %	5 18,5 %	13 16,05 %	9 29 %	22 19,60 %
jamais	16 55,2 %	11 44 %	15 55,6 %	42 51,85 %	13 41,90 %	55 49,10 %
échanger des services avec un voisin						
souvent	5 17,2 %	11 44 %	8 29,6 %	24 29,63 %	9 29 %	33 29,50 %
quelquefois	8 27,6 %	7 28 %	6 22,2 %	21 25,93 %	12 38,70 %	33 29,50 %
rarement	5 17,2 %	3 12 %	3 11,1 %	11 13,58 %	5 16,10 %	16 14,30 %

jamais	11 37,9 %	4 16 %	10 37 %	25 30,86 %	5 16,10 %	30 26,80 %
--------	--------------	-----------	------------	---------------	--------------	---------------

Le voisinage représente aussi un espace d'entraide (tableau 3.19) En effet, 59 % des répondants affirment échanger souvent ou quelquefois un service avec un voisin, le pourcentage des AOS (67,7 %) dans cette situation étant nettement supérieur à celui des SOS (55,5 %). Parmi ces derniers, on constate cependant une grande différence entre les monoparentales et les jeunes:

- 72 % des monoparentales SOS disent échanger souvent ou quelquefois des services avec un voisin;
- ce taux chute à 44,8 % chez les jeunes, mais on s'approche tout de même d'une proportion d'un jeune sur deux qui pratique souvent ou quelquefois l'entraide avec le voisin.

Le fait qu'autour du voisinage se tisse des liens sociaux est certes à mettre en rapport avec le taux élevé de satisfaction à l'égard du logement, de l'immeuble et du quartier mentionné plus haut, ce que confirment d'ailleurs plusieurs études portant sur la satisfaction résidentielle (Morin et Dansereau, 1990).

Le quartier s'avère également un espace de relations sociales pour une portion importante de répondants, relations sociales qui correspondent ici à des “liens forts” de parenté ou d'amitié (tableau 3.20):

- 42,3 % des répondants ont des parents qui résident dans le quartier, ce taux étant plus élevé chez les AOS (54,8 %) que chez les SOS (37,5 %), un plus fort pourcentage des premiers ayant vécu leur enfance ou leur adolescence dans le quartier; il convient cependant de signaler qu'en ce qui a trait à cette présence de parents dans le quartier, les monoparentales SOS montrent le taux le plus élevé (56 %) de tous les groupes et les jeunes SOS le plus bas (24,1 %), une plus grande proportion des premières ayant vécu leur enfance ou leur adolescence dans le quartier;
- 71,1 % des répondants ont des amis qui habitent dans le quartier, ce taux étant le même chez les AOS (71 %) que chez les SOS (71,3 %): parmi ces derniers, les “monoparentales” montrent le taux le plus élevé (84 %), suivies des jeunes (75,8 %).

Ainsi, si une faible proportion des jeunes SOS ont des parents dans le quartier, un fort pourcentage ont néanmoins des amis dans le quartier. Cette présence de parents et d'amis dans le quartier est aussi à mettre en rapport avec le taux de satisfaction élevé à l'égard du quartier.

Tableau 3.20: Présence de membres de la parenté et d'amis dans le quartier

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
Parenté						
beaucoup		4 16 %	2 7,70 %	6 7,50 %	7 22,60 %	13 11,70 %
quelques uns	7 24,10 %	10 40 %	7 26,90 %	24 30 %	10 32,20 %	34 30,63 %
aucun	22 75,90 %	11 44 %	17 65,40 %	50 62,50 %	14 45,20 %	64 57,70 %
Amis						
beaucoup	5 17,20 %	13 52 %	4 15,40 %	22 27,50 %	12 38,70 %	34 30,60 %
quelques uns	17 58,60 %	8 32 %	10 38,50 %	35 43,75 %	10 32,30 %	45 40,50 %
aucun	7 24,10 %	2 8 %	10 38,50 %	19 23,75 %	8 25,80 %	27 24,30 %
membres COOP		2 8 %	1 3,80 %	3 3,75 %	1 3,20 %	4 3,60 %
connaissances			1 3,80 %	1 1,25 %		1 0,90 %

Le fait que le voisinage et le quartier correspondent à des espaces de lien social n'est pas étranger non plus au fait que 79,5 % des répondants se sentent à l'aise avec les gens du quartier (tableau 3.21), ce taux étant plus élevé chez les AOS (87,1 %) que les chez les SOS (76,5 %). Parmi ces derniers, ce sont les monoparentales qui présentent le plus faible taux de personnes à l'aise avec les gens du quartier (72 %), taux qui reste tout de même relativement important.

Tableau 3.21: À l'aise avec les gens du quartier

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
à l'aise	23 79,30 %	18 72 %	21 77,80 %	62 76,54 %	27 87,10 %	89 79,50 %

* Nous n'avons compilé que les réponses Oui. Dans certains cas les gens ont répondu oui et non, ça dépend avec qui, pas avec tous: dans 15 cas (soit 13,4 %). Ils ont répondu Non dans seulement 8 cas (7,1 %).

Ce qui précède est également à mettre en rapport avec le fort pourcentage (61,6 %) de sentiment d'appartenance au quartier (tableau 3.22): ce taux diffère très peu entre les

AOS, les jeunes SOS et les monoparentales SOS; ce sont les autres SOS qui se démarquent avec un taux nettement plus bas (48,1 %).

Tableau 3.22 : Sentiment d'appartenance au quartier

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
appartenance	18 62,10 %	17 68 %	13 48,10 %	48 59,26 %	21 67,70 %	69 61,60 %

En ce qui concerne l'implication dans la vie communautaire de l'immeuble, le tiers (33,7 %) des répondants SOS contre seulement 12,9 % des répondants AOS manifestent leur intérêt à devenir une personne-ressource bénévole dans leur immeuble (tableau 3.23). C'est chez les monoparentales SOS que ce taux est le plus élevé (44 %), probablement parce qu'elles sont concentrées dans des coopératives d'habitation. Chez les jeunes SOS, ce taux se situe à 35,7 %.

Tableau 3.23: Intérêt à devenir une personne ressource bénévole dans l'immeuble

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
bénévole intéressé	10 35,70 %	11 44 %	6 22,20 %	27 33,75 %	4 12,90 %	31 27,90 %
déjà actif	3 10,70 %	10 40 %	10 37 %	23 28,75 %	15 48,40 %	38 34,20 %

Signalons que près de 50 % des répondants SOS souhaitent l'organisation d'activités dans leur immeuble contre moins du quart pour les répondants AOS (tableau 3.24). Plus des deux tiers des jeunes SOS aimeraient que des activités soient organisées dans leur immeuble et 73,6 % de ces derniers font mention de l'organisation d'activités sociales. Chez les femmes monoparentales SOS, le pourcentage de celles qui se montrent intéressées à l'organisation d'activités dans leur immeuble est moins élevé (48 %) que celui observé chez les jeunes (65,5 %), mais plus important que celui affiché par les autres SOS (33,3 %).

Tableau 3.24: Organisation d'activités dans l'immeuble

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes n=29	monoparentales n=25	autres n=27	total n=81	n=31	n=112
Activités déjà en place	nil	4 16 %	2 7,4 %	6 7,4 %	2 6,5 %	8 7,1 %
Oui à l'organisation d'activités	19 65,5 %	12 48 %	9 33,3 %	40 49,3 %	7 22,6 %	47 42 %
Types* d'activités						
activités sociales	14	13	6	33	4	37
informations	2	1	3	6	4	10
échanges de services	3	3	3	9	2	11
autre : sport et loisir	4	2	1	7		7
autre: jardin communautaire					1	1

*En ce qui concerne les types d'activités, les répondants pouvaient manifester leur intérêt pour plusieurs types d'activités. Certains répondants qui demeurent dans des immeubles où des activités existent déjà ont tout de même manifesté leur intérêt pour l'organisation d'activités.

L'adhésion à un groupe, un comité ou une organisation s'avère cependant plus répandue chez les AOS (74 %) que chez les SOS (47 %). Notons toutefois que plusieurs AOS identifient leur coopérative d'habitation comme leur groupe d'adhésion. Chez les répondants SOS, l'adhésion à une organisation est nettement plus fréquente parmi les femmes monoparentales (60 %) que parmi les jeunes (21 %). Toutefois, encore ici, plusieurs femmes monoparentales ont assimilé l'adhésion à leur coopérative d'habitation comme une adhésion à un groupe.

Tableau 3.25 Membre d'un groupe, d'un comité ou d'une organisation selon la localisation.

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes n=29	monoparentales n=25	autres n=23	total n=81	n=31	n=112
Non	23 88 %	10 40 %	14 52 %	47 58 %	8 26 %	55 49 %
Oui	6 21 %	15 60 %	13 48 %	34 42 %	23 74 %	57 51 %
il est dans le quartier	5 83 %	13 87 %	9 33 %	27 79 %	19 83 %	46 81 %

Enfin, les répondants SOS montrent plus d'intérêt (39,2 %) que les répondants AOS à se rapprocher d'organismes communautaires (tableau 3.26). Parmi les SOS, ce sont les femmes monoparentales qui manifestent le plus cet intérêt (68 % contre 20,8 % chez les jeunes et 28 % chez les autres SOS). Ces dernières sont autant intéressées à participer aux réunions et activités de ces organismes (12) qu'à utiliser leurs services (11). Quelques-unes d'entre elles (5) souhaitent même s'impliquer au niveau de l'organisation de ces organismes.

Tableau 3.26 : Intérêt à se rapprocher d'organismes communautaires

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
Rapprochement souhaité						
Non	19 79,17 %	8 32 %	17 68 %	44 59,46 %	16 59,26 %	60 59,4 %
Participe déjà			1 4 %	1 1,35 %	4 14,81 %	5 4,95 %
Oui	5 20,83 %	17 68 %	7 28 %	29 39,19 %	7 25,93 %	36 35,64 %
Total	24 100 %	25 100 %	25 100 %	74 100 %	27 100 %	100 100 %
Si oui, *						
en utilisant leurs services	4 80 %	11 64,71 %	4 57,14 %	19 65,52 %	4 57,14 %	23 63,88 %
en participant à des activités ou réunions	3 60 %	12 70,59 %	4 57,14 %	19 65,52 %	4 57,14 %	23 63,88 %
en participant à l'organisation	1 20 %	5 29,41 %	2 28,57 %	8 27,59 %	3 42,86 %	11 30,55 %

* Les gens peuvent avoir identifié plus d'un type de rapprochement.

CHAPITRE 4

LA FORMATION : UN PERPÉTUEL DÉFI ?

La formation est souvent une condition préalable à l'insertion sur le marché du travail. Rappelons que pour 72 % des personnes rencontrées, cette insertion n'est pas réalisée. Par ailleurs, pour un nombre de plus en plus grand de personnes qui ont un emploi stable, la formation continue est une exigence incontournable. Dans ce chapitre nous tracerons donc le profil de scolarité et de formation des répondants. Nous identifierons aussi certains des autres atouts à faire valoir sur le marché du travail. Enfin, nous explorerons la volonté des répondants de poursuivre une formation.

4.1 La scolarité

Par comparaison aux personnes ayant une occupation stable (AOS), les personnes sans occupation stable (SOS) ont fréquenté moins longtemps l'école (voir Tableau 4.1):

- près des deux tiers des SOS n'ont pas atteint le niveau collégial contre un peu moins de la moitié des personnes avec occupation stable;
- plus que la moitié des personnes sans occupation stable ont atteint les études secondaires comme niveau maximal de scolarité et environ un cinquième ont fait des études collégiales;
- ceux avec une occupation stable ont atteint le niveau universitaire dans un peu moins que la moitié des cas.

Tableau 4.1 : Plus haut niveau de scolarité atteint

Niveau de scolarité	Sans occupation stable					Occupation stable	Total
		jeunes N=29	monoparentales N=25	Autres N=26*	Total N=80*	N=31	N=111*
Études primaires		nil	2 8 %	4 15,3 %	6 7,5 %	3 9,7 %	9 9 %
	partielles	nil	2 8 %	1 3,8 %	3 3,75 %	2 6,5 %	5 5 %
	complétées	nil	nil	3 11,5 %	3 3,75 %	1 3,2 %	4 4 %
Études secondaires		13 44,8 %	18 74 %	14 53,8 %	45 56,25 %	12 38,7 %	57 51 %
	partielles	6 20,7 %	12 48 %	7 26,9 %	25 31,25 %	4 12,9 %	29 26 %
	complétées	7 24,1 %	6 24 %	7 26,9 %	20 25 %	8 25,8 %	28 25 %
Études collégiales		7 24,1 %	4 16 %	6 23 %	17 21,25 %	3 9,7 %	20 18 %
	partielles	5 17,2 %	3 12 %	3 11,5 %	11 13,75 %	3 9,7 %	14 13 %
	complétées	2 6,9 %	1 4 %	3 11,5 %	6 7,5 %	nil	6 5 %
Études universitaires		9 31 %	1 4 %	2 7,7 %	12 15 %	13 41,9 %	25 23 %
	partielles	5 17,2 %	1 4 %	2 7,7 %	8 10 %	5 16,1 %	13 12 %
	complétées	4 13,8 %	nil	nil	4 5 %	8 25,8 %	12 11 %

N= nombre total de réponses valides. Ce nombre peut varier légèrement d'une question à l'autre si l'on tient compte des ne s'applique pas ou des sans réponse. Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides.

L'obtention de diplômes nous révèle les mêmes tendances (voir tableau 4.2):

- les deux tiers des SOS ont obtenu un diplôme d'études secondaires comme leur plus haut diplôme;
- les AOS peuvent faire valoir un diplôme universitaire dans plus du tiers des cas.

Tableau 4.2: Plus haut diplôme obtenu

Diplôme	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes N=17	mono- parentales N=11	Autres N=16	Total N=44	N=25	N=69*
SECONDAIRE	9 53 %	9 81,8 %	11 68,8 %	29 65,9%	14 56 %	43 62,2
Secondaire professionnel	2 11,8 %	3 27,3 %	2 12,5 %	7 15,9 %	2 8 %	9 13 %
Secondaire régulier	7 41,2 %	6 54,5 %	9 56,3 %	22 50 %	11 44 %	33 47,8 %
Secondaire professionnel et régulier	nil	nil	nil	nil	1 4 %	1 1,4 %
COLLÉGIAL	4 23,5 %	2 18,2 %	4 25,1 %	10 22,73 %	1 4 %	11 15,9 %
Collégial professionnel	1 5,9 %	2 18,2 %	3 18,8 %	6 13,64 %	nil	6 8,7 %
Collégial régulier	3 17,6 %	nil	1 6,3 %	4 9,09 %	1 4 %	5 7,2 %
UNIVERSITAIRES	4 23,5 %	nil	1 6,3 %	5 11,36 %	10 40%	15 20,2 %
Certificat(s) Universitaire(s)	1 5,9 %	nil	nil	1 2,27 %	3 12 %	4 5,8 %
Baccalauréat	3 17,6 %	nil	1 6,3 %	4 9,09 %	5 20 %	9 13 %
Maîtrise et plus	nil	nil	nil	nil	2 8 %	2 2,8 %

N= nombre total de réponses. Ce nombre peut varier légèrement d'une question à l'autre si l'on tient compte des "ne s'applique pas" ou des "sans réponse". Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides.

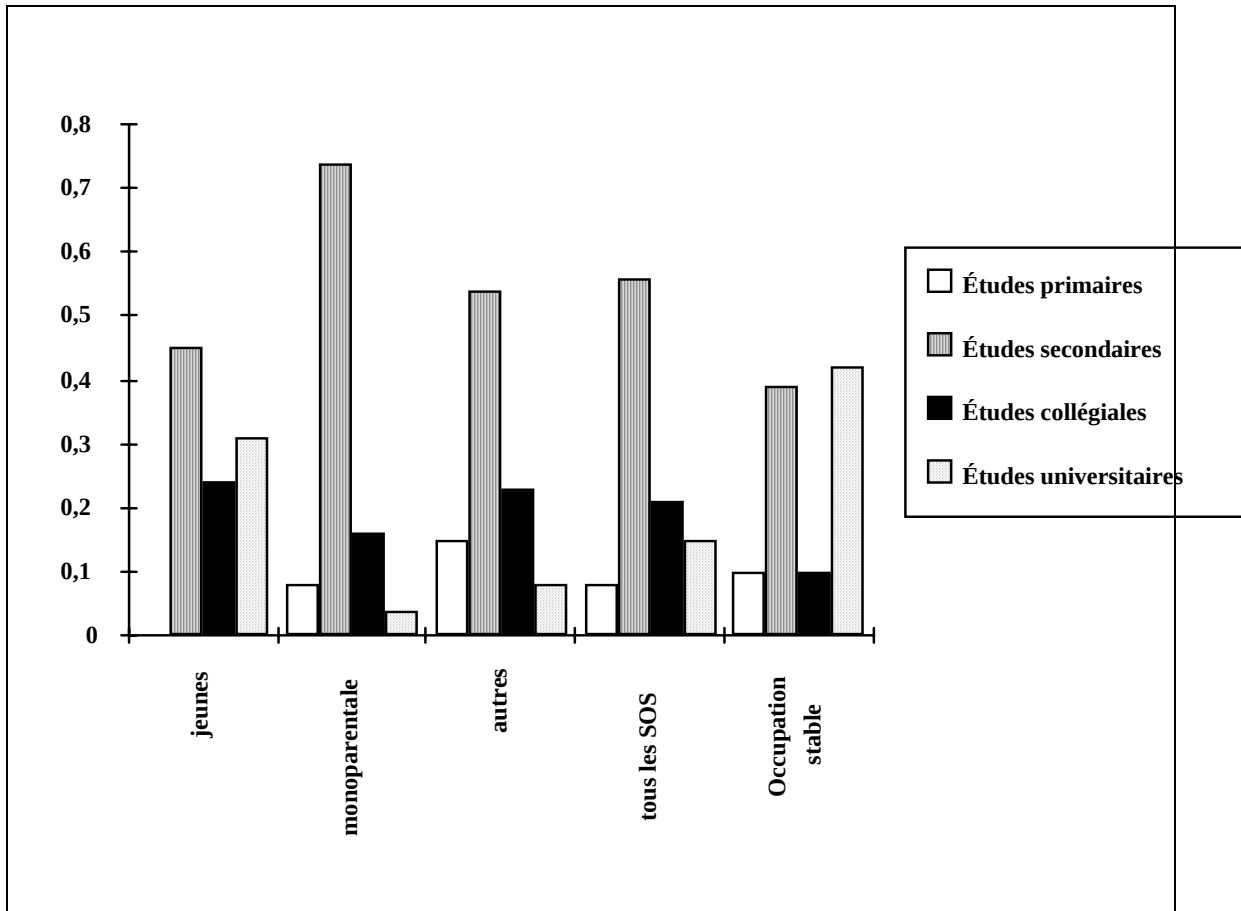
Cependant, les comportements de chaque catégorie de SOS sont très différents (voir figure 4.1). Ainsi, si l'on examine de plus près, on observe que les jeunes sont les plus scolarisés tandis que les monoparentales sont les moins scolarisées:

- près du tiers des jeunes ont atteint le niveau universitaire;
- entre un cinquième et un quart des autres ont atteint le niveau collégial, mais rarement le niveau universitaire.

Seulement une monoparentale a commencé des études universitaires. La vaste majorité des monoparentales se sont arrêtées au niveau secondaire ou avant. En ce qui concerne l'obtention de diplômes du secteur professionnel tant de niveau secondaire que collégial, on observe aussi des différences marquées entre les personnes sans occupation stable et celles ayant une occupation stable (voir tableau 4.1). Parmi les AOS qui ont obtenu un

diplôme, seuls 12 % ont décroché un diplôme professionnel, alors que ce taux est de 30 % chez les SOS.

Figure 4.1 Plus haut niveau de scolarité atteint



Pour les deux catégories de personnes rencontrées, le diplôme a été obtenu presque exclusivement au Québec (87 %). Par ailleurs, d'autres l'ont obtenu en France (3 %) et aux États-Unis (3 %). Bref, le problème de reconnaissance des diplômes n'est susceptible d'affecter qu'une minorité de répondants. Ce qui n'est pas surprenant quand on sait que 91 % des répondants sont nés au Canada. Évidemment ce constat reflète les caractéristiques de la population du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

4.2 La formation autre que la scolarité

Outre la scolarité, 70 % répondants ont participé à d'autres cours, activités de formation ou stages (voir tableau 4.3). Le degré de participation est à peu près équivalent pour les

personnes sans occupation stable et pour les personnes avec une occupation stable. Au sein du groupe de personnes sans occupation stable, les jeunes sont ceux qui ont le moins participé, probablement à cause de leur âge.

Tableau 4.3 Formation supplémentaire : participation, reconnaissance et organisme impliqué

	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	Jeunes N=29	Monoparentales N=25	Autres N=27	Total N=81	N=31	N=112
Participation à une formation supplémentaire	17 59 %	18 72 %	21 78 %	56 69 %	22 71 %	78 70 %
Attestation des acquis	7 24 %	8 32 %	10* 39 %	25 31 %	17* 57 %	42 38 %
Soutien d'un organisme*	4 15 %	11 44 %	10 37 %	25 31 %	11 36 %	36* 33%
aide gouvernementale chômage		1	2	3	2	5
aide gouvernementale aide sociale		4	2	6		6
aide gouvernementale milieu scolaire	2	1		3	1	4
aide gouvernementale emploi autre					3	3
organisme communautaire: emploi		5	1	6	2	8
organisme communautaire: logement	1		1	2	2	4
organisme communautaire: support psycho-social	1	1	1	3	1	4
Individu : Ami		1	1	2		2

N= nombre total de réponses. Ce nombre peut varier légèrement d'une question à l'autre si l'on tient compte des "ne s'applique pas" ou des "sans réponse". Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes ou de réponses multiples. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides.

Les répondants avaient suivi une variété de cours allant du cours de menuiserie ou de secrétariat à la croissance personnelle ou relation d'aide. Nous avons effectué une première catégorisation des réponses (voir tableau 4.4). Pour bien classer ces réponses dans les catégories, il faudrait explorer davantage avec les répondants la nature réelle des cours et leur degré de complexité. La catégorisation est donc très préliminaire, mais elle nous permet de déceler quelques tendances, pour la plupart assez prévisibles. Les AOS ont des formations plus qualifiantes que les SOS:

- les formations spécialisées⁷ sont beaucoup plus populaires pour tout le monde sauf dans les catégories “peu qualifiées”;
- les AOS avaient suivi des cours surtout spécialisés qualifiés et très qualifiés;
- environ un tiers des SOS ont suivi des formations peu qualifiées spécialisées et polyvalentes et un peu plus que la moitié ont suivi une formation spécialisée qualifiée;
- à l’intérieur des SOS, les jeunes suivent plus de formations spécialisées qualifiées que les deux autres catégories;
- pour les monoparentales, douze sur dix-huit ont suivi des formations dans les métiers traditionnels des femmes: sténo, cours de cosmétique, caissière, traitements de texte, etc.

Tableau 4.4 : Participation à d’autres cours, activités de formation ou stages

	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes N=17	monoparentale s N=18	Autres N=21	Total N=56	N=22	N=78
Spécialisée, peu qualifiée	2 12%	4 22%	4 19%	10 18 %	2 9 %	12 15 %
Polyvalente, peu qualifiée	1 6%	4 22 %	4 19 %	9 16 %	2 9 %	11 14 %
Total	3 18%	8 44%	8 38%	19 34%	4 18 %	23 29%
Spécialisée, qualifiée	12 71%%	9 50%	8 38 %	29 52 %	9 41 %	38 49%
Polyvalente, qualifiée	2 12 %	nil	3 14 %	5 9 %	1 5 %	6 8 %
Total	14 82 %	9 50 %	11 52 %	34 61%	10 45,5%	44 56%
Spécialisée, très qualifiée	nil	1 6 %	2 10 %	3 5 %	8 36 %	11 14 %
Polyvalente, très qualifiée	nil	nil	nil	nil	nil	nil
Total	0	1 6 %	2 10 %	3 5 %	8 36%	11 14 %

N= nombre total de réponses valides. Les pourcentages sont arrondis et parfois leur somme excède légèrement 100. La question permettant de recueillir cette information était ouverte. Le degré variable de précision doit inciter à la prudence dans l’interprétation de ces résultats.

Si le niveau de participation à des activités de formation est à peu près équivalent entre les deux groupes, les personnes sans occupation stable reçoivent moins souvent une

⁷ La formation spécialisée fait référence à une formation à la tâche.

reconnaissance sous forme de diplôme, d'attestation ou de carte de compétence pour celles-ci que les personnes qui ont une occupation stable (voir tableau 4.3). Le taux de diplômation chez les SOS est parallèle aux taux de participation : les jeunes ont le plus faible taux et les autres le plus élevé.

4.3 Correspondance entre formation et travail

Plus de trois quarts des AOS ont eu des emplois correspondant à leur formation contre environ la moitié pour les SOS. Est-ce que ces chiffres démontrent que les formations mènent à des emplois quand la personne reçoit une attestation (ce qui est le cas pour les AOS) ou quand cette formation a été obtenue dans le cadre d'un emploi (ce qui est aussi le cas pour les AOS). Est-ce que les jeunes et les monoparentales ont été particulièrement mal conseillés ou est-ce qu'il n'y a pas d'emplois pour les jeunes et les monoparentales?

4.4 L'accompagnement dans le choix de la formation

Dans le tiers des cas, un organisme ou un individu a conseillé ou soutenu les répondants dans leurs démarches de formation (voir tableau 4.3). Les personnes avec une occupation stable font un peu plus fréquemment appel à des ressources pour les orienter dans leurs démarches de formation que les personnes sans occupation stable.

- toutes catégories confondues, 16 personnes avaient eu un support du gouvernement (par exemple le centre d'emploi, le milieu scolaire ou l'aide sociale).
- 15 personnes avaient eu recours à des organismes communautaires, dont quatre d'un groupe de ressources techniques en habitation coopérative;
- sur les 25 SOS ayant obtenu une attestation d'acquis, l'intervention venait de l'aide sociale pour 6 personnes, et des organismes communautaires tournés vers l'emploi pour 6 personnes.

Toutefois, on remarque de fortes variations au sein du groupe des personnes sans occupation stable qui viennent nuancer le constat général énoncé précédemment:

- seulement 15 % des jeunes font appel à des ressources;
- 44 % des monoparentales y ont recours.

4.5 Autres atouts

Nous avons demandé aux répondants quelles étaient, à part leurs études, leurs qualités, leurs expériences et leurs compétences qui pourraient leur être utiles dans un emploi. Les réponses varient de certaines qualités personnelles (par exemple "l'entregent") aux connaissances (par exemple "caissière") (voir tableau 4.5). Peut-être à cause de leur manque d'expérience dû à leur âge, les jeunes parlent plus de leurs qualités personnelles et moins de leurs connaissances tandis que les AOS parlent moins de leurs qualités

personnelles et plus de leurs connaissances. Pour les deux autres catégories, les qualités personnelles et les connaissances sont parfois mentionnées ensemble.

Tableau 4.5 : Autres atouts sur le marché du travail

	SOS				AOS	Total
	jeunes	monop.	autres	total		
Qualités personnelles	18 69,2%	8 33,3%	5 27,8%	31 45,6%	7 33,3%	38 42,7%
Connaissances	6 23,1%	9 37,5%	9 50,0%	24 35,3%	14 66,7%	38 42,7%
Qualités personnelles et connaissances	2 7,7%	7 29,2%	4 22,2%	13 19,1%	0	13 14,6%
N	26	24	18	68	21	89

4.6 Compétences linguistiques

La maîtrise des langues est un atout important pour le marché du travail. Le niveau de confiance des répondants eu égard à la maîtrise du français est passablement élevé. Toutefois, ils affirment un peu moins de confiance quant à leur français écrit (voir tableau 4.6). Cependant, les personnes sans occupation stable ont moins confiance dans leur français parlé, écrit et lu que les personnes avec une occupation stable. Ajoutons qu'au sein de la population sans occupation stable, les jeunes sont ceux qui affirment maîtriser le mieux le français. Dans le cas du français écrit et lu, les jeunes estiment avoir une maîtrise plus élevée que les personnes ayant une occupation stable.

Tableau 4.6: Compétences linguistiques

Maîtrise	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	Jeunes N=29	Monoparentales N=25	Autres N=27	Total N=81	N=31	N=112
Français parlé	27	22	23	72	30	102
.....Bonne	93 %	88 %	85 %	89 %	97 %	91 %
Français écrit	27	16	16*	59*	26	85*
.....Bonne	93 %	64 %	59 %	73 %	84 %	76 %
Français lu	28	22	20	70	28	98
.....Bonne	97 %	88 %	74 %	86 %	90 %	88 %
Anglais parlé	7	10	9	26	14	40
.....Bonne	24 %	40 %	33 %	32 %	45 %	36 %
Anglais écrit	7	5	5	17	9	26
.....Bonne	24 %	20 %	19 %	21 %	29 %	23 %

Anglais lu	9	9	7	25	11	36
.....Bonne	31 %	36 %	26 %	31 %	37 %	32 %

N= nombre total de réponses. Ce nombre peut varier légèrement d'une question à l'autre si l'on tient compte des "ne s'applique pas" ou des "sans réponse". Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides.

L'échelle de maîtrise des langues est la suivante : bonne, passable, faible, inexistante.

Environ le tiers des personnes rencontrées jugent qu'elles ont une bonne maîtrise de la langue anglaise (voir tableau 4.6). Une fois de plus, les personnes sans occupation stable cotent, de façon générale, leur maîtrise de l'anglais plus faible que les gens avec une occupation stable. Toutefois, dans ce cas-ci, les monoparentales se démarquent avec des taux assez élevés de maîtrise satisfaisante de l'anglais parlé et de l'anglais lu. Il se peut qu'elles suivent les leçons d'anglais de leurs enfants.

Outre le français et l'anglais, 26 répondants (23 %) connaissent une autre langue. Parmi ceux-ci, se trouvent 12 jeunes sans occupation stable. Cette situation peut s'expliquer si ces langues sont apprises à l'école ou en voyage.

- 13 personnes connaissent l'espagnol et cinq l'arabe;
- la moitié maîtrisent bien cette langue au niveau parlé, écrit ou lu;

4.7 La formation: une réalité ou un souhait?

Nous avons examiné ce qui constitue en quelque sorte le bagage des répondants, leur scolarité, leur formation et leurs autres atouts pour l'insertion au travail. Nous tenterons maintenant de cerner quelle est leur volonté de poursuivre des démarches de formation.

Sur 76 SOS qui ont répondu à la question de savoir s'ils voulaient une formation dans certains domaines, 6 sont aux études à temps partiel. Parmi les 7 personnes n'ayant jamais eu d'emploi, une monoparentale est aux études à temps partiel. Sur les 69 personnes qui ont déjà eu un emploi, mais qui étaient sans emploi au moment de l'entretien, 5 sont aux études, au total, 6 personnes aux études soit 7,9 %. Ainsi, peu de SOS sont aux études à temps partiel. Sur les 16 SOS, 54 veulent une formation.

Malgré la formation déjà suivie et le peu d'études à temps partiel, deux tiers de toutes les personnes rencontrées (74 sur 112) souhaitent à ce stade de leur vie pouvoir acquérir une formation dans certains domaines. Ce sont les jeunes qui le désirent le plus ardemment, à 86 %. Rappelons que les jeunes ont déjà une scolarité plus élevée que les autres SOS,

mais qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à avoir acquis une formation supplémentaire:

- environ deux tiers des personnes sans occupation stable désirent une formation comparativement à 58 % chez les personnes ayant une occupation stable;
- chez les personnes sans occupation stable, 86 % des jeunes souhaitent parfaire leur formation suivis de 71 % des monoparentales;
- plus de la moitié des autres SOS souhaitent acquérir une formation.

Parmi ceux et celles qui désirent une formation, une vingtaine de personnes seraient intéressées à acquérir une formation en informatique, une quinzaine en relation d'aide (toxicomanie, écoute, enfants, médecine alternative, travail de rue, etc.), une autre quinzaine souhaitent une initiation à un métier (menuiserie, ébénisterie, imprimerie, fleuristerie, cuisine, etc.). Ces réponses correspondent aux formations déjà reçues selon l'enquête, sauf que la formation en relation d'aide ressort ici plus souvent.

Si nous reprenons les catégories établies dans la section 4.2, comme pour les formations déjà acquises, la tendance se maintient de vouloir une formation spécialisée (voir tableaux 4.7). Les formations très qualifiées sont moins populaires que les formations qualifiées. On désire moins de formation peu qualifiée, qui a déjà été acquise pour un certain nombre, et on désire surtout une formation spécialisée qualifiée:

- un cinquième des SOS, surtout des jeunes et les autres, visent une formation très qualifiée et surtout spécialisée;
- les monoparentales misent sur une formation plus qualifiée que celle qu'elles ont déjà reçue.

Tableau 4.7 : Volonté d'acquérir une formation supplémentaire

	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes N=23	monoparentales N=18	Autres N=13	Total N=54	N=18	N=72
Spécialisée, peu qualifiée	1 4%	5 28%	1 8%	7 13 %	2 11 %	9 13 %
Polyvalente, peu qualifiée	nil	nil	3 23%	3 6 %	2 11 %	5 7 %
Total	1 4%	5 28%	4 31%	10 19%	4 22 %	14 20%
Spécialisée, qualifiée	16 70%	11 61%	5 39 %	32 59 %	10 56 %	42 58%
Polyvalente, qualifiée	1 4 %	nil	nil	1 2%	nil	1 1 %

Total	17 74 %	11 61 %	5 39 %	33 61%	10 56%	43 59%
Spécialisée, très qualifiée	4 17%	1 6 %	3 23 %	8 15 %	4 22 %	12 17 %
Polyvalente, très qualifiée	1 4%	1 6%	1 8%	3 6%	nil	3 4%
Total	5 22%	2 11 %	4 31 %	11 20 %	4 22%	15 21 %

N= nombre total de réponses valides. Les pourcentages sont arrondis et parfois leur somme excède légèrement 100. La question permettant de recueillir cette information était ouverte. Le degré variable de précision doit inciter à la prudence dans l'interprétation de ces résultats.

Dans le portrait des études et de la formation que nous venons de tracer, plusieurs éléments ressortent. D'abord, nous constatons que les SOS sont moins scolarisés. Probablement un bon nombre, particulièrement les monoparentales, qui n'ont même pas reçu un diplôme de secondaire, profiteraient d'une formation scolaire. Deuxièmement, il y a un désir de suivre une formation malgré les résultats assez décevants, en termes d'attestation d'études et d'obtention d'emplois, chez les SOS. D'ailleurs, il faudrait vérifier si la non-obtention d'attestations de formation est le résultat du type de formation ou d'un manque de soutien pour persévérer jusqu'à la fin de la formation. Il y a lieu aussi de se questionner sur les diplômes professionnels, ou peut-être sur certains types de diplômes, vu que les SOS n'ont pas vraiment su en tirer profit.

Les objectifs de formation des SOS semblent assez réalistes. Cependant, malgré les bas salaires que cela implique, les monoparentales continuent à penser en terme d'emplois traditionnels pour les femmes. De plus, il est évident qu'elles ont des caractéristiques de scolarité qui leur sont particulières. La question de la garde des enfants, qui pourrait être un obstacle pour les études comme pour l'emploi sera traitée dans le chapitre qui suit. Les jeunes aussi ont leur problématique propre, particulièrement en termes de formation appropriée, étant donné que plusieurs ont tout de même des études universitaires.

Finalement, il faut considérer les autres besoins exprimés par les SOS pour établir s'il y a des étapes préalables ou parallèles à une formation (par exemple, régler des problèmes de toxicomanie, des problèmes personnels, etc.).

CHAPITRE 5

UN EMPLOI: PROJET OU RÊVE?

L'emploi est-il un projet à la portée de la main ou encore un rêve? Ce chapitre présente les résultats de l'enquête qui concernent, dans un premier temps, l'histoire occupationnelle des répondants. Dans un deuxième temps, nous établissons le profil de leur emploi actuel ou du dernier poste occupé: principales tâches, statut de l'employé, horaires de travail, satisfaction, souvenirs. Enfin, nous explorons les démarches effectuées en vue de se trouver – ou de se créer – un emploi.

5.1 Occupation

La plupart des répondants (70 %) n'occupait pas d'emploi au moment de l'enquête, ce qui relevait de notre stratégie d'enquête (voir chapitre 2, section 2.2).

Seulement 5 des répondants SOS n'ont jamais eu d'emploi (tableau 5.1). Sur l'ensemble des répondants n'ayant jamais eu d'emploi (7), 4 disent ne pas chercher d'emploi actuellement ou ne plus chercher du tout, contre 3 qui cherchent activement un emploi. L'un d'entre eux dit chercher activement tout en étant aux études (tableau 5.2).

Un répondant sur deux cherche activement un emploi; dans l'autre moitié, on trouve le tiers des femmes responsables de familles monoparentales SOS rencontrées (tableau 5.1). Parmi les répondants qui ne travaillent pas actuellement, mais qui ont déjà occupé un emploi (72 cas incluant SOS et AOS), la moitié (30) dit chercher activement un emploi. L'autre moitié ne cherche pas actuellement (24) ou ne cherche plus (10). Parmi eux, plus des deux tiers des femmes responsables de familles monoparentales disent avoir abandonné momentanément ou définitivement la recherche d'emploi.

Tableau 5.1 : Histoire occupationnelle

	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes N=29	monoparentales N=25	Autres N=27	Total N=81	N=31	N=112
En emploi actuellement	8 27,6 %	0 0 %	4 14,8 %	12 14,8 %	21 68 %	33 29,5 %
.....j'ai toujours eu un emploi	1 3,4 %	0 0 %	2 7,4 %	3 3,7 %	9 29 %	12 10,7 %
.....j'ai un emploi depuis	7 24 %	0 0 %	2 7,4 %	9 11,11 %	12 39 %	21 18,8 %
Sans emploi actuellement	21 72,4 %	25 100 %	23 85,2 %	69 85,19 %	10 32,3 %	79 70,5 %
.....et je n'ai jamais eu d'emploi	2 6,9 %	1 4 %	2 7,4 %	5 6,17 %	2 6,5 %	7 6,3 %

N= nombre total de réponses. Ce nombre peut varier légèrement d'une question à l'autre si l'on tient compte des "ne s'applique pas" ou des "sans réponse". Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides.

Tableau 5.2: Les personnes sans emploi actuellement et la recherche d'emploi

	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes N=29	monoparentales N=25	autres N=27	Total N=81	N=31	N=112
Je n'ai pas d'emploi actuellement et je n'ai jamais eu d'emploi rémunéré mais	2	1	2	5	2	7
.....je cherche activement un emploi	2	1		3		3
.....je ne cherche pas actuellement			2	2		2
.....je ne cherche plus d'emploi					2	2
... ..je suis aux études		1		1		1
Je n'ai pas d'emploi actuellement, mais j'ai déjà eu un ou des emplois	19	23	20	62	7	69
.....je cherche activement un emploi	14	5	11	30		30
.....je ne cherche pas actuellement	3	14	6	23	1	24
.....je ne cherche plus d'emploi	1	3	2	6	4	10
.....je suis aux études	1	1	1	3	2	5

N= nombre total de réponses. Ce nombre peut varier légèrement d'une question à l'autre si l'on tient compte des "ne s'applique pas" ou des "sans réponse".

5.2 Profil de l'emploi actuel ou du dernier poste occupé

Le réseau social est important : une personne sur deux dit avoir obtenu son dernier emploi par le biais de contacts personnels (tableau 5.3). À la question “comment avez-vous eu votre dernier emploi?”, près de la moitié (49,5 %) des répondants disent avoir obtenu cet emploi par le biais d'un contact personnel: amis (27,7 %), relations familiales (12,1 %), relations professionnelles (8 %), bouche à oreille (1 %) ou par quelqu'un leur ayant offert l'emploi (1 %).

Se trouver un emploi passe aussi par l'initiative personnelle. Plus du tiers (39,4 %) ont obtenu leur dernier emploi suite à une démarche personnelle:

- par envoi de curriculum vitae (13,1 %);
- en répondant à des annonces (11,1 %);
- en faisant la tournée des employeurs (7,1 %);
- suite à des cours ou stages (3 %);
- en se promenant (2 %);
- ou par le biais d'une autre démarche personnelle (2 %).

Très peu de répondants ont obtenu leur dernier emploi grâce au secteur formel. Seulement 14,1 % des répondants ont obtenu leur dernier emploi grâce à ce secteur:

- 7 % des répondants affirment l'avoir eu grâce à un Centre de ressources humaines Canada;
- 3 % par un Centre de travail Québec;
- 3 personnes (3 %) ont obtenu leur dernier emploi par le biais d'un organisme du quartier.

Tableau 5.3 : Les répondants occupant ou ayant déjà occupé un emploi et les démarches afin d'obtenir le dernier emploi

Démarches	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes N=25	monoparentales N=22	autres N=23	Total N=70	N=29	N=99
Contact personnel	12 48 %	11 50 %	11 47,8 %	34 48,57 %	15 51,72 %	49 49,49 %
ami (s)	9 36 %	5 22,72 %	6 26 %	20 28,57 %	7 24,13 %	27 27,27 %
relations familiales	3 12 %	3 13,6 %	3 13,04 %	9 12,86 %	3 10,34 %	12 12,12 %
relations professionnelles	nil	2 9,09 %	2 8,69 %	4 5,71 %	4 13,7 %	8 8,08 %
bouche à oreille	nil	1 4,54 %	nil	1 1,43 %	nil	1 1,01 %
s'est vu offrir l'emploi	nil	nil	nil	nil	1 3,44 %	1 1,01 %
Autres démarches personnelles	9 36 %	8 36,36 %	8 34,78 %	27 38,57 %	12 41 %	39 39,39 %
envoi de cv	4 16 %	2 9,09 %	3 13,04 %	9 12,86 %	4 13,79 %	13 13,13 %
en réponse à des annonces	3 12 %	1 4,54 %	2 8,69 %	6 8,57 %	5 17,24 %	11 11,11 %
tournée des employeurs	1 4 %	2 9,09 %	3 13,04 %	6 8,57 %	1 3,44 %	7 7,07 %
suite à des cours ou stages	1 4 %	1 4,54 %	nil	2 2,86 %	1 3,44 %	3 3,03 %
en se promenant	nil	1 4,54 %	nil	1 1,43 %	1 3,44 %	2 2,02 %
autre	nil	1 4,54 %	2 8,69 %	3 4,29 %	nil	2 2,02 %
Secteur formel	4 16 %	4 18,18 %	2 8,69 %	10 14,29 %	4 13,79 %	14 14,14 %
Centre d'emploi Canada	2 8 %	2 9,09 %	1 4 %	5 7,14 %	2 6,89 %	7 7,07 %
Centre travail Québec	nil	2 9,09 %	nil	2 2,86 %	1 3,44 %	3 3,03 %
Organismes du quartier	1 4 %	nil	1 4 %	2 2,86 %	1 3,44 %	3 3,03 %
Agence privée	1 4 %	nil	nil	1 1,43 %	nil	1 1,01 %

Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides. Nous recensons ici le nombre de démarches. À l'occasion, plus d'une démarche a été nécessaire pour obtenir le dernier emploi, c'est pourquoi le nombre de réponses ne correspond pas exactement au nombre de répondants.

5.2.1 Principales tâches

La grande majorité (60 %) des emplois occupés actuellement ou en dernier lieu était un travail spécialisé ou polyvalent demandant peu de qualifications (tableau 5.4). Cette réalité est vraie pour plus des deux tiers des jeunes (71 %) que nous avons rencontrés. On note cependant que 29 % des jeunes répondants SOS ont travaillé à des emplois qualifiés (21 %), voire très qualifiés (8 %). Les tâches accomplies par les femmes responsables de familles monoparentales sont plus souvent (43 %) associées à un travail polyvalent, mais peu qualifié, ou spécialisé et peu qualifié (29 %). Encore une fois, 28 % de ces femmes SOS ont cependant occupé un emploi qualifié ou très qualifié. Il importe de noter que tous les répondants ont eu des formations plus qualifiées (voir tableau 5.4) que les tâches exercées. Alors que 56 % des répondants ont suivi une formation qualifiée, seulement 27 % ont effectué des tâches qualifiées.

Tableau 5.4 Principales tâches

	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes N= 24	monoparentales N= 7	Autres N= 15	Total N= 46	N= 20	N=66
spécialisée, peu qualifiée	13 54 %	2 29 %	7 47 %	22 48 %	8 40 %	30 46 %
polyvalente, peu qualifiée	4 17 %	3 43 %	1 7 %	8 17 %	1 5 %	9 14 %
Total	17 71 %	5 72 %	8 54 %	30 55 %	9 45 %	39 60 %
spécialisée, qualifiée	2 8 %	1 14 %	3 20 %	6 13 %	2 10 %	8 12 %
polyvalente, qualifiée	3 13 %	1 14 %	2 13 %	6 13 %	4 20 %	10 15 %
Total	5 21 %	2 28 %	5 33 %	12 26 %	6 30 %	18 27 %
spécialisée, très qualifiée	1 4 %	nil	2 13 %	3 7 %	4 20 %	7 11 %
polyvalente, très qualifiée	1 4 %	nil	nil	1 2 %	1 5 %	2 3 %
Total	2 8 %	nil	2 13 %	4 9 %	5 25 %	9 14 %

**Les pourcentages sont arrondis et parfois leur somme excède légèrement 100.

La question permettant de recueillir cette information était une question ouverte. Le degré variable de précision des réponses doit inciter à la prudence dans l'interprétation de ces résultats.

5.2.2 Poste à temps plein

L'emploi actuel ou le dernier poste occupé par les AOS est principalement (80 %) un poste régulier à plein temps; seulement un peu plus de la moitié des SOS (58 %) ont connu une situation semblable lors de leur dernière période d'emploi. Ainsi, le dernier emploi occupé était un poste régulier à temps plein pour près des deux tiers des répondants (64 %) contre 36 % ayant occupé un poste à temps partiel, occasionnel ou contractuel. Cette proportion s'élève à près de 80 % pour les gens ayant une occupation stable (79,3 %) et n'est que de 58 % pour ceux sans occupation stable. Du côté des répondants SOS, les “autres” sont ceux ayant occupé ou occupant le moins fréquemment un emploi régulier à temps plein (52 %). Cette proportion s'élève à 59 % pour les femmes responsables de familles monoparentales et à 63 % pour les jeunes. Notons que les femmes monoparentales sont en général plus jeunes que les individus “autres” (voir tableau 2.3).

5.2.3 Horaire de travail

Les horaires de travail de l'emploi actuel ou du dernier emploi occupé sont très souvent atypiques, travail de soir, de nuit, en rotation, de fin de semaine ou sur appel:

- ce sont les répondants SOS qui connaissent le plus souvent (47 %) des horaires de travail atypiques;
- ceci est en particulier vrai pour les femmes responsables de familles monoparentales (59 %);
- ce pourcentage est moindre chez les répondants AOS (36 %).

On n'est donc pas surpris d'apprendre que le taux de satisfaction face à l'horaire de travail est moins élevé chez les SOS que chez les AOS (tableau 5.5). Notons toutefois que les femmes responsables de familles monoparentales sont plus satisfaites de l'horaire de travail de leur dernier emploi que les autres SOS. Les jeunes et les autres SOS, sont relativement moins satisfaits de l'horaire de travail que les femmes monoparentales. Ainsi, légèrement plus de la moitié des répondants ont connu un horaire de travail de soir, de nuit ou variable (51 %). Au sein des personnes SOS, les femmes responsables de familles monoparentales ont (ou ont eu) le plus souvent des horaires atypiques, soit dans 59 % des cas; cette proportion se réduit à 52 % et 48 % respectivement dans le cas des jeunes et des “autres”. La majorité des répondants se disent très satisfaits ou satisfaits de leur horaire de travail (86,5 %). La totalité du groupe AOS (100 %) se dit très satisfaite ou satisfait de l'horaire de travail contre 80,6 % dans le groupe de répondants SOS. Au sein des personnes SOS, les écarts sont importants. Ainsi, les femmes responsables de

familles monoparentales sont satisfaites de leur horaire à 90 % alors que les autres et les jeunes le sont respectivement à 76,2 % et 75 % seulement.

5.2.4 Satisfaction liée à l'emploi

La satisfaction liée au cadre du dernier emploi occupé est généralement très élevée, tant chez les AOS que chez les SOS (tableau 5.5). La très grande majorité des répondants se dit très satisfaite ou satisfaite:

- des rapports avec les collègues (94,7 %);
- de l'accessibilité du transport en commun lorsque cela s'applique (94 %);
- de la proximité des services et des commerces (89,9 %);
- du temps consacré au trajet domicile/travail (89 %);
- et de leur horaire de travail (86,5 %), tel que mentionné précédemment.

Il n'y a pas d'écart significatif entre le degré de satisfaction des personnes avec une occupation stable et celles sans occupation stable en ce qui a trait à l'accessibilité du transport en commun ou aux rapports avec les collègues. Il n'y a pas de différence d'appréciation entre les sous-groupes des personnes SOS en ce qui concerne l'accessibilité du transport en commun. Rappelons le haut taux de satisfaction des répondants eu égard au service de transport en commun dans Hochelaga-Maisonneuve mentionné au chapitre 3. Soulignons toutefois que les femmes responsables de familles monoparentales et les autres se disent très satisfaits ou satisfaits de leurs rapports avec les collègues dans 90 % des cas, contre 100 % pour les jeunes et 96 % pour les personnes ayant une occupation stable.

La distance dérange un peu moins les SOS que les AOS, que ce soit pour aller travailler ou pour se rendre aux points de services et aux commerces. Ceci n'est toutefois pas vrai dans le cas des femmes responsables de familles monoparentales. Il existe un écart d'environ 5 points entre le degré de satisfaction des personnes avec une occupation stable (degré le moins élevé) et celles sans occupation stable (degré le plus élevé) en ce qui a trait au temps consacré au trajet domicile/travail et à la proximité des services et commerces. Au sein des personnes SOS, les femmes responsables de familles monoparentales affichent le plus bas taux de satisfaction (86,4 %) face aux déplacements résidence/emploi et rejoignent à ce chapitre les personnes AOS (85,7 %). L'écart est sensiblement plus affirmé en ce qui concerne l'horaire de travail, ce dont nous avons discuté précédemment.

Les conditions de travail du dernier emploi occupé sont en général jugées satisfaisantes. Les individus SOS sont relativement moins satisfaits que les AOS des possibilités de recevoir une formation en milieu d'emploi. Mais ils sont plus satisfaits que les AOS des avantages sociaux qu'ils ont reçus. Les jeunes SOS sont relativement moins nombreux à se dire satisfaits de la possibilité de recevoir une formation, du type de travail réalisé et des rapports avec la direction. Ainsi, la plupart des répondants se disent très satisfaits ou satisfaits du type de travail effectué lors de leur dernier emploi (84,4 %), des rapports avec la direction (81,3 %), de l'adéquation avec leur formation (76,9 %), de la possibilité de recevoir de la formation (74,5 %) et des avantages sociaux (73,7 %). Il n'y a pas de différenciation marquée entre le groupe personnes avec occupation stable et sans occupation stable pour ce qui est du type de travail ou des rapports avec la direction. Le groupe de SOS juge toutefois relativement moins satisfaisante la possibilité de recevoir une formation (67,7 % contre 88,2 % pour les AOS) et de l'adéquation avec leur formation (72,5 % contre 84 % pour les AOS). À l'opposé, les SOS jugent relativement plus satisfaisants les avantages sociaux reçus (80 % contre 63,6 % pour les AOS). Au sein du groupe SOS, le taux de satisfaction des jeunes est généralement plus bas: possibilité de recevoir de la formation: 37,5 %; type de travail: 70,8 %; adéquation avec leur formation: 60 %; rapports avec la direction: 75 %.

Par rapport au dernier emploi occupé, les SOS monoparentales sont les moins satisfaites des possibilités de promotion et du salaire obtenu. Ainsi, de façon majoritaire, les répondants se disent très satisfaits ou satisfaits de leur salaire (66,3 %), de la stabilité de leur emploi (61,2 %), de la protection syndicale (59,3 %), et des possibilités de promotion (57,1 %). En ce qui concerne la stabilité de l'emploi, rappelons que la majorité des répondants n'avait plus d'emploi au moment de l'enquête. De manière étonnante, les personnes avec une occupation stable sont moins satisfaites de la stabilité de leur emploi (55,6 %) que les personnes sans occupation stable (63,79 %). Il en va de même de la satisfaction eu égard à la protection syndicale: 64,71 % chez les SOS contre 50 % chez les AOS. Comme quoi, “un peu” c'est mieux que “pas du tout”! Les femmes responsables de familles monoparentales sont les personnes qui affichent le taux de satisfaction le plus faible face aux possibilités de promotion (12 %) et au salaire (54,5 %).

Tableau 5.5: Satisfaction par rapport à différents aspects de l'emploi actuel ou du dernier emploi occupé (répondants très satisfaits et satisfaits)

Aspects	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	Total		
Temps consacré au trajet domicile/travail N=93	20 90,9 %	19 86,4 %	20 95,2 %	59 90,77 %	24 85,7 %	83 89 %
Accessibilité en transport en commun N=71	17 94,4 %	19 95 %	13 92,9 %	49 94,23 %	18 94,7 %	67 94 %
Proximité des services et commerces N=89	20 90,9 %	18 90 %	18 94,7 %	56 91,80 %	24 85,7 %	80 89,9 %
Horaire de travail N=96	18 75 %	20 90 %	16 76,2 %	54 80,6 %	29 100 %	83 86,5 %
Salaire N=95	15 65,2 %	12 54,5 %	18 85,7 %	45 68,18 %	18 62,1 %	63 66,3 %
Avantages sociaux N=57	8 66,7 %	9 90 %	11 84,6 %	28 80 %	14 63,6 %	42 73,7 %
Stabilité de l'emploi N=85	11 61,1 %	14 63,6 %	12 66,7 %	37 63,79 %	15 55,6 %	52 61,2 %
Protection syndicale N=27	3 75 %	4 66,7 %	4 57,1 %	11 64,71 %	5 50 %	16 59,3 %
Rapports avec la direction N=91	18 75 %	19 95 %	15 75 %	52 81,25 %	22 81,5 %	74 81,3 %
Rapports avec les collègues N=94	24 100 %	20 90,9 %	18 90 %	62 93,94 %	27 96,4 %	89 94,7 %
Possibilités de promotion N=56	7 70 %	6 12 %	7 58,3 %	20 58,82 %	12 54,5 %	32 57,1 %
Type de travail N=96	17 70,8 %	19 86,4 %	20 95,2 %	56 83,58 %	25 86,2 %	81 84,4 %
Adéquation avec leur formation N=65	6 60 %	11 64,7 %	12 92,3 %	29 72,5 %	21 84 %	50 76,9 %
Possibilité de recevoir de la formation N=51	3 37,5 %	11 78,6 %	9 75 %	23 67,65 %	15 88,2 %	38 74,5 %
De façon générale N=94	17 73,9 %	17 77,3 %	18 90 %	52 80 %	25 86,2 %	77 81,9 %

N= nombre total de réponses. Ce nombre peut varier légèrement d'une question à l'autre si l'on tient compte des "ne s'applique pas" ou des "sans réponse".

5.2.5 Meilleur souvenir conservé

Les meilleurs souvenirs conservés du dernier emploi concernent principalement l'ambiance du contexte de travail (39 %), notamment la sociabilité, les rapports interpersonnels, les contacts avec les collègues ou avec la clientèle (tableau 5.6). Les conditions de travail sont aussi très importantes (37 %), tels la fierté du travail accompli, l'autonomie, l'avancement personnel, l'apprentissage, le fait de toucher un salaire. Les conditions de travail sont relativement plus importantes pour les femmes responsables de familles monoparentales et pour les AOS, alors que l'ambiance est notée moins souvent par ces mêmes femmes que par les jeunes.

Tableau 5.6 Meilleur souvenir conservé de l'emploi

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	total		
Meilleur souvenir						
ambiance de travail	10 45,5 %	5 24 %	9 45 %	24 38 %	11 42 %	35 39 %
conditions de travail	6 27 %	10 48 %	6 30 %	22 35 %	12 46 %	34 37 %
ambiance et conditions de travail	3 14 %	1 5 %	1 5 %	5 8 %	nil	5 6 %
autre	1 4,5 %	1 5 %	2 10 %	4 6 %	2 8 %	6 7 %
Mauvais souvenir	2 9 %	4 19 %	2 10 %	8 13 %	1 4 %	9 10 %
TOTAL	22 100 %	21 100 %	20 100 %	63 100 %	28 100 %	91 100 %

Nous avons demandé aux gens quel est le meilleur souvenir qu'il conserve de leur emploi actuel ou de leur dernier emploi, spontanément certains nous ont fait part de mauvais souvenirs.

Les pourcentages sont arrondis et leur somme ne correspond pas nécessairement à 100.

5.3 Utilisation des services en emploi

Les organismes d'aide aux sans-emploi sont connus de la moitié des répondants (54 %); un peu moins chez les SOS que chez les AOS. Les jeunes (46 %) et les femmes responsables de familles monoparentales (44 %) sont les groupes SOS qui les connaissent le moins. Selon les répondants, la grande majorité de ces organismes sont situés dans le

quartier. Ainsi, nous avons demandé à l'ensemble des répondants s'ils connaissaient des organismes d'aide aux sans-emploi. Plus de la moitié des répondants (53,8 %) dit connaître des organismes d'aide aux sans-emploi. Un taux de 51,9 % de répondants du groupe de personnes SOS dit en connaître, contre 60 % du groupe des personnes AOS. Parmi les individus sans occupation stable, les écarts sont marqués. Ainsi, les deux tiers des “autres” SOS (65,4 %) connaissent ces organismes – ils surclassent même à ce chapitre les personnes avec une occupation stable, alors que moins de la moitié des jeunes (46,4 %) et des femmes responsables de familles monoparentales (44 %) les connaissent. Selon quatre-vingt-huit pour cent (88 %) des répondants qui connaissent ces services, ces derniers sont situés dans le quartier.

Les deux tiers des répondants (65,3 %) n'ont pas reçu l'aide de services communautaires ou gouvernementaux (tableau 5.8). La principale raison pour n'avoir pas reçu cette aide est:

- de ne pas en avoir demandé (49 %);
- ou de ne pas en avoir ressenti le besoin (26,4 %);
- ne pas les connaître vraiment (9,4 %).

Ces services sont jugés favorablement par 69,7 % des répondants (tableau 5.7). Alors que cette appréciation convient à 83 % des personnes AOS, ce taux est de 67 % pour les personnes SOS. Au sein de ce dernier groupe, les jeunes (54,55 %) sont les moins satisfaits.

Tableau 5.7: Aide des services communautaires ou gouvernementaux

	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes N=26	monoparentales N=24	Autres N=25	Total N=75	N=20	N=95
Aide reçue	11 42,3 %	7 29,2 %	9 36 %	27 36 %	6 30 %	33 34,7 %
bilan positif	6* 54,55 %	5 71,4 %	7 77,8 %	18* 66,67 %	5 83,3 %	23* 69,7 %
....bilan négatif	3* 27,27 %	2 28,6 %	2 22,2 %	7* 25,93 %	1 16,7 %	8* 25,8 %
Aide non reçue	15 57,7 %	17 70,8 %	16 64 %	48 64 %	14 70 %	62 65,3 %

Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides.

5.3.1 Difficultés à trouver un emploi

Près des deux tiers des répondants affirment avoir connu des difficultés à trouver un emploi, principalement chez les SOS (tableau 5.8). Notons que ces chiffres sont inférieurs à la proportion de SOS de notre échantillon: 72,3 %. Les jeunes SOS sont les plus touchés (89 %). Ainsi, alors que près de 4 répondants sur 10 affirment ne pas avoir éprouvé de difficulté pour trouver un emploi, 61 % font allusion à certaines difficultés. Il existe des écarts marqués entre les différents groupes de répondants: les personnes avec une occupation stable n'éprouvent de difficultés que dans 39 % des cas contre 69 % pour les personnes sans occupation stable. Au sein de ce dernier groupe, les écarts sont aussi très affirmés: la très grande majorité des jeunes SOS font face à des difficultés (89 %), contre les deux tiers des "autres" (65 %) et la moitié des femmes responsables de familles monoparentales (50 %).

Les répondants ont indiqué avoir éprouvé une ou plusieurs difficultés pour se trouver un emploi:

- l'absence d'emploi au total (23 %);
- l'absence d'emploi disponible au salaire voulu (15 %);
- l'indisponibilité des emplois en raison de l'âge (14 %);
- l'indisponibilité des emplois en raison des compétences (11 %);
- l'absence d'emploi à distance convenable (7,9 %);
- la discrimination (6,8 %);
- les problèmes de santé (4,9 %);
- les obligations familiales (4 %);
- les handicaps (3,9 %);
- les problèmes judiciaires (3,8 %);
- les difficultés à lire ou à écrire (1 %);
- les frais liés à l'emploi (1 %);

Plus du quart des répondants mentionnent des difficultés autres: difficultés au plan des qualifications (bilinguisme, informatique), de l'absence de permis de travail, de traits de personnalité, de l'horaire peu compatible avec leurs autres responsabilités, etc.

Il y a des difficultés qui affectent davantage certains groupes. Ainsi, l'absence d'emploi disponible est une difficulté perçue par plus de la moitié des jeunes SOS, alors que l'âge est une préoccupation pour plus du tiers des "autres". Le niveau de compétence est une difficulté jugée moins grande chez les jeunes que chez les "autres" SOS.

Des conditions difficiles pour la garde des enfants peuvent éventuellement constituer un frein à l'insertion à l'emploi. 35 répondants (soit 31 % de l'ensemble) avaient des enfants à charge tout le temps; 6 autres s'en occupaient d'une manière régulière, soit quelques jours par semaine, la fin de semaine ou durant l'été. Parmi ces 41 parents, 12 (29 %) faisaient garder leurs enfants régulièrement. En réponse à la question s'il est essentiel de faire garder les enfants afin de pouvoir travailler ou étudier, 7 sur les 25 monoparentales disaient oui, et 15 autres personnes étaient dans la même situation. En tout, 22 parents (sur les 41, soit la moitié) devraient faire garder leurs enfants pour travailler ou être aux études à plein temps.

Tableau 5.8 : Principales difficultés rencontrées lors de la recherche d'emploi

Difficultés	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	Total		
Ont rencontré certaines difficultés	25* 89,3 %	12* 50 %	15* 65 %	52* 69,33 %	11* 39,3 %	63* 61,2 %
Pas d'emplois disponibles	15 51,7 %		4* 18,2 %	19 25,33 %	5* 17,9 %	24* 23,3 %
Pas d'emplois disponibles à salaire convenable	5 17,2 %	3* 12,5 %	4* 18,2 %	12* 16 %	3* 10,7 %	15* 14,6 %
Age	3 10,3 %	1* 4,2 %	8* 36,4 %	12* 16 %	2* 7,1 %	14* 13,6 %
Pas d'emplois disponibles à mon niveau de compétence	2 6,9 %		5* 22,7 %	7* 9,33 %	4* 14,3 %	11* 10,7 %
Pas d'emplois disponibles à une distance convenable	2* 7,1 %	1* 4,2 %	2* 9,1 %	5* 7,4 %	3* 11,1 %	8* 7,9 %
Discrimination	4 13,8 %		2* 9,1 %	6* 8 %	1* 3,6 %	7* 6,8 %
Problème de santé		1* 4,2 %	3* 13,6 %	4* 5,19 %	1* 3,6 %	5* 4,9 %
Obligations familiales		3* 12,5 %	1* 4,8 %	4* 5,48 %		4* 4 %
Handicaps	1* 3,6 %	1* 4,2 %	1* 4,5 %	3* 4,05 %	1* 3,6 %	4* 3,9 %
Problème judiciaire	4 13,8 %			4 5,26 %		4* 3,8 %
Difficultés à lire ou écrire			1 4,5 %	1* 1,32 %		1* 1 %
Frais reliés à l'emploi		1* 4,2 %		1* 1,32 %		1* 1 %
Autre	8* 28,6 %	10* 41,7 %	5* 23,8 %	23* 31,51 %	3* 10,7 %	26* 25,7 %
Pas de difficulté	3* 10,7 %	12* 50 %	8* 34,8 %	23* 30,67 %	17* 60,7 %	40* 38,8 %

Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides.

5.3.2 Difficultés à conserver son emploi

Une fois l'emploi obtenu, les principales difficultés rencontrées à le conserver sont (tableau 5.9):

- la fin du contrat ou du programme d'emploi, ou la production irrégulière (14 %);
- les relations difficiles avec les supérieurs (11 %);
- les fermetures d'entreprises (8 %);
- l'état de santé du répondant (6 %);
- une coupure de poste (4 %);
- un problème de comportement du répondant (4 %);
- les conditions ou l'ambiance de travail (4 %);
- l'horaire de travail (2 %);
- un départ volontaire (2 %);
- les obligations familiales (1 %);
- des aptitudes insuffisantes (1 %);
- des relations difficiles avec les collègues (1 %);
- la rémunération trop faible (1 %);
- diverses autres raisons(2 %).

Tableau 5.9: Difficultés à conserver un emploi

Difficultés	Sans occupation stable				Avec occupation stable	TOTAL
	jeunes	monop	autres	total		
Entreprise à production irrégulière	nil	1 4 %	nil	1 1 %	1 4 %	2 2 %
Fin du contrat	4 15 %	2 8 %	2 8 %	8 11 %	2 7 %	10 10 %
Fermeture de l'entreprise	nil	2 8 %	4 17 %	6 8 %	2 7 %	8 8 %
Coupure de poste	nil	1 4 %	2 8 %	3 4 %	1 4 %	4 4 %
Accident de travail	nil	nil	nil	nil	nil	nil
État de santé	nil	1 4 %	3 13 %	4 5 %	2 7 %	6 6 %
Obligations familiales	nil	1 4 %	nil	1 1 %	nil	1 1 %
Discrimination	nil	nil	nil	nil	nil	nil
Rémunération trop faible	1 4 %	nil	nil	1 1 %	nil	1 1 %
Éloignement de l'emploi	nil	nil	nil	nil	nil	nil
Horaire de travail	1 4 %	1 4 %	nil	2 3 %	nil	2 2 %
Relations difficiles avec les supérieurs	6 22 %	1 4 %	2 8 %	9 12 %	2 7 %	11 11 %
Relations difficiles avec les collègues	nil	1 4 %	nil	1 1 %	nil	1 1 %
Difficultés à lire ou écrire						
Conditions de travail	2 7 %	1 4 %	nil	3 4 %	nil	3 3 %
Autres difficultés	3 11 %	3 13 %	4 17 %	10 13 %	1 4 %	11 11 %
départ volontaire	1 4 %	nil	1 4 %	2 3 %	nil	2 2 %
mauvaise ambiance ou abus des collègues	nil	1 4 %	nil	1 1 %	nil	1 1 %
problème de comportement du répondant	nil	2 8 %	1 1 %	3 4 %	1 1 %	4 4 %
prog. création d'emploi à durée imitée	1 4 %	nil	1 4 %	2 3 %	nil	2 2 %
aptitude déficiente	nil	nil	1 4 %	1 1 %	nil	1 1 %
diverses autres raisons	2 7 %	nil	nil	2 3 %	nil	2 2 %

5.3.3 Aspects importants dans le travail

L'intérêt du travail, les dimensions humaines et sociales du travail sont relativement plus importants pour les répondants que le salaire, bien que ce dernier soit tenu pour plus

important par les AOS que par les SOS. Ainsi, le facteur considéré le plus important dans le travail est:

- l'intérêt du travail (26,6 %: 15,6 % des répondants considèrent important le travail intéressant, et 11 % disent spontanément aimer leur emploi);
- un bon salaire (12,8 %);
- la sécurité d'emploi (7,3 %, par réponse spontanée);
- les rapports avec les collègues (6,4 %).

On remarque donc que l'aspect du salaire est surclassé par les dimensions plus humaines et sociales. D'ailleurs, parmi les nombreuses autres réponses mentionnées spontanément, la grande majorité a trait non pas aux dimensions monétaires, mais plutôt aux rapports humains, à la valorisation personnelle, à l'intérêt du travail à effectuer, etc. Toutefois, dans le groupe de personnes AOS, la réponse qui revient le plus souvent est le bon salaire, alors que dans le groupe de personnes SOS, la réponse qui vient le plus souvent est le travail intéressant.

5.3.4 Dispositions pour trouver ou garder un emploi

Pour se trouver un emploi, on serait prêt à faire des stages, suivre des cours, payer son transport, payer les frais liés au travail et faire garder ses enfants (tableau 5.10). Plusieurs seraient aussi prêts à déménager et à payer leurs outils de travail. Par contre, moins de la moitié accepterait de travailler au salaire minimum. Ainsi, pour se trouver un emploi, la plupart des répondants seraient disposée à participer à des stages en milieu de travail (95 %), à suivre des cours de formation (94 %), à assumer les frais de transport (90 %) et les autres frais liés au travail (86 %), ainsi qu'à faire garder ses enfants (82 %). Plus des trois quarts des répondants assumeraient les frais de garde des enfants. Deux tiers des répondants seraient prêts à déménager et assumeraient les frais reliés aux outils de travail. Les jeunes SOS seraient plus disposés à assumer les frais (82,1 %) que les femmes monoparentales (44 %). Par ailleurs, moins de la moitié des répondants accepteraient de travailler au salaire minimum.

Les SOS sont relativement plus enclins que les AOS à suivre une formation ou à travailler au salaire minimum. Toutefois, ils sont moins nombreux à dire accepter de déménager (en particulier les responsables de familles monoparentales), à payer leur transport ou à faire garder leurs enfants, à assumer les frais de garde, ou des outils et frais liés au travail. Ainsi, les individus SOS sont plus nombreux (96 % contre 88 % chez les

individus AOS) à être disposés à suivre des cours de formation ou, dans une moindre mesure, à participer à des stages en milieu de travail (96,1 % contre 91,7 %). Il en va de même de leur disposition à travailler au salaire minimum (49,4 % contre 36 %). Ils sont par ailleurs proportionnellement légèrement moins enclins (62,4 % contre 76 % chez les personnes AOS) à déménager, à assumer les frais de transport liés au travail (88,1 % contre 95,8 %). Soulignons que 87,5 % des femmes monoparentales se disent prêtes à faire garder leurs enfants pour trouver ou conserver un emploi. De plus, elles sont nettement moins enclines à déménager (32 %) que les autres répondants; notons que les autres groupes de répondants ont moins de jeunes enfants à leur charge.

Tableau 5.10: Dispositions pour trouver ou garder un emploi

Dispositions	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	autres	Total		
Suivre des cours de formation	29 100 %	25 100 %	21* 87,5 %	75* 96,15 %	22* 88 %	97* 94,2 %
Déménager dans un autre quartier, une autre région	25 86,2 %	8 32 %	15* 65,2 %	48* 62,34 %	19* 76 %	67* 65,7 %
Participer à des stages en milieu de travail	28* 100 %	25 100 %	21* 87,5 %	74* 96,1 %	22* 91,7 %	96* 95 %
À faire garder vos enfants	3* 75 %	14* 87,5 %	3* 60 %	20* 80 %	7* 87,5 %	27* 81,8 %
Travailler au salaire minimum	17 58,6 %	10 40 %	11* 47,8 %	38* 49,35 %	9* 36 %	47* 46,1 %
Assumer les frais de transport liés au travail	25* 89,3 %	23* 95,8 %	19* 79,2 %	67* 88,16 %	23* 95,8 %	90* 90 %
Assumer les frais de garde d'enfant liés au travail	4* 80 %	15* 83,3 %	3* 60 %	22* 78,57 %	7* 77,8 %	29* 78,4 %
Assumer les frais liés aux outils de travail	23* 82,1 %	11 44 %	14* 60,9 %	48* 63,16 %	16* 64 %	64* 63,4 %
Assumer les autres frais liés au travail	23* 88,5 %	23 92 %	18* 75 %	64* 85,33 %	22* 88 %	86* 86 %

Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides. Nous avons comptabilisé uniquement les réponses “oui”. Les réponses “oui et non”, “dépend du salaire”, etc. n'ont pas été retenues (13 réponses)

5.3.5 Entrepreneuriat

Les deux tiers des répondants SOS, en particulier les monoparentales et les jeunes, aimeraient se lancer en affaires ou devenir travailleur autonome. Les activités requérant des qualifications ou impliquant un risque entrepreneurial sont plus populaires que celles qui requièrent peu de qualifications et qui sont réalisables sur une base autonome. Ainsi,

on voit que plus de la moitié (56,2 %) des répondants aimeraient se lancer en affaires ou devenir travailleur autonome, dont une proportion beaucoup plus forte chez les personnes sans occupation stable (64,1 %) que chez les personnes ayant une occupation stable (34 %). Parmi les personnes sans occupation stable, les jeunes (79,3 %) et les femmes responsables de familles monoparentales (76 %) sont nettement plus attirés par ces formules que les autres (33,3 %). Les domaines d'activités évoqués sont variés. Ainsi, quelques répondants ne savent pas (8) mais autant (7) opteraient pour des activités requérant peu de qualifications: artisanat de courtepintes ou de vêtements pour enfants, entretien, vente au détail. Plusieurs (10) choisiraient de travailler à des métiers ou services professionnels: rénovation, musique, comptabilité, finance, informatique, santé, services sociaux auprès des enfants, des personnes âgées ou des femmes victimes de violence conjugale. La majorité (26) identifie une activité entrepreneuriale: restauration, hôtellerie, épicerie, friperie, construction, boutique de skateboards, propriété de logements locatifs, garderie, dépanneur, aménagement paysager, fleuriste-décorateur, rembourrage, coiffure, bouquinerie.

5.3.6 Localisation de l'entreprise ou de l'emploi autonome

La majorité de ses entrepreneurs et travailleurs autonomes potentiels (32 sur 50, soit 64 %) aimerait rester dans le quartier ou à proximité. Ces répondants (24) aimeraient développer ces activités autonomes ou entrepreneuriales dans Hochelaga-Maisonneuve (voisinage immédiat, quartier), à proximité (8 personnes indiquent l'Est de Montréal, le centre-ville, Saint-Michel). Par ailleurs, des répondants opteraient pour un autre quartier de Montréal (7 personnes), ailleurs dans l'île de Montréal ou de la région métropolitaine (5 répondants). Quelques répondants (3) aimeraient quitter la région de Montréal (Ontario, campagne, pays tropical), et quelques autres (3) ne savent tout simplement pas.

5.3.7 Intérêt pour certains types d'emplois

Le degré d'intérêt pour une liste suggérée d'emplois ne s'est pas avéré très fort. Plus ou moins un tiers des répondants a manifesté un intérêt (tableau 5.11). Ainsi, des répondants se disent très intéressés ou intéressés par un emploi de commis de bureau (39,7 %), de traitement de texte (37 %), de soins à domicile ou de gros ménage (36,1 %), de gardien de sécurité (35,5 %). La garde d'enfants (25 %) et le métier de peintre en bâtiment (23,2 %) sont les moins prisés. Sauf pour les activités dans le domaine des soins à domicile et de la garde d'enfants, où ce sont les femmes responsables de familles monoparentales qui

se disent le plus intéressées, les jeunes sont ceux qui ont manifesté le plus haut taux d'intérêt pour l'ensemble des emplois suggérés dans la liste. Par ailleurs, les répondants qui ont une occupation stable sont proportionnellement passablement moins nombreux à être intéressés par ces emplois, sauf en ce qui concerne la menuiserie qui suscite un intérêt égal. Le quart ou moins des personnes avec une occupation stable manifeste un intérêt, alors que cette proportion s'élève jusqu'à 45 % dans le cas des personnes sans occupation stable. Dans certains cas (6) les gens nous ont fait part de leur intérêt pour des emplois identifiés spontanément par eux: toxicologie, jardinage, thérapie de groupe, placière, dîner à l'école, brigade scolaire, implication communautaire, électricité.

Tableau 5.11 : Intérêt pour certains emplois

Emplois	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	Autres	Total		
Commis de bureau	16* 57,1 %	11 44 %	8* 32 %	35* 44,87 %	7* 23,3%	42* 39,62 %
Gardien de sécurité	14* 50 %	14 56 %	7* 28 %	35* 44,87 %	3* 10,34 %	38* 35,51 %
Concierge	15* 53,6 %	4 16%	12* 48 %	31* 39,74 %	4* 13,79 %	35* 32,71 %
Peintre en bâtiment	14 48,3 %	1 4 %	6* 24 %	21* 26,58 %	4* 13,79 %	25* 23,15 %
Menuisier	12 41,4 %	6 24 %	5* 20 %	23* 29,11 %	8* 27,59 %	31* 28,7 %
Traitement de texte	12 41,4 %	9 36 %	10* 40 %	31* 39,24 %	9* 31,03 %	40* 37,04 %
Soins à domicile	12 41,4%	15 60 %	5* 20 %	32* 40,51 %	7* 24,14 %	39* 36,11 %
Garde des enfants	7 24,1 %	11 44 %	4* 16 %	22* 27,85 %	5* 17,24 %	27* 25 %
Gros ménage	15 51,7 %	10 40 %	10* 40 %	35* 44,3 %	4* 13,79 %	39* 36,11 %
Concierge-résident	15 51,7 %	4* 16,7 %	8 29,6 %	27* 34,62 %	3* 10,34 %	30* 27,78 %
Autre	2 6,9 %	1* 5,56 %	1* 4 %	4* 5,06 %	2* 7,14 %	6* 6 %

Les astérisques (*) indiquent la présence de données manquantes. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses valides.

CHAPITRE 6

LE LOGEMENT COMMUNAUTAIRE: AU CARREFOUR DE L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET DE LA REVITALISATION URBAINE

Dans ce dernier chapitre, nous aborderons, à la lumière des faits saillants des chapitres précédents de même que sur la base d'autres résultats de l'enquête, le potentiel d'insertion des occupants des logements COOP et OSBL (SHAPEM) du quartier Hochelaga-Maisonneuve dans une perspective de revitalisation urbaine. Nous traiterons d'abord de la porte d'entrée vers les exclus du marché du travail que représente le logement communautaire. Nous nous pencherons ensuite sur l'attachement au quartier manifesté par ces exclus. Enfin, nous examinerons l'avenir résidentiel de ces derniers en lien avec leur insertion socio-économique éventuelle.

6.1 Le logement communautaire: une porte d'entrée pour rejoindre les SOS

Le logement communautaire constitue une réponse au droit au logement pour des personnes qui arrivent difficilement à avoir accès à un logement adéquat sur le marché privé, dans un contexte où il n'y a plus de subventions pour la construction de nouvelles unités HLM: il s'agit d'un type de logement pour lequel les résidents SOS de notre enquête se montrent satisfaits dans une proportion dépassant les 90 %.

Une portion importante des résidents du logement communautaire se trouve sans occupation stable (SOS): le logement communautaire s'avère donc un moyen opportun pour rejoindre une partie des personnes SOS du quartier.

Par ailleurs, notre enquête révèle qu'il s'agit de personnes SOS qui présentent des atouts en matière d'insertion socio-économique:

- 69 % sont allées chercher une formation supplémentaire, ce taux se situant à 72 % chez les monoparentales et à 59 % chez les jeunes;
- 96,1 % sont prêtes à suivre des cours de formation pour se trouver un emploi, ce taux atteignant 100 % chez les “monoparentales” comme chez les jeunes;

- 96,1 % sont d'accord pour faire des stages en milieu de travail pour se trouver un emploi, ce taux atteignant encore ici 100 % chez les “monoparentales” et chez les jeunes;
- seulement 6,5 % n'ont aucune expérience du marché du travail.

6.2 Les résidents SOS et leur attachement au quartier

Pour la moitié des répondants SOS, le quartier Hochelaga-Maisonneuve a constitué un facteur important dans le choix de leur logement. Par ailleurs, plus des trois quarts des répondants SOS (79 %) se montrent satisfaits du quartier. Les “monoparentales” se déclarent satisfaites du quartier dans une proportion moins importante que les jeunes (64 % contre 83 %), malgré le fait qu’elles apparaissent plus ancrées dans le quartier que ces derniers. Le taux élevé de satisfaction est à mettre en relation avec plusieurs facteurs.

D'abord, un important pourcentage des répondants SOS réalisent plusieurs activités exclusivement dans le voisinage ou le quartier :

- c'est le cas de 80 % des répondants SOS en ce qui concerne l'achat de nourriture et de médicaments;
- et c'est le cas d'entre 50 % à 70 % des répondants SOS en ce qui a trait aux autres achats, aux visites chez les médecins ou d'autres professionnels de la santé et à la fréquentation des parcs et restaurants.

De plus, 58 % des répondants SOS ont recours aux services du CLSC du quartier et 52,5 % à ceux d'organismes d'aide situés surtout dans le quartier. Encore ici, les “monoparentales” se démarquent des jeunes avec un taux d'utilisation plus élevé:

- 88 % contre 34,5 % en ce qui concerne le CLSC;
- 56 % contre 48,3 % en ce qui a trait aux organismes d'aide.

Il importe également de mentionner que le voisinage constitue un espace de relation sociale et d'entraide pour bon nombre de répondants SOS, les “monoparentales” se distinguant toujours des jeunes par des pourcentages plus élevés en ce qui concerne:

- la salutation d'un voisin (96 % contre 82,7 %);
- les discussions avec un voisin (80 % contre 62 %);
- les activités avec un voisin (40 % contre 31 %);
- l'échange de services avec un voisin (72 % contre 44,8 %).

Notons cependant que les deux groupes affichent le même pourcentage (52 %) en ce qui a trait au fait de recevoir ou de visiter un voisin.

Le quartier apparaît aussi comme un espace de lien social “fort” pour une portion non négligeable des répondants SOS, soit 37,5 % en ce qui a trait à la présence de parents dans le quartier et 71,3 % en ce qui concerne la présence d'amis dans le quartier. Encore ici, on remarque des différences entre les monoparentales et les jeunes:

- 56 % des “monoparentales” ont des parents dans le quartier contre seulement 24,1 % chez les jeunes;
- 84 % des “monoparentales” ont des amis dans le quartier comparativement à 75,8 % chez les jeunes, ce dernier taux s'avérant tout de même très élevé.

Enfin, 76,5 % des répondants SOS affirment être à l'aise avec les gens du quartier, taux qui se situe à 72 % chez les “monoparentales” et à 79,3 % chez les jeunes, et 59,3 % des répondants SOS disent sentir une appartenance au quartier, pourcentage qui s'élève à 68 % chez les monoparentales et à 62,1 % chez les jeunes.

Cet attachement des répondants SOS à l'égard du quartier se manifeste, entre autres, par le fait que 90,5 % d'entre eux souhaiteraient occuper un emploi dans le quartier, mais une forte proportion seraient prêts à travailler à l'extérieur du quartier (tableau 6.1)

- 78,4 % dans l'Est de la ville;
- 67,6 % au centre-ville;
- 64,6 % ailleurs sur l'île de Montréal.

Cependant, il importe de signaler que les femmes monoparentales seraient moins disposées à travailler à l'extérieur du quartier que les jeunes.

Par ailleurs, 40 % des répondants SOS croient qu'il y a des possibilités d'emploi dans le quartier, mais 47,5 % pensent qu'il n'y en a pas (tableau 6.2). Rappelons par ailleurs qu'une majorité (62 %) des entrepreneurs et travailleurs autonomes potentiels identifient le quartier ou sa proximité comme localisation de cette éventuelle activité.

Tableau 6.1: Aire géographique de mobilité professionnelle

	Sans occupation stable				Occupation Stable	Total
	Jeunes N=29	Monop. N=25	Autres N=20	Total N=74	N=21	N=95
À domicile	12 41,4 %	16 64 %	13 65 %	41 55,41 %	13 61,9 %	54 56,8 %
Dans le voisinage immédiat	27 93 %	19 76 %	17 85 %	63 85,14 %	16 76,2 %	79 83,2 %
Dans le quartier	28 96,6 %	22 88 %	17 81 %	67 90,54 %	17 81 %	84 87,5 %
Dans l'Est de Montréal	25 86,2%	16 64 %	17 81 %	58 78,38 %	17 81 %	75 78,1 %
Au centre-ville	27 93 %	11 44 %	12 57 %	50 67,57 %	17 81 %	67 69,8 %
Ailleurs sur l'île de Montréal	26 89,7 %	8 32 %	14 66,7 %	48 64,86 %	16 76,2 %	64 66,7 %
Ailleurs dans RMM	16 55,2 %	6 24 %	10 47,6 %	32 43,4 %	12 57,1 %	44 45,8 %
Autres régions du Québec	12 41,4 %	4 16 %	7 33,3%	23 31,08 %	12 57,1 %	35 36,5 %
Ailleurs au Canada	8 27,6 %	3 12 %	6 28,6 %	17 22,97 %	7 33,3 %	24 25 %

Tableau 6.2: Possibilités d'emploi dans le quartier

Possibilités	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	jeunes	monoparentales	Autres	Total		
Oui	13 44,8 %	11 45,8 %	8 29,6 %	32 40 %	12 40 %	44 40 %
Peu de possibilités		3 12,5 %	2 7,4 %	5 6,25 %		5 4,5 %
Dépend du domaine		1 4,2 5%		1 1,25 %		1 0,9 %
Non	15 51,7 %	8 33,3 %	15 55,6 %	38 47,50 %	16 53,3 %	54 49 %
Ne sait pas	1 3,4 %	1 4,2 %	2 7,4 %	4 5 %	2 6,7 %	6 5,5 %
TOTAL	29 100 %	24 100 %	27 100 %	80 100 %	30 100 %	110 100 %

L'aspiration à travailler dans le quartier se confronte également à l'expérience de travail passé. En effet, seulement 19,7 % des répondants SOS avaient un dernier emploi localisé dans le voisinage ou le quartier (tableau 6.3), comparativement à:

- 7 % dans l'est de Montréal;
- à 19,7 % au centre-ville;

- à 39,4 % ailleurs sur l'île de Montréal.

Tableau 6.3: Localisation géographique du dernier emploi

Localisation	Sans occupation stable				Occupation stable	Total
	Jeunes	Monop.	Autres	Total		
Dans le voisinage immédiat	1 3,8 %	2 9,1 %		3 4,23 %	6 20,7 %	9 9%
Dans le quartier	5 19,2 %	3 13,64 %	3 13 %	11 15,49 %	6 20,7 %	17 17 %
Dans l'Est de Montréal	1 3,8 %	3 13,6 %	1 4,3 %	5 7,04 %	4 13,79 %	9 9 %
Au centre-ville	2 7,7 %	9 40,91 %	3 13 %	14 19,72 %	10 34,48 %	24 24 %
Ailleurs sur l'île de Montréal	10 38,46 %	5 22,73 %	13 56,52%	28 39,44 %	4 13,79 %	32 32%
Ailleurs dans RMM	1 3,8 %	1 4,5 %	3 13,04%	5 7,04 %	1 3,4 %	6 6 %
Autres régions du Québec	2 7,6 %		2 8,7 %	4 5,63 %	1 3,4 %	5 5 %
Ailleurs au Canada	1 3,8 %			1 1,41 %		1 1 %
À l'extérieur du Canada	3 11,54 %			3 4,23 %		3 3 %
TOTAL	26 100 %	22 100 %	23 100 %	71 100 %	29 100 %	100 100 %

*Quelques cas de double ou triple réponses. Quelques cas de partout à Montréal ou partout sur l'île de Montréal, codés respectivement ailleurs sur l'île de Montréal et ailleurs dans la Région métropolitaine de Montréal.

De plus, le pourcentage élevé de répondants SOS satisfaits du transport en commun (84 %) explique sans doute qu'ils seraient prêts à occuper un emploi à l'extérieur du quartier. Le transport en commun vient ici suppléer au fait que seulement 11,2 % des répondants SOS possèdent une automobile, la détention d'un permis de conduire n'étant pas non plus très répandue chez les SOS: 48 % des “autres” SOS en détiennent un, mais seulement 34,5 % des jeunes et 24 % des monoparentales.

Les “monoparentales” SOS, qui ont à leur charge des enfants, apparaissent bien sûr moins mobiles que les jeunes SOS:

- 64 % sont prêtes à travailler dans l'est de Montréal contre 86 % chez les jeunes;
- 44 % au centre-ville contre 93 % chez les jeunes;
- 32 % ailleurs sur l'île de Montréal contre 90 % chez les jeunes;
- 24 % ailleurs dans la région métropolitaine contre 55 % chez les jeunes.

Notons que le pourcentage de celles qui sont prêtes à travailler au centre-ville (44 %) correspond grosso modo au pourcentage de celles dont le dernier emploi était localisé au centre-ville (40,9 %).

Ce sont également les “monoparentales” qui sont le moins prêtes à déménager dans un autre quartier ou une autre région pour se trouver un emploi: 32 % seulement y consentiraient contre 86,2 % chez les jeunes. Le fait qu'elles habitent pour la plupart dans un logement appartenant à une COOP, qu'elles fréquentent dans une proportion très élevée les services du quartier et que ce dernier constitue pour une grande partie d'entre elles un espace de lien social, n'est probablement pas étranger au fait qu'elles soient réticentes à quitter le quartier.

Rappelons enfin que, malgré leur connaissance relativement importante des organismes d'aide aux sans-emploi (54 % des répondants), seulement environ le tiers des répondants se sont prévalus de leurs services.

6.3 L'avenir résidentiel des répondants SOS en lien avec leur insertion socio-économique

Notre enquête fait ressortir que 67,1 % des répondants SOS prévoient rester dans leur logement pendant plus d'un an et 60 % pensent demeurer dans le quartier au cours des cinq prochaines années, avec une variation marquée entre les monoparentales et les jeunes (tableau 6.4). En effet, ces taux:

- grimpent respectivement à 88,0 % et à 70,8 % chez les monoparentales;
- mais ils glissent respectivement à 46,4 % et à 44,8 % chez les jeunes.

Par ailleurs, les occupants des logements COOP prévoient être fidèles à leur logement et à leur quartier dans une proportion plus élevée que les occupants des logements de la SHAPEM. Cet écart s'explique en partie par le type de locataires (plus de répondantes monoparentales SOS dans les COOP et plus de répondants jeunes SOS dans les logements de la SHAPEM). Cependant, cet écart se maintient pour les autres SOS et pour les répondants AOS. Le type de logement est probablement ici un facteur qui joue, une forte proportion des répondants des logements de la SHAPEM habitant dans des chambres ou des studios.

Tableau 6.4 : Avenir dans le logement et le quartier selon le mode de gestion

Avenir	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	Jeunes	Monoparentales	Autres	Total		
Oui, pense demeurer dans ce logement plus d'un an						
SHAPEM	11 44,00 %	4 80,00 %	10 62,50 %	25 54,35 %	7 63,64 %	32 56 %
COOP	2 66,67 %	18 90,00 %	8 80,00 %	28 84,85 %	17 89,47 %	45 87 %
Total	13 46,43 %	22 88 %	18 69,23 %	53 67,09 %	24 80,00 %	77 71 %
Oui, pense demeurer dans le quartier au moins 5 ans						
SHAPEM	11 42,31 %	4 80,00 %	9 52,94 %	24 50,00 %	6 54,55 %	30 51 %
COOP	2 66,67 %	13 68,42 %	9 90,00 %	24 75,00 %	12 66,67 %	36 72 %
Total	13 44,83 %	17 70,83 %	18 66,67 %	48 60,00 %	18 62,07 %	66 61 %

Une bonne proportion des résidants SOS du logement communautaire comptant demeurer dans le quartier durant les prochaines années, une intervention auprès de ceux-ci en matière d'insertion contribuerait à la revitalisation globale du quartier dans la mesure où ces résidants, une fois leur situation socio-économique améliorée, voudraient bien rester dans le quartier plutôt que le quitter. Or, il se dégage de notre enquête que 58 % des répondants SOS pensent effectivement demeurer dans le quartier advenant une augmentation du revenu d'emploi (tableau 6.5):

- ce pourcentage se situe à 54 % chez les “monoparentales”;
- mais il s'élève à 63 % chez les jeunes SOS.

Ainsi, les jeunes SOS, dans leur situation actuelle, semblent moins attachés que les autres SOS au quartier, mais si leurs conditions socio-économiques s'améliorent, ils comptent y demeurer dans une proportion plus élevée que les autres SOS. Quant aux femmes monoparentales SOS, elles confirment leur attachement au quartier en prévoyant tout de même y demeurer dans une proportion de plus de 50 % advenant une amélioration de leur situation socio-économique.

Tableau 6-5 : Avenir dans le quartier si augmentation des revenus d'emploi

	Sans occupation stable				Avec occupation stable	Total
	jeunes N=27	monoparentales N=24	Autres N=27	Total N=78	N=31	N=109
Oui	17 63 %	13 54,2 %	15 55,6 %	45 57,69%	16 51,6 %	61 56 %
Non	10 37 %	9 37,5 %	10 37 %	29 37,18 %	14 45,2 %	43 39,4 %
....île de Montréal	6* 66,67 %	7* 70 %	4* 40 %	17* 21,79 %	7* 53,85%	24* 57%
....banlieue ou campagne		1* 10 %	6* 60 %	7* 8,97 %	2* 15,38 %	9* 19,05 %
....autre ou ne sait pas	3* 33,33 %			3* 3,84 %	5* 38,46 %	8 23,81 %
Ne sait pas		2 8,3 %	2 7,4 %	4 5,13 %	1 3,2 %	5 4,6 %

*Certains répondants ont choisi plusieurs réponses et d'autres n'ont pas répondu.

CONCLUSION

Nous avons fait ressortir, au chapitre 1, que les jeunes, presque essentiellement des hommes, et les femmes responsables de familles monoparentales sont particulièrement frappés par le chômage et la pauvreté qui accompagnent la crise du fordisme. Nous avons aussi signalé que le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal illustre bien le déclin des vieux quartiers industriels dans les villes centrales: fermetures d'usines, paupérisation de la population, dégradation des bâtiments, etc. Nous avons également signalé que le logement communautaire pouvait constituer une première étape d'un parcours d'insertion socio-économique dans le cadre d'une approche transversale. Nous avons enfin plaidé pour une démarche globale de revitalisation du quartier Hochelaga-Maisonneuve qui intégrerait une approche transversale de l'insertion reposant sur le logement communautaire. Au chapitre 2, nous avons précisé les modalités de l'enquête que nous avons menée au cours de l'été 1998 et dont les résultats devaient confirmer, infirmer ou nuancer la pertinence de notre hypothèse de recherche, à savoir que les résidents sans occupation stable (SOS) des logements COOP et OSBL du quartier Hochelaga-Maisonneuve présentent un potentiel d'insertion en emploi pouvant contribuer à la revitalisation de ce quartier. Rappelons que nous avons accordé, dans cette enquête, une attention particulière aux jeunes et aux femmes responsables de familles monoparentales.

Au chapitre 3, nous avons montré qu'une très forte proportion des occupants sans occupation stable (SOS) des logements communautaires du quartier Hochelaga-Maisonneuve sont satisfaits de leur logement et de leur immeuble de même qu'ils sont attachés à leur quartier, lequel se révèle un espace de lien social significatif. Au chapitre 4, nous avons souligné que près de 70 % de nos répondants SOS ont acquis une formation complémentaire à leurs années d'études régulières et que plus de 95 % sont prêts à suivre une formation pour se trouver un emploi. Les jeunes et les femmes monoparentales présentent cependant des besoins de formation très différents. Au chapitre 5, il est apparu qu'une très forte proportion de nos répondants SOS avaient une expérience du marché du travail, que la moitié d'entre eux étaient à la recherche d'un emploi et que la presque totalité des répondants SOS accepteraient de faire un stage en milieu de travail pour se trouver un emploi. Nous avons aussi constaté que les formations qualifiantes ne menaient pas nécessairement à des emplois qualifiés. Dans ces trois chapitres, nous avons dégagé des différences entre les jeunes et les femmes monoparentales, mais les deux groupes manifestent leur satisfaction à l'égard du

logement et leur attachement au quartier. De plus, ils sont prêts à suivre des cours ou à faire un stage pour obtenir un emploi.

Au chapitre 6, nous avons mis en évidence que l'attachement au quartier de nos répondants SOS s'exprime entre autres par le fait que 90 % d'entre eux souhaitent pouvoir se trouver un emploi dans le quartier. Toutefois, conscients de l'offre limitée d'emplois dans le quartier, une très forte proportion d'entre eux accepteraient de travailler à l'extérieur du quartier. Le taux élevé de satisfaction par rapport au transport en commun n'y est sûrement pas étranger. Par ailleurs, nous avons mis en lumière, qu'étant donné le degré élevé de satisfaction résidentielle et d'attachement au quartier de nos répondants, plus de la moitié de ces derniers comptent demeurer dans le quartier si leurs revenus augmentent: 54 % des femmes monoparentales SOS et 63 % des jeunes SOS.

Ainsi, notre hypothèse de départ se trouve confirmée: les occupants SOS des logements communautaires du quartier Hochelaga-Maisonneuve, et plus particulièrement les jeunes et les femmes monoparentales, présentent un potentiel en matière d'insertion socio-économique et cette insertion pourrait profiter au quartier. Il reste à élaborer une stratégie d'insertion qui impliquerait dans son élaboration ces résidents SOS et qui mettrait de l'avant une approche transversale nécessitant une démarche de concertation et de partenariat de la part des divers intervenants.

Cette démarche pourrait tirer de notre recherche les enseignements suivants:

- le logement communautaire est occupé par une forte proportion de résidents sans occupation stable;
- les organismes communautaires ou gouvernementaux ne rejoignent qu'une faible proportion des personnes parmi ces résidents qui sont à la recherche d'emploi;
- toutefois, ceux et celles qui ont utilisé les services de ces organismes se montrent très majoritairement satisfaits;
- une démarche proactive qui passerait par le logement communautaire pour atteindre ces exclus du marché du travail s'avérerait donc pertinente;
- par ailleurs, le logement communautaire ne constitue pas seulement une porte d'entrée pour prendre contact avec ces sans-emploi, mais également une étape d'un processus d'insertion;
- le logement communautaire ne compose cependant qu'une faible proportion du parc résidentiel du quartier Hochelaga-Maisonneuve, de la ville de Montréal et du Québec;

- une croissance du nombre de logements COOP et OSBL sur ces territoires pourrait avoir une incidence positive sur les trajectoires d'insertion des personnes qui se trouvent en marge du marché du travail;

- les occupants sans occupation stable des habitations COOP et OSBL du quartier Hochelaga-Maisonneuve se déclarent satisfaits de leur logement et de leur quartier, se montrent, dans une forte proportion, intéressés à suivre une formation et à obtenir un emploi, et un peu plus de la moitié d'entre eux affirment vouloir rester dans le quartier si leur situation socio-économique s'améliore, contribuant ainsi à la revitalisation du quartier.

Il faudra bien sûr valider sur le terrain de l'expérimentation si le potentiel d'insertion socio-économique et de revitalisation urbaine manifesté par nos répondants s'avère réel et réalisable.

BIBLIOGRAPHIE

BERNIER, Rachel (1996), "L'enquête sur la population active: 50 ans déjà!", *L'observateur économique canadien*: 3.1-3.8.

BOUCHARD, Marie (1989a), "Changes within Co-operative Organizations and Changing Socio-Economic Constraints within Society", in: M. Fulton, A. Kagis (eds), *Capital Formation in Co-operatives: Social and Economic Considerations*, Selected Papers from the 1988 meeting of CASC, the Canadian Association for Studies in Co-operation, held in conjunction with the Learned Societies Conference, June 5-7, Windsor, Ontario: 105-116.

BOUCHARD, Marie (1989b), "La coopérative d'habitation au Québec, une alternative?", in R. Léger et A. Joyal, *Alternatives d'ici et d'ailleurs*, Montréal, Les Éditions du Fleuve: 321-326.

BOUCHARD, Marie, GAGNON, M. (1998), *L'habilitation dans les organisations coopératives. Cinq cas de gestion de coopératives d'habitation*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, et Montréal, UQAM, Cahiers de la Chaire Guy-Bernier no 1298-099.

BOUCHARD, Marie (1987), "Un aspect de la promotion de l'habitation coopérative au Québec: le rôle des groupes promoteurs dans la gestion des coopératives", *Coopératives et développement*, vol.18, no 2: 161-177.

BOUCHARD, Marie (1991), "Co-operative Housing and the State: Redefining a Compromise", Compte-rendu de conférence avec comité de lecture, in D. Gartrell, B. Henderson (eds), *Globalization and Relevance of Co-operatives*, Selected Papers from the 1991 Meeting of the Canadian Association for Studies in Co-operation held in conjunction with the Learned Societies Conference, Queen's University, Ontario, 3-5 juin 1991: 1-11.

BOUCHARD, Marie (1994), *Évolution de la logique d'action coopérative dans le secteur du logement locatif au Québec*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, (thèse, doctorat unique). Publiée en 1998 dans la collection "Thèses, mémoires et essais", *Cahiers du CRISES*, Montréal/ Hull/ Québec/ Rimouski, Centre de recherche sur l'innovation sociale dans les entreprises, les syndicats et l'économie sociale.

BOYER, Robert et Yves SAILLARD, eds. (1995), *Théorie de la régulation - État des savoirs*, Paris, La Découverte.

CHAMPAGNE, Christian (1987), *Enquête sur la clientèle dans les coopératives d'habitation au Québec*, rapport d'activité présenté à l'ÉNAP, à l'INRS et à l'UQAM en vue de l'obtention de la maîtrise en analyse et gestion urbaines, Montréal, décembre.

CHOKO, Marc H.(1980), *Crises du logement à Montréal (1860-1939)*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin.

COFFEY, William J. (1998), "Chapitre IX.- La géographie des services" in Claude Manzagol et Christopher R. Bryant, dir., *Montréal 2001*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal: 135-148.

COOP, Terry (1978), *Classe ouvrière et pauvreté - Les conditions de vie des travailleurs montréalais 1897-1929*, Montréal, Boréal Express.

CSIM (1999), *Défavorisation des familles avec enfants en milieu montréalais*, Montréal, Conseil scolaire de l'île de Montréal.

DANSEREAU, Francine (1998), *Statuts et modes d'accès au logement: expériences et solutions innovatrices au Canada depuis les années 1970*, Rapport de recherche soumis au Plan Construction et Architecture, Montréal, INRS-Urbanisation.

EME, Bernard (1994), "Insertion et économie solidaire" in Bernard Eme et Jean-Louis Laville, dir., *Cohésion sociale et emploi*, Coll. "Sociologie économique", Paris, Desclée de Brouwer: 157-195.

Entraide-Logement et Comité B.A.I.L.S. Hochelaga-Maisonneuve (1999), *Le logement à Hochelaga-Maisonneuve - Pêril en la demeure*, Montréal, Communiqué de presse, 20 janvier.

FONTAN, Jean-Marc (1991), *Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire. Expériences pertinentes et études de cas*, Montréal, Institut de formation en développement économique communautaire (IFDEC).

FONTAN, Jean-Marc et Eric SHRAGGE (1994), "Employability Approaches in CED Practice: Case Studies and Issues" in Burt Galaway et Joe Hudson, eds., *Community Economic Development - Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson Educational Publishing, Inc.: 144-152.

FONTAN, Jean-Marc et Eric SHRAGGE (1996), *Le parcours d'insertion: un outil transversal d'intervention*, texte de la communication présentée à l'occasion du Congrès de l'ACFAS tenu à McGill en mai.

FRAPRU (1998), *Dossier noir - Logement et pauvreté au Québec*, Montréal, Front d'action populaire en réaménagement urbain.

GALLAND, Olivier (1991), *Sociologie de la jeunesse - L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Collin.

GAUTHIER, Madeleine (1994), "Entre l'excentricité et l'exclusion: les marges comme révélateur de la société", *Sociologie et sociétés*, vol XXVI, no 2: 177-188.

HELLYER, Paul, prés. (1969), *Rapport de la Commission d'étude sur le logement et l'aménagement urbain*, Ottawa, Gouvernement du Canada.

HENNING, Cecilia et Mats LIEBERG (1996), "Strong Ties or Weak Ties ? Neighbourhood Networks in a New Perspective", *Scandinavian Housing & Planning Research*, no 13: 3-26.

I.C.E.A. (1999), *Où mènent les parcours? Actes du colloque sur les parcours individualisés d'insertion sociale et professionnelle*, Montréal, Institut canadien d'éducation des adultes.

JETTÉ, Christian, Luc THÉRIAULT, Réjean MATHIEU et Yves VAILLANCOURT (1998), *Évaluation du logement social avec support communautaire à la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) - Intervention auprès des personnes seules, à faibles revenus et à risque de marginalisation sociale dans les quartiers centraux de Montréal*, Rapport final, Montréal, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), Université du Québec à Montréal, février.

La Presse (1998), "Montréal et ses quartiers", reportages publiés du 3 au 19 octobre.

LARSON, Peter (1976), *Quelques aspects sur l'histoire de la politique de l'État canadien*, thèse de troisième cycle, Institut d'urbanisme de Grenoble, Université des sciences sociales de Grenoble.

LÉVESQUE, Benoît (1995), "Repenser l'économie pour contrer l'exclusion sociale: de l'utopie à la nécessité" in Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque, eds., *Contre l'exclusion: repenser l'économie*, Sainte-Foy/Montréal, Presses de l'Université du Québec/Association d'économie politique: 17-44.

MANZAGOL, Claude (1998), "Chapitre VII.- La restructuration de l'industrie" in Claude Manzagol et Christopher R. Bryant, dir., *Montréal 2001*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal: 119-133.

MOLGAT, Marc (1997), *La précarisation de la situation résidentielle des jeunes au Québec*, Direction générale de la planification et de la recherche de la Société d'habitation du Québec, Gouvernement du Québec.

MORIN, Richard (1989), "L'habitation sociale au Canada: le désengagement de l'État face aux besoins croissants", *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, vol 8, no 2, automne: 65-82.

MORIN, Richard et Francine DANSEREAU (avec la collaboration de Daniel Nadeau) (1990), *L'habitation sociale - Synthèse de la littérature*, Coll. "Rapport de recherche" no 13, Montréal, INRS-Urbanisation/ UQAM-Département d'études urbaines et touristiques.

MORIN, Richard et Michel ROCHEFORT (1998), "Quartier et lien social: des pratiques individuelles à l'action collective", *Lien social et Politiques - RIAC*, no 39, printemps: 103-114.

MORIN, Richard, Anne LATENDRESSE et Michel PARAZELLI (1994), *Les corporations de développement économique communautaire en milieu urbain: l'expérience montréalaise*, Coll. "Études, matériaux et documents" no 5, Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal.

MSRQ (1996), *La pauvreté au Québec: bref historique et situation actuelle (1973-1994)*, Direction générale des politiques et programmes, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de la Sécurité du Revenu du Québec, Gouvernement du Québec.

PARAZELLI, Michel (1995), "L'action communautaire autonome. Un projet collectif d'appropriation d'actes sociaux", *Revue canadienne de service social*, vol. 2, no 2: 211-235.

PARAZELLI, Michel (1996), "Les pratiques de socialisation des jeunes de la rue dans l'espace urbain montréalais", *Cahiers de recherche sociologique*, no 27: 47-62.

POLÈSE, Mario (1988), "La transformation des économies urbaines: tertiarisation, délocalisation et croissance économique", *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 6, no 2, automne: 13-25.

POULIN, André (1997), *Les résidants des coopératives d'habitation en 1996*, Conseil québécois des coopératives d'habitation, décembre.

QUÉBEC, Gouvernement du (1996), *Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi: document de consultation sur la réforme de la sécurité du revenu*, Ministère de l'emploi et de la Solidarité.

RODRIGUEZ, Patrice (1996), *Proposition de démarche en matière d'insertion pour l'arrondissement Rosemont/Petite-Patrie*, Montréal, Comité de relance Angus, 28 novembre.

ROY, Claude (1994), *L'autosuffisance familiale*, rapport non publié, Société d'habitation du Québec, Gouvernement du Québec, 29 juillet.

ROY, Paul (1998), “Hochelaga-Maisonneuve - Un deuxième Plateau ?”, *La Presse*, Montréal, 16 octobre: B6-B 7.

SÉGUIN, Anne-Marie (1998), “Chapitre XV.- Les espaces de pauvreté” in Claude Manzagol et Christopher R. Bryant, dir., *Montréal 2001*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal: 221-236.

SHAPEM (1997), Bilan des interventions de la SHDM en partenariat avec la SHAPEM, rapport présenté à la Société d'habitation et de développement de Montréal, Montréal, La Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal, 23 mai (version préliminaire).

SHQ (1996), *L'habitat au Québec*, Société d'habitation du Québec et Ministère des Relations internationales, Gouvernement du Québec.

SHQ (1997), *L'action gouvernementale en habitation - Orientations et plan d'action*, Société d'habitation du Québec, Gouvernement du Québec.

SIINO, Corinne (1993), “La ville et le chômage”, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, no 3: 323-352.

SMITH, L. (1979), *Anatomy of a Crisis: Canadian Housing Policy in the Seventies*, Vancouver, Fraser Institute.

STREICH, P. A. (1989), “The Affordability of Housing in Postwar Canada” in John Miron, éd., *Housing Progress in Canada since 1945*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèque et de logement, chapitre 13.

SUNTER D. (1997), “Le point sur la population active”, *L'observateur économique canadien*, mai: 3.1-3.7.

TCFMGM (1995), *Rapport final de la table de concertation sur les familles monoparentales du Grand Montréal*, septembre.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle et Vincent van SCHENDEL (1991), *Économie du Québec et ses régions*, Télé-Université/ Éditions Saint-Martin, Sainte-Foy/Montréal.

WUHL, Simon (1991), *Du chômage à l'exclusion ? L'État des politiques, l'apport des expériences*, Paris, Syros/Alternatives.

ANNEXE
COMPILATION DES DONNÉES RECUEILLIES SUR LE FORMULAIRE DE
DEMANDE DE SERVICES DU QUESTIONNAIRE

- Près des deux tiers des répondants soit 63 % (71 sur 112) souhaitent être contactés par un ou des organismes communautaires du quartier.
- Plus précisément, ils souhaitent qu'un organisme communautaire du quartier les contacte dans une proportion de:
 - . 50 % (56 personnes) pour les aider à trouver un emploi;
 - . 34 % (38 personnes) pour les aider à démarrer une entreprise;

 - . 43 % (48 personnes) pour les aider à améliorer leur formation générale;
 - . 20 % (22 personnes) pour les aider à améliorer leur connaissance du français;

 - . 30 % (34 personnes) pour les aider à faire face à des problèmes de santé;
 - . 39 % (44 personnes) pour les aider à faire face à d'autres problèmes personnels.